

LA SEIGNEURIE DE NEUFCHATEL

RECHERCHES SUR LA MAISON DE NEUFCHÂTEL EN BOURGOGNE

André DODIVERS 1975



51 Rue de la tuilerie 25250 L'Isle sur le Doubs

Table des Matières

Topographie de la seigneurie de Neufchâtel en Bourgogne	4
Les origines des Neuchâtel	8
Origine de la maison de Neufchâtel	11
Origine des Neuchâtel	13
Filiation et Chronologie des seigneurs de Neufchâtel	15
Généalogie de la famille de Neufchâtel en Bourgogne.....	17
La terre de Neufchâtel à l'époque gauloise	30
La terre de Neufchâtel sous la domination romaine	31
La terre de Neufchâtel à l'époque Burgonde	33
Etablissement des Burgondes dans la région de l'Isle	34
La terre de Neufchâtel sous la domination franque	35
La forteresse de Neufchâtel.....	37
Le Château de Neufchâtel-Urtière	39
Principaux événements sous les différents seigneurs de Neufchâtel.....	46
Sous Thiébaud I.	46
Sous Thiébaud II	46
Sous Thiébaud III.....	47
Sous Thiébaud IV.....	48
Sous Thiébaud V	49
Sous Thiébaud VI.....	49
Sous Thiébaud VII et Thiébaud VIII.....	57
Sous Thiébaud IX.....	60
Sous Thiébaud X.....	62
Sous Henri, Claude et Guillaume de Neufchâtel	63
Marc, Joachim et Gérard de Rye Seigneurs de Neufchâtel	70
Eléonor Chabot comte de Charny, Christophe de Rye-la-Palud Marquis de Varenbon, et François de Rye, seigneurs de Neufchâtel.....	71
Ferdinand François Just de Rye et Ferdinand Eléonorde Rye-Poitiers, seigneurs de Neufchâtel.....	72
Ferdinand François de Rye-Poitiers seigneur de Neufchâtel.....	73
Ferdinand Joseph de Rye-Poitiers et Guy Michel de Durfort, Maréchal de Lorges,seigneurs de Neufchâtel	74
Jean Laurent de Durfort de Civrac, duc de Lorge seigneur de Neufchâtel	74
Mandement de L'Empereur Maximilien.....	77
Etat des habitants au XVIII ^e siècle dans la terre de Neufchâtel	78
Les possessions des seigneurs de Neufchâtel.....	82
Structure de leurs possessions dans la Comté.....	82
Possessions des Neufchâtel en Champagne et Lorraine :.....	84
Possessions au Luxembourg	85
Seigneurie d'Héricourt.....	86
La Seigneurie de Bermont	88
Seigneurie de Bermont	93
Seigneurie du Châtelot	94
Seigneurie de Blamont	94
Clémont.	94
Personnalité des Seigneurs de Neufchâtel.....	95
Les hautes fonctions assumées par les Seigneurs de Neufchâtel.....	99

1°) les dignitaires de l'église	99
2°) Grands dignitaires de France.....	99
3°) Grands dignitaires de Bourgogne	99
4°) Grands dignitaires de l'Empire	100
5°) Ambassadeurs extraordinaires	100
6°) Chevaliers de l'ordre prestigieux de la Toison d'or	100
Jean I de Neufchâtel, Seigneur de Montaigu.....	102
Généalogie de la Maison de Cusance	103
Chronologie des Seigneurs de L'Isle.....	105
Chronologie des Princes de Montbéliard	107
Bibliographie	111

Planches

Château de Neuchâtel.....	5
Les ruines du château de Neufchâtel	6
Les ruines du château de Neufchâtel	7
Eglise de Blussans	9
Eglise de Blussans	10
La chapelle du château de Neufchâtel.....	38
Le Cardinal Jean de Neufchâtel.....	50
Mitre de l'Archevêque de Neufchâtel	52
Carroussel des chevaliers de la toison d'or.....	55
Thiébaud IX.....	58
Les blasons de Thiébaud IX et Jean II de Neufchâtel.....	59
Le tombeau de Thiébaud IX.....	61
Chastel au moyen age	64
Le siège de Chastel en 1471	65
Tombeau de Thiebaut X de Neufchâtel	66
La captivité d'Henri de Neuchâtel.....	67
Blasons	108

TOPOGRAPHIE DE LA SEIGNEURIE DE NEUFCHATEL EN BOURGOGNE

Le Doubs en descendant de Saint Hippolyte vers le pays de Montbéliard vient se heurter contre le Lomont à travers lequel il se fraye un passage près de Pont de Roide. De tout temps cette trouée du Doubs dans le Lomont fut regardée comme la clé de nos montagnes de ce côté. Pour la garder les romains y avaient élevé deux forteresses : le Château Julien et le Château de Chambon. La féodalité y plaça une seigneurie qui occupa une place importante dans l'histoire de la province : La Seigneurie de Neufchâtel (Neufchâtel avec un F qui vient de Novo (neuf) Castro (châtel). Neuchâtel sans F est Neuchâtel en Suisse.

Le manoir qui en était le siège, s'élevait à l'extrémité d'un des contreforts du Lomont dans la vallée de la Rançouse à mi chemin de Pont de Roide à Dambelin. De là sa puissance s'étendait au Nord sur toute la vallée de la Rançouse et par les plateaux de Goux et d'Ecot, allait jusqu'au Doubs, à l'Isle sur le Doubs et à Dampierre. Au Sud, elle couvrait tout le versant opposé au lomont depuis le val de Vyt jusqu'à Pont de Roide par les gorges de la Barbèche. A l'Est, elle remontait de Pont de Roide par le col de la Crochère sur le plateau de Blamont, et enfin descendait le cours du Doubs par Bourguignon et Mathay pour s'arrêter aux ruines de l'antique " Epomanduodurum " .

Cette situation à l'entrée de nos montagnes donne à la seigneurie de Neufchâtel un rôle marqué dans l'histoire de la province. De plus elle en fait une des terres les plus variées et les plus pittoresques. Cette seigneurie appartient à la plaine par les vallées et les riandes collines de sa partie basse, et à la montagne par les plateaux élevés et les gorges profondes de sa partie haute. On y rencontre de nombreux villages dont plusieurs portent l'empreinte de la plus haute antiquité. Ça et là s'offrent des sites gracieux et pittoresques dont les plus dignes d'être signalés sont : Chaté, Rochedane, Neufchâtel, Brisepoutot, le Lomont de Vyt, et le pic où s'élève aujourd'hui le fort actuel du Lomont.

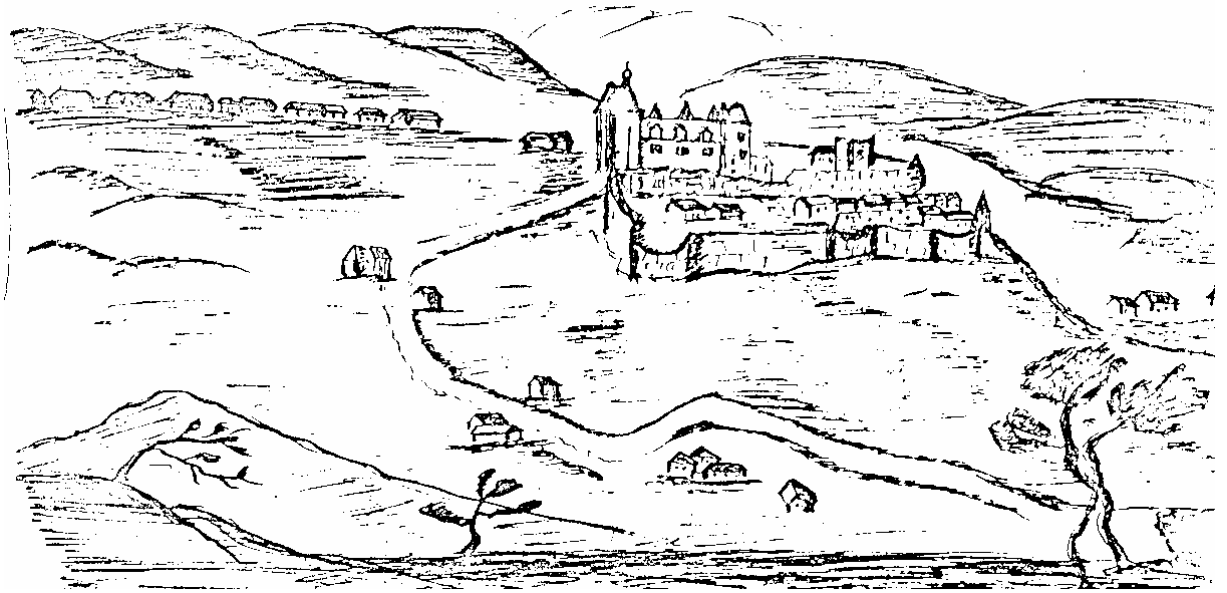
A l'époque la plus florissante de son histoire, la seigneurie de Neufchâtel se composait de plusieurs parties bien distinctes : La " fermetey " qui en fut le berceau et en demeure toujours le centre, la châteltenie de l'Isle , la prévôté de Mathay, les villages au sud du lomont, les terres de Blamont, de Clémont, de Châtelot, de Bermont et d'autres.

La Fermetey est ainsi nommée soit parce qu'elle était gardée par la forteresse de Neufchâtel, soit parce qu'elle était protégée à droite et à gauche par le Lomont et les " Grands bois " et à ses deux extrémités par des collines qui en ferment presque l'entrée. C'est la courte mais gracieuse vallée qui de Dambelin descend en ligne droite sur celle du Doubs en passant par Vaivre, Remondans et aboutit à Pont de Roide après un parcours de neuf kilomètres.

Neufchâtel et la forteresse qui lui a donné son nom ne sont pas connus avant les premières années du 12ème siècle.

Quelques historiens s'appuyant sur ce qu'au moyen âge les maisons fortes et même les simples tourelles portaient le nom de " Castel " ou de " Châtel " font dériver le nom de Neufchâtel des neuf tours qui défendaient cette forteresse. Ont ils raison ? Les chartes du 12ème siècle, les plus anciennes qui en fassent mention, le désignent en effet sous le nom de " Novum Castrum " et " Novum Castellum ". C'est du reste l'étymologie naturelle de Neufchâtel. Quant à nous, nous pensons que le nom de Neufchâtel venant de " neuf chatel " ou des neuf tours de la forteresse, il doit obligatoirement porter un F.

CHATEAU DE NEUCHÂTEL



Copie d'une vieille gravure de l'époque

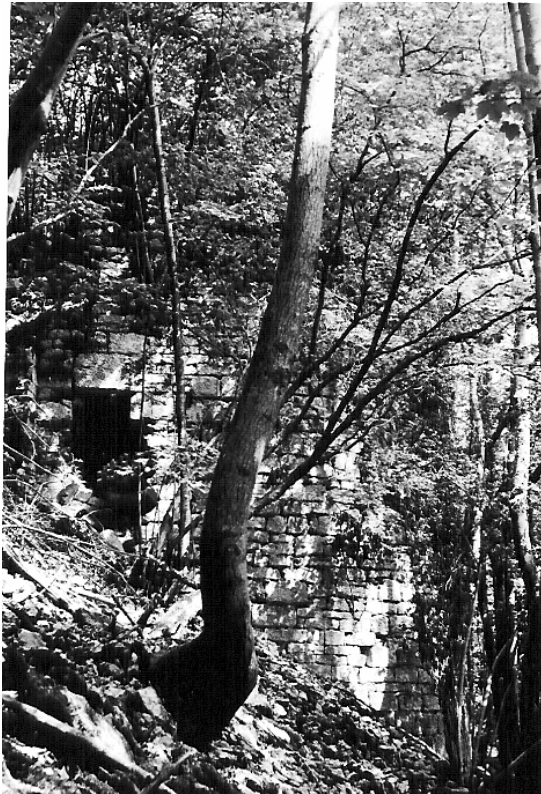


Le Château de Neuchâtel Urrière imaginé d'après une vieille gravure

LES RUINES DU CHATEAU DE NEUFCHATEL



LES RUINES DU CHATEAU DE NEUFCHATEL



LES ORIGINES DES NEUCHATEL.

Tout d'abord il est essentiel de ne pas confondre la famille des Seigneurs de NEUFCHÂTEL en Comté (avec un F), portant " de Gueules à la bande d'argent" et celle des NEUCHATEL en Suisse (sans F) portant " D'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent "

S'il y a eu des alliances entre elles au cours des ages; leur origine est tout à fait différente et ces deux familles sont bien distinctes.

L'appellation " Seigneurs de Neufchâtel " est moderne, la forme usitée au moyen-âge est Neufchastel ou même souvent Neuf-Chastel, en latin Novo-Castro .

Cette appellation tire son origine d'un nouveau château, construit par ces seigneurs et ainsi appelé par opposition à l'ancien château construit de l'autre côté du Doubs près de Pont de Roide, au lieu-dit actuel Châtel Sainte Marie.

Dans la pierre, sur les renforts des piliers de la sacristie de l'église de Blussans, se trouve gravé (trois fois coté nord, une fois coté sud). L'écu des Neuchâtel, "De gueules à la bande d'argent",

Cette présence indique sans contestation possible l'ancienneté de cette église et on peut le considérer comme l'armoirie de la partie du village dépendant de la seigneurie de l'Isle vassale de celle de Neufchâtel en Bourgogne.

EGLISE DE BLUSSANS



Pilier de soutien du chœur coté sud sur lequel se trouve un écu de la maison de Neufchâtel (de gueules à la bande d'argent)

EGLISE DE BLUSSANS



Pilier de soutien coté Nord sur lequel se trouvent trois écus de la maison de Neufchâtel (De gueules à la bande d'argent). Celui du centre ne possède pas la bande. Pourquoi?

Ces écus donnent certainement la date de la construction de la nef de l'église, c'est à dire vers 1200, Thiébaud II de Neufchatel ayant fondé l'Isle à cette époque

ORIGINE DE LA MAISON DE NEUFCHATEL .

De laborieux historiens ont recherché à travers la nuit des Ages l'origine de la maison de Neufchâtel mais tous leurs efforts sont restés infructueux :

L'abbé Richard avoue ne pouvoir donner une réponse à cette demande. D'autres font remonter les Neufchâtel à l'un des chefs de la région thébaine mais cette origine n'a d'autres fondements que la ressemblance qui se trouve entre le nom de Thébain et celui de Thiébaud porté par neuf seigneurs de cette maison. Mr Dunod conjecture que la maison de Neufchâtel était une branche cadette de celle de Neuchâtel en Suisse, ce qui est une erreur. Voici la conclusion de l'Abbé Loye sur cette origine : Amédée, fils d'Amédée 1er de Montfaucon est le premier Seigneur de Neufchâtel. A la mort de son père, Il reçut pour apanage entre autres possessions celles du val de Dambelin et de Pont de Roide. Ce fait, ignoré jusqu'au milieu du 19ème siècle est confirmé par les plus anciens documents de l'abbaye de Lucelle (près de Porrentruy en Suisse). La charte de confirmation de cette abbaye mentionne en effet comme fondateurs de Lucelle trois frères de la maison de Montfaucon : Hugues Amédée et Richard. Plusieurs autres chartes dont une du 28 Mai 1139 désignent les fondateurs de Lucelle sous les dénominations suivantes : Hugues de Charmoille (près de Lucelle), Amédée de Neufchâtel, et Richard de Montfaucon.

Voici en outre deux faits qui prouvent que les Neufchâtel descendent des Montfaucon. La terre de Neufchâtel était de la mouvance des Montfaucon sous le fief direct des Comtes de la Roche-Saint-Hippolyte. De plus les sires de Neufchâtel ont conservé jusqu'en 1241 leur droit d'habitation au château de Montfaucon. Ils ont également possédé jusqu'à la même époque dans l'indivision avec les Seigneurs du dit lieu les domaines de Nancray, de Chalèze et de Saône.

On a objecté pendant quelques temps qu'aucun des actes ci-dessus mentionnés ne désigne les seigneurs Hugues, Amédée et Richard comme étant frères, que le titre du 28 mai 1139 est le seul qui donne à Amédée le nom de Neufchâtel et enfin que l'acte de 1136 mentionne parmi les donateurs de l'abbaye de Lucelle les Seigneurs : Valo de Novo Castro, Pétrus de Novo Castro, Girardus de Novo Castro dont l'un et l'autre pourraient bien avoir été la souche des Neufchâtel en Bourgogne.

Les savantes et patientes recherches de Monsieur Jules Gauthier archiviste du Doubs nous fournissaient une réponse décisive : la maison d'Azuel près de Porrentruy portait " de gueules à la bande d'argent " celle de Neufchâtel en Bourgogne portait également " de gueules à la bande d'argent ". Quant à la maison de Montfaucon elle avait relevé les armes de Montbéliard à la fin du 13ème siècle et il était difficile de découvrir ses armes primitives. Mr Gauthier a été assez heureux pour découvrir deux sceaux équestres d'Amédée III de Montfaucon-Montbéliard, appendus à des chartes de 1226 et 1273 et portant une bande chargée d'un lambel à cinq pendants. Le lambel était une brisure de cadet parce que Amédée III était le frère puîné de Thierry de Montfaucon-Montbéliard dit le grand baron, mais la présence de la bande comme armoirie primitive des Montfaucon lève toute difficulté, et l'on peut affirmer que Hugues, Amédée et Richard II de Montfaucon furent les trois frères souche des familles d'Azuel de Neufchâtel en Bourgogne. et de Montfaucon-Montbéliard ayant les mêmes armoiries.

Quand aux divers nobles de Neufchâtel désignés dans les chartes de Lucelle, ils furent soit des fils légitimes ou illégitimes d'Amédée de Neufchâtel soit des fils ou petits fils de ses sœurs, soit plutôt des ministériels du château de Neufchâtel en Comté.

En face de ces documents, nous n'hésitons pas un instant à reconnaître Amédée de Montfaucon pour le chef de la maison de Neufchâtel. Quand à préciser l'époque ou fut construit le château qui a donné son nom à la seigneurie de Neufchâtel, la chose nous paraît plus

difficile. En admettant l'opinion que nous avons émise sur le système de défense du pays adopté par les Bourguignons, on pourrait faire remonter l'origine de la forteresse à quelques années après l'établissement définitif de ce peuple dans la contrée. Ce château aurait servi de retraite à l'officier placé à la tête des soldats bourguignons qui se fixèrent dans le val de Dambelin. Le château de Neufchâtel n'est signalé dans aucun titre authentique avant le 12^{ème} siècle, certains fixent l'époque de sa construction entre 1136 et 1139, mais la charte donnée en 1136 par Humbert archevêque de Besançon et Aldéron évêque de Bâle pour confirmer la fondation de l'abbaye de Lucelle cite parmi les bienfaiteurs de ce monastère Gérard de Neufchâtel fils d'Amédée. Ce document prouve que la forteresse existait déjà en 1136 puisqu'elle avait donné son nom à la famille noble qui l'habitait.

Dans l'histoire du Châtelot et de Blussans que nous avons écrite, Monsieur Arnoux est l'auteur d'une recherche sur l'origine de la maison de Neufchâtel. Elle correspond à celle de l'abbé Loye ci-dessus.

Par contre Monsieur Henri Faget de Casteljou qui a fait des recherches très importantes sur le même sujet fait remonter la maison de Neufchâtel à celle des Dramelay. Voici sa conclusion : Quand à la famille de Neufchâtel, mes travaux tout récents ont renversé l'hypothèse admise jusqu'ici à savoir que les maisons de Neufchâtel, Montfaucon et Azuel avaient la même origine, hypothèse qu'appuyait la similitude des armoiries. Il n'en est rien. Cette famille de Neufchâtel est en réalité issue d'une branche cadette de la famille de Dramelay à la fin du 12^{ème} siècle.

Tout d'abord il est essentiel de ne pas confondre la famille des Seigneurs de Neufchâtel (avec un F) et celle des Neuchâtel en Suisse (sans F). S'il y eut quelques alliances entre elles au cours des âges, leur origine est tout à fait différente et ces deux familles sont bien distinctes.

L'appellation Seigneurs de Neufchâtel est moderne. La forme usitée au Moyen Age est Neufchastel ou même souvent Neuf-Chastel avec un trait d'union (en latin : Novo-castro)

Cette appellation tire son origine d'un nouveau château construit par ces Seigneurs et ainsi appelé par opposition à l'ancien château construit de l'autre côté du Doubs près de Pont de Roide au lieu-dit actuel Châtel Sainte Marie. Aujourd'hui encore au sud de Pont de Roide l'église de Châtel Sainte Marie construite sur une hauteur de la rive droite du Doubs rappelle l'ancien château-fort.

Et sur l'autre rive à quelques kilomètres à l'ouest, les ruines d'un puissant château dominant sur un éperon le village de Neufchâtel dans la vallée de la Ranceuse, c'est le nouveau château des Seigneurs de Neufchâtel, forteresse puissante qui comptait neuf tours.

Le château des Dramelay dresse encore ses ruines dans le Jura. près d'Arinthod (entre Lons le Saunier et Nantua). Dramelay fut possédé avec titre de baronnie par les descendants des premiers Ducs de Bourgogne.

ORIGINE DES NEUCHATEL

Preuves de la Véritable origine des seigneurs de Neufchâtel issus de la maison comtoise des DRAMELAY.

Les seigneurs de Neufchâtel tiraient leur nom d'un château du Lomont, commandant la cluse du Doubs, entre le Varais et l'Ajoye, près de Pont de Roide.

La puissance de ces seigneurs était considérable et la terre de Neufchâtel devint le bastion avancé de la Bourgogne face à l'empire germanique.

Longtemps on les a dit issus de la puissante maison de MONTFAUCON, dont le château se dressait en amont de Besançon et on leur donnait pour auteur Amédée de Neufchâtel, l'un des trois fondateurs de l'abbaye de la Lucelle. Celui ci fut peut être le constructeur de la forteresse de Neufchâtel, mais la véritable origine des Sires de Neufchâtel, récemment découverte par Monsieur de Casteljou est autre. Ils sont une branche de la maison Comtoise de DRAMELAY dont le représentant le plus anciennement connu paraît être Onfroy de Dramelay vers 1100.

Humbert de Dramelay, seigneur de Neufchâtel qui vivait dans le dernier tiers du XII ème siècle, fut le père de trois fils:

1°) Amédée de Dramelay archevêque de Besançon de 1194 à 1219, portant "d'or au chef de gueules".

2°) Guillaume de Dramelay. seigneur de Chatillon sous Maiche, qui épousa l'héritière du Comté de La Roche et dont le fils Eudes fut la tige de la seconde maison des Comtes de la Roche, éteinte au. XIV ème siècle dans celles de Villersexel et de Vienne-Longvy.

3°) Fromond de Dramelay. seigneur de Neufchâtel et de Frasné (Haute Saône) qui laissa deux fils :

- Thibaud l'ainé, seigneur de Neufchâtel et souche de cette maison.

- Amédée le puîné seigneur de Frasné et tige des Connétables du Comté de Bourgogne éteints au XIV ème siècle.

L'interprétation d'anciens documents de l'Abbaye de la Lucelle (12 kilomètres à l'est de Porrentruy) a induit en erreur les historiens jusqu'à une époque toute récente. En effet l'on considéra abusivement comme frères les trois fondateurs de cette abbaye à savoir : Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, maison qui à la fin du XIII ème siècle releva les armes de Montbéliard, mais dont les armes primitives comportaient une bande comme les maisons de Neufchâtel et d'Azuel.

La Charte de confirmation de l'abbaye de la Lucelle, donnée par l'Empereur Henri V le 24 mars 1124 (ancien style) donc 1125 (nouveau style) cite bien Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, mais une autre charte de 1189 donnée par le pape Innocent II, les nommait Hugues de Charmoilles, Amédée de Neufchâtel et Richard de Montfaucon.

Par contre aucun texte ne les désigne comme frères, en réalité ils étaient cousins descendants respectivement des trois frères Amédée, Welf et Brochard (signalés en 1098), fils de Richard de Montfaucon (signalé en 1057).

Cet Amédée de Montfaucon, seigneur de Neufchâtel, dit "De Novo Castro" fut probablement le fondateur du château de Neufchâtel mais sa descendance restait à établir et faute d'avoir découvert l'origine véritable de la maison de Neufchâtel les historiens lui donnèrent pour auteur un certain Thibaud qui aurait vécu à la fin du XII ème siècle et dont l'existence fabuleuse ne repose que sur un faux et des analyses erronées.

Très récemment Mr De Casteljou a montré que les Sires de Neufchâtel étaient une branche de la maison comtoise de Dramelay, dont le représentant le plus anciennement connu est Onfroy en 1107. Dès cette époque, la maison de Dramelay se ramifie et le prénom de Fromond la caractérisera.

Humbert de Dramelay, seigneur de Neufchâtel est la tige de cette maison de Neufchâtel et il semble qu'il ait eu pour auteur un certain Fromond, cité dans le cartulaire du Lieu Croissant (archives du Doubs 63 H 2). Ce Fromond pourrait être un gendre ou un beau frère d'Amédée de "Novo Castro" qui fonda Lucelle en 1125. Les prénoms Guillaume et Amédée, portés par les fils de Welf de Montfaucon seront aussi ceux des fils d'Humbert de Dramelay.

La descendance de cet Humbert de Dramelay, seigneur de Neufchâtel est parfaitement établie. A sa mort, ses fils Fromond et Guillaume firent un don à Lieu. Croissant.

Mais pour la filiation des Sires de Neufchâtel et leur rattachement à la maison de Dramelay, deux actes ont une importance capitale : En 1210, Fromond avec ses fils Thibaud et Amédée, cède à l'abbaye de la charité des " usages " à Frasne (archives du Doubs). En 1213 les mêmes cèdent à l'abbaye Saint Paul de Besançon des droits à Tournans (archives du Doubs). Or l'archevêque Amédée de Dramelay notifie ces deux donations, et dans la seconde il précise que Fromond est son " frère de chair ". Par ailleurs, les terres de Tournans au val de Montmartin et de Frasne-le-Château permettent l'identification des frères Thibaud et Amédée de Dramelay (seigneurs de ces terres) avec les deux frères Thibaud seigneur de Neufchâtel possesseur de la seigneurie de Montmartin, et Amédée de Neufchâtel seigneur de Frasne .

Ces identités sont confirmées par un hommage rendu au Comte de Bar que Thibaud de Neufchâtel fit sceller par "son oncle" Guillaume de Dramelay en 1225.

Le doute n'est plus possible. Fromond de Dramelay, seigneur de Neufchâtel, est bien le frère de Guillaume de Dramelay ainsi que de l'archevêque Amédée .Il est aussi le père de :

- 1°) Thibaud, sire de Neufchâtel, son fils aîné
- 2°) Amédée de Neufchâtel seigneur de Frasne, son fils cadet
- 3°) Clémence de Neufchâtel, épouse de Pierre de Scey

Enfin, le prénom Thibaud, qui apparaît maintenant chez les Dramelay Neufchâtel suggère que Fromond s'allia dans la maison de Rougemont. Or Thibaud de Neufchâtel était bien cousin d'Hugues de Rougemont, seigneur de Villersexel dont il tenait le château de Silley

Henri Faget de Casteljou

FILIAISON ET CHRONOLOGIE DES SEIGNEURS DE NEUFCHATEL

Cet exposé a pour auteur Mr l'abbé Loyer .(Les dates et les filiations ne correspondent pas à celui ci joint de Mr Jacques Debry) Il ne nous est pas possible de prendre position sur ces différences mais nous croyons néanmoins que celui de Mr Jacques Debry est le plus juste.

	Avènement	
1	Amédée de Montfaucon	1120
2	Thiébaud I épouse Iolande de Lévi	1165
3	Thiébaud II épouse Marie de Châteauvillain	1221
4	Thiébaud III épouse Marguerite de Montbéliard	1260
5	Thiébaud IV épouse Agnès de Commercy	1270
6	Thiébaud V épouse : 1° Jeanne de Châlon	1308
	2° Agnès de Geroldseck	
	Thiébaud VI épouse : 1° Jeanne d'Auxerre	1337
	2° Marguerite de Bourgogne	
7	Thiébaud VII épouse Alis de Vaudemont et meurt avant son père	
8	Thiébaud VIII épouse : 1° Agnès de Montbéliard	1400
	2° Guillemette de Vienne	
9	Thiébaud IX épouse Bonne de Châteauvillain	1459
10	Henri de Neufchâtel mort sans postérité	
	Claude de Neufchâtel épouse Bonne de Boulay	1470
	Guillaume de Neufchâtel mort sans postérité	
11	Guillaume de Furstemberg épouse Bonne de Neufchâtel , fille de Claude de Neufchâtel	
	Félix de Verdemberg épouse Elisabeth de Neufchâtel	
	Seconde fille de Claude de Neufchâtel Neufchâtel	1505
	Christophe de Longwy épouse Anne fille de de Neufchâtel Montaigu	Ferdinand
12	Marc de Rye épouse Jeanne de Longwy	
	Joachim de Rye épouse Antoinette de Longwy	1530
	Gérard de Rye épouse Louise de Longwy	
13	Eléonor Chabod comte de Charny épouse Françoise de Rye fille de Joachim de Rye	
	Charles de Lorraine duc d'Elbeuf épouse Marguerite	
	Fille du Comte de Charny 1580	
	Christophe de Rye de La Palud, marquis de Varembois	
	Epouse Eléonore, fille du Comte de Charny	
14	François de Rye, fils de Christophe de Rye épouse : 1° Catherine d'Oostfrise	1637
	2° Catherine d'Haraucourt	
15	Ferdinand François de Rye, fils de François de Rye et de Catherine d'Haraucourt épouse Marie Henriette de Cusance	1648
16	Ferdinand Eléonor de Rye Poitiers, neveu de Ferdinand François Just de Rye épouse Jeanne Philippe de Rye	1657

- | | | |
|----|---|------|
| 17 | Ferdinand François de Rye Poitiers épouse
1° Marguerite d'Achey
2° Françoise fille d'Arnould
Saladin d'Anglure marquis de Coublans | 1664 |
| 18 | Ferdinand Joseph de Rye Poitiers épouse Marie Gertrude
de Bourbon Malause | 1708 |
| 19 | Guy Michel de Durfort, maréchal de Lorges épouse Elisabeth
Philippine , fille de Ferdinand Joseph de Rye Poitiers | 1728 |
| 20 | Jean Laurent de Durfort de Civrac, duc de Lorges épouse
La duchesse de Quentin, nièce du maréchal Guy Michel
de Durfort | 1772 |
| 21 | Guy de Durfort de Civrac, duc de Lorges | 1820 |

GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE NEUFCHATEL EN BOURGOGNE

1° génération

Amédée de Montfaucon, premier seigneur de Neufchâtel, marié à Emeline de Neuchâtel outre Joux mourut vers l' an 1165. Il laissa plusieurs enfants. Les chartres de l'abbaye de Belchamp nomment entre autre :

- 1) Thiébaud I de Neufchâtel (1165/1220)
- 2) Froment cité dans les chartes de l'abbaye de Belchamp
- 3) Guillaume de Neufchâtel cité dans une charte de 1171
- 4) Gérard de Neufchâtel cité dans une charte de 1156 comme époux d'une demoiselle de la maison de Mandeuire.

2° génération

Thiébaud I (1165/1221), sans doute l'aîné des enfants d'Amédée, hérita de la terre de Neufchâtel. De son mariage en 1199 avec Yolande de Lévi il eut quatre enfants :

- 1) Vandeline mariée le 23 Janvier 1180 à Jean de Rye,
- 2) Amédée (1249/1264) connétable de Bourgogne et seigneur de Frasné le Château et d'Estrelles . Il a eu un fils Gérard marié à Damase fille du Comte d'Auxonne qui ont laissé des descendants.

3)Clémence mariée à. Pierre IV, seigneur de Scey, de Montrond et en partie de Montbéliard.

- 4) Thiébaud II seigneur de Neufchâtel(1220/1260)

Thiébaud I mourut à la fin de 1221.

3° Génération

Thiébaud II (1220/1260) avait épousé en 1210, suivant le P. Anselme, Marie de Châteauvilain, et, suivant Dunod, Jeanne fille de Simon de Commercy. Duvernois pense que la femme de Thiébaud II était soeur ou fille d'Etienne comte de Bourgogne. Trois enfants sortirent de ce mariage :

- 1) Thiébaud III
- 2) Gérard
- 3) Eude.

Thiébaud II se remarie en 1241 avec Isabeau de Jouvelle veuve de Simon seigneur de Sixfontaine dont il n'a pas eu d'enfants (Archives de la Haute Marne fonds Movinot). Thiébaud II mourut en 1259.

4° génération

Thiébaud III dit le grand sire épousa Marguerite de Montbéliard. Fille de Thierry III dit le grand baron. Il est le fondateur de l'Isle en 1263. Les auteurs sont partagés, sur l'époque de ce mariage. La date de 1259, fixée par Duvernoy nous paraît beaucoup trop retardée, puisque onze ans après, on voit Thiébaud IV succéder à son père sans avoir de tuteur.

De son mariage avec Marguerite de Montbéliard, Thiébaud III eut cinq enfants : -

1) Thiébaud IV (1270/1302) seigneur de Neufchâtel

2) Richard, seigneur de Neufchâtel et de Fays (Fay Billot) marié à Jeanne de Russey. Il décède en 1310.

3) Marguerite, abbesse de Battant en 1303 décédée en 1307

4) Agnès épouse d'Alexandre de Montaigu seigneur de Sombernon et de Mûlain

5) Régnault de Neufchâtel curé de Dole en 1278

Thiébaud III mourut en 1304 .

5° génération

Thiébaud IV de son mariage en 1279 avec Agnès, fille de Walchier de Commercy seigneur de Châteauvilain et Montrivel eut cinq enfants :

1) Thiébaud V (1302/1361) seigneur de Neufchâtel,

2) Jean de Neufchâtel seigneur de Blamont, fait prisonnier à Pontailler sur Saône en 1364, décédé après sa sortie de prison en 1369. Il a épousé Jeanne de Faucogney.

3) Marguerite épouse vers 1302 Jean II comte de la Roche Saint Hippolyte. Elle est veuve en 1317 et a testé en 1337.

4) Catherine mariée à Jean II de Faucogney vicomte de Vesoul. Elle décède le 7 avril 1347.

5) Jeanne qui épousa successivement Henri de Belvoir puis Hugues II seigneur de Rigney et de Frolois, sénéchal de Bourgogne.

Thiébaud IV était mort en 1308, 1336 d'après Mr Hebry.

6° génération

Thiébaud V avait épousé en premières nocces, l'année 1310, Agnès fille de Simon Dynaste de Géroldseck, qui lui donna deux fils et deux filles :

1) Thiébaud VI (1361/1400)

2) Jean de Neufchâtel Cardinal en 1385, il avait été prieur de Saint pierre de Jouhe près de Dole avant d'être nommé évêque d'Ostie de Nevers et de Toul. Chartreux cardinal au titre des 4 saints couronnés, il mourut le 04/10/1398 et fut inhumé à la chartreuse de Villeneuve les Avignon.

3) Catherine mariée en 1365 à Vauthier de Cusance seigneur de Belvoir. Elle mourut en 1379

4) Marguerite. épousa le 28 Mai 1343 Louis, comte de Neuchâtel entre Joux en Suisse ; elle décéda en 1353

De son second mariage avec Jeanne de Chalons fille de Jean II comte d'Auxerre et d'Alix de Montbéliard. il n'eut qu'une fille :

5) Mahaut mariée en 1378 à Jean III comte d'Aarberg seigneur de Valengin et elle mourut en 1412.

Thiébaud V mourut en 1360.

7° génération

Thiébaud VI (1336/1400) gardien du comté de Bourgogne avait épousé en 1336 Jeanne fille du comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort. Cette union ne fut pas de longue durée car en 1350, le sire de Neufchâtel avait déjà épousé en secondes noces Marguerite (dame de Montaigu et Fontenoy le Château), fille d'Henri de Bourgogne seigneur de Montront et de Montaigu et d'Isabeau de Thoire Villars. Il eut de ce deuxième mariage trois fils et quatre filles :

1) Thiébaud VII

2) Jean I de Neufchâtel deuxième fils de Thiébaud VI (seigneur de Montaigu-Vaumarcoul, Amance, Fontenoy, Saint Lambert, vicomte de Blainy grand bouteiller de France conseiller et chambellan du roi grand maître de la maison du duc de Bourgogne maréchal du duché de Bourgogne gardien de la Comté et de Luxeuil chevalier de la toison d'or) fut apanagé dans la terre de Montaigu et devint la tige de la Branche de Neufchâtel dite de Montaigu. Il mourut en Avril 1433. N'ayant pas d'enfants de son mariage en 1413 avec Jeanne de Guistelle (veuve de Jean de Chalons seigneur de Châteaubelin et Orgelet tué à Nicopolis le 26/09/1396), il institua pour son héritier son petit neveu Jean II de Neufchâtel fils de Thiébaud VIII, à charge de relever le nom de Montaigu. Ses deux bâtards Thiébaud seigneur de Manteuil la Fosse et Antoine tige de la famille de Rambercourt avaient été légitimés par le Roi de France en 1424.

3) Humbert de Neufchâtel évêque de Bâle en 1398 mourut le 22 juin 1418 à Délémont et fut enterré dans sa cathédrale.

4) Catherine mariée à Guillaume de Ray puis en 1390 Jean de Granson seigneur de Pesmes et montrambert(décédé à Nicopolis en 1398). Elle décède en 1429 ; Ils ont eu 4 enfants.

5) Alix mariée en 1368 à Humbert de Rougemont elle décède le 16/09/1414. Ils ont eu sept enfants dont Thiébaud qui a été archevêque de Besançon

6) Adélaïde mariée à Thuring de Ramenstein neveu d'Imer de Ramenstein, évêque de Bâle

7) Jeanne mariée en 1370 à Liébaud de Beaufremont-Sennecey puis à Ferri de Henstatt,

Thiébaud VI (seigneur de Neufchâtel, comte de Blamont, seigneur du Châtelot, Montaigu, Fontenoy le château, gardien du Comté de bourgogne) mourut en 1400 et fut inhumé dans l'abbaye su lieu Croissant

8° génération

Thiébaud VII l'aîné des fils de Thiébaud VI né vers 1360, tué à la bataille de Nicopolis sur le Danube le 30 septembre 1396, (sire de Neufchâtel, Châtelot, Reynel) avait épousé le 25 mai 1373 Alix de Vaudémont-Joinville (héritière de Châtel, Bainville, Chaligny, Ferté sur Amance inhumée en juin 1413 à Clairieu). De ce mariage étaient nés :

1) Thiébaud VIII

2) Marguerite de Neufchâtel mariée en 1399 à Bernard sire de Ray seigneur de la Ferté décédé en 1434. Elle décède le 14/02/1437 et est inhumée à l'abbaye de de la charité (l'abbé Guillaume la désigne comme fille de Thiébaud VI et ayant obtenu une donation de son oncle Jean Cardinal lors de son mariage

3) Jeanne de Neufchâtel (aucun document historique n'en fait mention quelques années après sa naissance).il est probable qu'elle ait épousé un gentilhomme bernois Ulrich de Bonstetten seigneur en partie de Bavans et autres lieux.

9° génération

Thiébaud VIII,(1400/1455) Seigneur de Neufchâtel comte de Blamont, seigneur de Châtel, Bainville, Chaligny et Raynal grand maître de la maison du Roi de France, chevalier de la toison d'or se marie le 22 avril 1398 à Soye avec Agnès de Montbéliard, dame de Marnay, de Fay et Orbe, vicomtesse de Blaigny (Bulliard note les fiançailles le 14/05/1398). De ce mariage sont nés deux fils :

1) Thiébaud IX (auteur de la branche aînée)

2) Jean II de Neufchâtel (auteur de la branche cadette dite de Montaigu).

Agnès de Montbéliard est morte et inhumée à Belval en 1439. L'année suivante, le sire de Neufchâtel avait épousé le 18 novembre 1440 en secondes noces Guillemette de Vienne (dame de Bussières, Port sur Saône et de Pesmes où elle meurt en août 1472) veuve d'Antoine de Vergy Comte de Dammartin maréchal de Bourgogne chevalier de la toison d'or et décédé en 1439). De ce mariage étaient nés trois enfants :

3) Antoine de Neufchâtel(seigneur de Clémont, l'Isle, Pesmes et Valay qui mourut en mai 1465 sans enfants. Certains historiens lui donnent pour épouse Marguerite de Vaudrey, fille de Lancelot de Vaudrey seigneur de Courlaoux. Il institua pour héritière sa sœur Bonne par testament de 1465.

4) Henri de Neufchâtel curé de Gray de 1452 jusqu'à 1468 puis chanoine de Besançon et prieur d'HautePierre décédé le 1er juillet 1504

5) Bonne de Neufchâtel décédée en 1491 épousa successivement Antoine de Vergy en janvier 1454 à Pesmes (seigneur de Montferrand, Champlitte, Autrey décédé en 1454) puis le 05 Mai 1467 à Pesmes Jean III de la Baume (Comte de Montrevel conseiller et chambellan du duc de Bourgogne puis des Rois Louis XI et Charles VIII). De son mariage avec Antoine de Vergy Bonne eut une fille Marguerite décédée en 1472 et qui épousa le 7 Mai 1469 Guillaume IV de Vergy (sénéchal et maréchal de Bourgogne, chevalier de la toison d'or). De son second mariage avec Jean de la Baume, Bonne eut une fille aussi prénommée Bonne (alias Marguerite) qui épousa le 10 juillet 1488 Marc de la Baume son cousin (Comte de Montreval, gouverneur de la Bresse, chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche). De ce mariage naquirent François de la Baume, Jean Comte de Montreval et Etiennette qui épousa Ferdinand de Neufchâtel.

Thiébaud VIII mourut le 21 mai 1459, il fut inhumé à l'Isle dans la chapelle de la vraie croix.

10° génération

Branche aînée 10° génération

Thiébaud IX (1455/1469) a été inhumé avec son épouse dans la chapelle des Neufchâtel à l'abbaye du Lieu Croissant. De son mariage avec Bonne, fille de Bernard de Châteauvilain, avait eu douze enfants. Sept garçons et cinq filles.

1) Thiébaud X l'aîné né en 1438 fut capitaine général de Bourgogne et seigneur d'Héricourt et mourut avant son père, en 1462 non marié

2) Henri seigneur de Neufchâtel de l'Isle, Héricourt et Chatel sur Moselle né en 1440 mort en 1504 chambellan de Charles le téméraire eut pour marraine Henriette, comtesse de Montbéliard qui lui donna par testament toute sa vaisselle d'argent et trois mille cinq cents florins. Il se marie en 1462 à Jeanne de Chalons dont il n'a pas eu d'enfants. Il est inhumé à l'abbaye des trois Rois

3) Claude seigneur du Fay et de Chamabon chambellan de Charles le téméraire marié à Bonne de Boulay et décédé en 1505. Il a eu 4 enfants dont trois filles qui furent les héritières de leur oncle Guillaume :

a) N. de Neufchâtel seigneur de Soleure mort à l'Isle à l'âge de 20 ans inhumé au Lieu Croissant

b) Bonne mariée à Louis comte de Blamont en Lorraine (1505) puis à Guillaume comte de Furstemberg seigneur de Neufchâtel et de l'Isle (1524). Elle est décédée en mai 1506.

c) Elisabeth femme de Félix comte de Werdenberg veuve en 1524 remariée à Thierry Comte de Manderscheidt dont elle a eu un fils prénommé François. Elle mourut en 1533

d) Marguerite dame de Remiremont et abbesse de Baume décédée le 3 septembre 1549.

4) Guillaume seigneur de Montrond. décédé en 1505 il a été seigneur de l'Isle puis de Neufchâtel

5) Antoine d'abord abbé de Luxeuil puis évêque de Toul en 1469

6) Louis prêtre

7) Léonard prêtre.

8) Bonne épouse de Charles de Vergy baron d'Autrey,

9) Jeanne mariée à Girard seigneur de Longwy de Givry sur Doubs et de Binans,

10) Agnès religieuse de Remiremont en 1463

11) Marguerite abbesse de Baume en 1493

12) Catherine abbesse de Remiremont et de Baume.

Thiébaud IX avait fait son testament au mois d'octobre 1463 et il mourut le 4 décembre 1469 et fut inhumé à l'abbaye des trois Rois dans la chapelle des sires de Neufchâtel.

Les onze enfants de Thiébaud IX moururent sans postérité, à l'exception de Claude qui laissa de son mariage avec Bonne de Boulay trois filles :. Guillaume de Furstenberg, Félix de Verdemberg et Christophe de Longwy devinrent seigneurs de Neufchâtel.

La branche aînée des Neufchâtel s'éteint ici

10° génération

Branche cadette 10° génération

Jean II de Neufchâtel-Montaigu tint un rang très élevé parmi les seigneurs du comté. Lieutenant général du duché de Bourgogne depuis 1440, il avait épousé en 1437 Marguerite de Castro, fille d'honneur d'Isabelle de Portugal veuve de Philippe-le-Bon. De ce mariage, il eut huit enfants :

1) Philippe seigneur de Fontenoy en Vosges prisonnier à Nancy en 1477, mort en 1482, célibataire selon l'abbé Richard et marié d'après Duvernoy à la fille du marquis de Rothelin dont il n'a pas eu d'enfants.

2) Ferdinand seigneur de Montaigu, Amance, Rigney et Marnay

(dont postérité qui suit)

3) Charles archevêque de Besançon (1463/1498)

4) Jean seigneur de Saint Aubin qui épousa Catherine de Faucogney, décédé en 1509 5) Isabeau femme de Louis de Vienne seigneur de Ruffey et baron de Chevroz décédée en 1479. ils eurent 5 enfants.

6) Marguerite épouse de Philibert-Philippe de la Palud comte de la Roche décédée en 1474

7) Avoye qui donna sa main à Elion de Granson seigneur de Nancuisse et de Vuillafans

8) Isabelle qui fut mariée à Gérard seigneur de Ribeaupierre.

La branche cadette male s'éteint ici

11° génération

Ferdinand seigneur de Montaigu, Amance, Rigney et Marnay fut marié trois fois :

- en 1ere noces le 15/09/1468 à Madeleine fille de Jean de la Fenestrange maréchal de lorraine dont il eut 2 filles :

a) Marguerite mariée en 1476 à Henri comte de Thierstein

b) Anne I dame de Fontenoy mariée à Guillaume seigneur de Donmartin près Fay Billot

- en 2° noces le 26/01/1496 Claude fille de Jean de Vergy dont il a eu trois filles :

c) Anne II mariée à Christophe de Longvy (dont postérité qui suit)

d) Antoinette mariée en 1507 à Philippe Wido Rheingrave de Saluce et de Fénétrange puis en deuxième noces à Humbert comte de Baechlein

e) Françoise Philiberte mariée vers 1530 à Claude Senave seigneur de Genlis.

- en 3° noces en 1514 à Etiennette fille de Marc De la Baume seigneur de Chateauvillain chambellan du roi et de Bonne (alias Marguerite) de la Baume. Il décéda en 1521.

12° génération

Anne II de Neufchâtel fille de Ferdinand de Neufchâtel-Montaigu, mariée à Christophe de Longvy seigneur de Longepierre et de Rahon eut trois filles qui épousèrent trois frères de la maison de Rye, à. qui elles portèrent en dot les terres de Neufchâtel :

1) Jeanne de Longwy mariée à Marc de Rye seigneur de Dissey Ils eurent 2 enfants (dont postérité qui suit)

2) Antoinette de Longwy mariée le 3 janvier 1533 à Joachim de Rye menin de Charles Quint premier chambellan ambassadeur et chevalier de la toison d'or. ils eurent une fille (dont postérité qui suit)

3) Louise de Longwy mariée à Gérard de Rye sire de Balançon. ils eurent 6 enfants (dont postérité qui suit)

13° génération

Marc de Rye eut deux enfants de son mariage avec Jeanne de Longwy

1) Claude François de Rye qui épousa sa cousine germaine Françoise-Marie de Rye fille de Joachim devenue dame de Neufchâtel dont il eut plusieurs enfants morts en bas âge dont l'un portait le prénom d'Octavien. Marc de Rye mourut en 1567.

2) Sabine de Rye femme de Philippe de Poitiers. Elle eut un fils Claude Antoine de Poitiers baron de Vadans marié en 1613 à Louise fille de philibert de Rye Comte de Varay.

Joachim de Rye marié à Antoinette de Longwy n'eut qu'une fille :

Françoise-Marie de Rye qui épousa. en premières noces Claude-François de Rye fils de Marc son cousin germain dont on vient de parler et en secondes noces en 1575 Eléonor Chabot comte de Charny De ce deuxième mariage naquirent quatre enfants (dont postérité qui suit):

Gérard de Rye époux de Louise de Longwy eut six enfants :

1) Philibert marquis de Balancon général d'artillerie aux Pays Bas marié à Claude de tournon fille de Just et de Claudine De la Tour d'Auvergne Il décède en 1586. Ils eurent trois enfants.

2) Joachim Ferdinand de Longwy dit de Rye archevêque de Besançon, prince du Saint Empire, baron de l'Isle. Il est mort en 1636. Il a acquis en 1620 les biens des d'Ortembourg et en 1623 ceux de Christophe de Rye .

3) Marc marquis de Varembois qui épousa Dorothée de Lorraine et mourut sans postérité en 1599.

4) Claude baron de Vuillaffans mort sans enfants.

5) Joachim marquis de Tréfort gouverneur de Bresse décédé en 1603 sans postérité.

6) Antoinette épouse de Gaspard d'Andelot baron de Chemilly.

14^o génération

Françoise-Marie de Rye de son mariage avec Eléonor Chabot comte de Charny grand écuyer de France gouverneur du duché de Bourgogne seigneur de Neufchâtel mort le 12 juillet 1597 à Saint Jean de Losne eut quatre enfants :

1) Françoise Chabot épouse du comte de Chiverny et morte sans enfants,

2) Catherine Chabot baronne d'Autrey qui épousa Mr de Vergy, comte de Champlitte baron d'Autrey, Morey, La Rochelle, St Julien, gouverneur du comté de Bourgogne, capitaine de la cité impériale de Besançon et mourut sans postérité,

3) Marguerite Chabot dame de Rahon et de Pagny qui donna sa main à Charles de Lorraine duc d'Elbeuf mort à Paris le 5 Novembre 1605. Ils eurent 6 enfants dont :

a) Charles de Lorraine duc d'Elbeuf

b) François de Lorraine comte d'Haricourt

c) Louis Comte d'Armagnac

d) Marie Marguerite princesse de Lorraine et d'Elbeuf

4) Eléonore Chabot qui fut mariée à Christophe de Rye-la-Palud. Elle était morte en janvier 1620 Ils eurent 14 enfants (dont postérité qui suit)

15° génération

Christophe de Rye de La palud marquis de Varenbon comte de Varax et de la Roche-Saint-Hippolyte baron de Villersexel seigneur de Neufchâtel qui succéda à ses deux grands oncles maternels en 1605. et décéda en 1628 marié à Eléonore Chabot ont eu 14 enfants :

- 1) François de Rye (dont postérité qui suit)
- 2) Simon de Rye baron de Balançon mort sans postérité
- 3) François de Rye abbé d'Accey
- 4) Claude de Rye baron dde Balancon après le décès de son frère Simon, général d'artillerie marié à Claudine Prospère de la Baume dont un fille Dorothee mariée au marquis d'Yanne.
- 5) Catherine de Rye abbesse de Château-Chalons.
- 6) Claire Marie de Rye mariée au comte de Montmayeux en Savoie
- 7) Hélène de Rye abbesse de Baume les Dames
- 8) Jeanne de Rye chanoinesse d'Epinal
- 9) Béatrix de Rye chanoinesse de Château-Chalons
- 10) Anne de Rye morte sans alliance
- 11) Alexandrine de Rye chanoinesse de Mons
- 12) Dèle de Rye femme d'Emenfroy de Cusance suivant les uns et suivant Rousset (Dict.hist.) femme de Philibert de la Guiche comte de Sévignon
- 13) Anne Marguerite de Rye mariée à Guillaume Richardot dit Gruiblet baron de Limbeck président du conseil privé de Flandres puis en 2° noces à Joachim de Vienne dit de Bauffremont marquis de Listensin . elle décède en octobre 1654. de ce second mariage elle eut 2 filles :
 - a) Louise Françoise mariée à Charles Louis de Bauffremont dont un fils l'abbé de Bauffremont
 - b) Desle mariée à Jean de Watteville dont un fils N. de Watteville marquis de Conflans.
- 14) Louise de Rye femme de Claude de Poitiers baron de Vadande. Ils eurent trois enfants :

Jeanne Françoise de Poitiers mariée à Laurent de Grammont

Catherine mariée à Michel de Villers la Faye baron de Vaugrenans

Ferdinand Eléonore de Poitiers marié à Jeanne Philippine de Rye sa cousine germaine (dont postérité qui suit)

16° génération

François de Rye seigneur de Neufchâtel marquis de Varambon Comte de la Roche Baron de Balançon mourut au commencement de l'année 1648. Il avait épousé le 6 mars 1625 Catherine d'Ostefrise marquise de Rittberg De ce mariage il eut trois enfants :

- 1) Ferdinand de Rye tué au siège d'Arras en 1640
- 2) François de Rye décédé à Besançon à l'âge de 18 ans

3) Jeanne Philippine de Rye mariée à Ferdinand Eléonore de Poitiers son cousin germain fils de Claude Antoine et de Louise de Rye, comte de Poitiers cité plus haut qualifiée après la mort de son frère Just marquise de Varambon Comtesse de Poitiers, de St Vallier baronne de l'Isle (dont postérité qui suit)

Devenu veuf, François de Rye le sire de Neufchâtel contracta une nouvelle alliance avec Catherine d'Haraucourt (1635). Il n'en eut qu'un fils :

4) Ferdinand François Just de Rye de la palud marquis de Varambon, baron de l'Isle seigneur de Vuillaffans, Balançon, Montrond, Cicon, Ougney, Montrambert, Comte de la Roche qui hérita de la seigneurie de Neufchâtel et de la châtellenie de L'Isle et des autres terres de son père, à charge de les transmettre aux descendants males de Jeanne sa soeur si lui même n'avait point de fils qui put lui succéder. épousa le 16 Septembre 1655 Marie Henriette de Cusance et de Vergy. Il mourut le 5 Août 1657 à Besançon sans laisser d'enfants. Par son testament fait à Villerssexel le 18 juillet de cette même année, il avait institué son épouse héritière de toutes ses possessions. De là un grave procès entre Marie Henriette et sa belle sœur Jeanne de Rye, comtesse de Poitiers, qui se termina par un compromis. Marie Henriette de Cusance se remaria à Charles Eugène prince d'Aramberg gouverneur de la province de Franche Comté. Les biens provenant de Christophe de Rye de la Palud marquis de Varambon lui furent attribués par le conseil de Flandres au détriment de Ferdinand Eléonore de Poitiers.

17° génération

Ferdinand-Eléonor de Poitiers mourut en 1664 Il eut de son mariage avec Jeanne Philippine de Rye sa cousine germaine 3 enfants :

- 1) Frédéric Léonor de Rye Poitiers dit le marquis de Poitiers né en 1654 colonel de dragon puis brigadier en 1694 marié à Catherine de Grammont la Roche sans postérité.
- 2) Dorothee de Poitiers mariée à Jacques de St Mauris Comte de Rosjean, seigneur de Montbarrey(1672) dont un fils Philippe de St Mauris comte de Montbarrey
- 3) Ferdinand-François de Rye Poitiers né en 1652 mort en 1705 comte de Poitiers seigneur de Neufchâtel qui soutint la gloire du nom et des armes de la maison de Rye et épousa successivement Marguerite Françoise d'Achey puis Françoise Saladin (dont postérité qui suit).

18° génération

Ferdinand François de Rye Poitiers eut trois filles de son mariage avec Marguerite Françoise d'Achey :

- 1) Marie Françoise de Poitiers qui épousa Charles-Antoine-François, marquis de la Baume-Montrevel en 1708 dont un fils Claude-Ferdinand-François
- 2) Louise-Jeanne-Philippe de Poitiers mariée à Gabriel-Philibert de Grammont baron de Chatillon-Guyotte.
- 3) Marie-Emmanuella mariée à Ferdinand-François-Florent marquis du Châtelet mort en Janvier 1757 et enterré dans la chapelle du château de Torpes.

De son second mariage avec Françoise fille d'Arnoul Saladin d'Anglure, marquis de Coublans et de Christine du Châtelet il eut 2 fils et 3 filles :

- 4) Ferdinand-Joseph Comte de Poitiers seigneur de l'Isle qui succéda aux biens des De Rye, marié en 1714 à Marie henriette Gertrude de Bourbon Malause marquise de Montréval, La bruyère. Il meurt le 29 octobre 1715 à Paris laissant sa femme enceinte.(dont postérité qui suit)
- 5) Charles-Frédéric qui mourut très jeune
- 6,7 et 8) trois filles mortes jeunes et chanoinesses de Remiremont.

19° génération

Ferdinand Joseph de Poitiers eut une fille de son mariage avec Marie Henriette de Bourbon Malause :

1) Elisabeth-Philippine de Poitiers née le 23 décembre 1715 dame de Neufchâtel et de l'Isle mariée en Juillet 1728 à l'âge de 13 ans à Guy-Michel de Durfort de Lorges maréchal de France, duc de Randan, gouverneur de la Franche-Comté.. De ce mariage ne naquit qu'une fille :

a) Marie Jeanne Geneviève de Durfort de Lorges mariée le 18 Avril 1748 à Jean Bretagne Charles Godefroy duc de la Trémoille et de Thouars prince de Tarente décédée sans postérité en décembre 1762 onze ans avant ses père et mère.

Après le décès de sa fille Guy-Michel de Durfort de Lorges et sa femme apportèrent leur affection sur une nièce du Duc, la Duchesse Adélaïde Philippine de Quentin dame d'honneur de la comtesse d'Artois qui avait épousé Jean Laurent de Durfort Civrac lequel portait aussi le titre de Duc de Lorges. Le 12 Septembre 1772 la duchesse de Randan fit à la nièce de son mari une donation de 600 000 francs et le 28 du même mois le maréchal l'institua héritière de tous ses biens. Le duc de Randan et sa femme décèdent en Juin et Août 1773. La duchesse avait institué pour héritière les marquises de Choiseul-la-Baume et de Ligneville ses parentes. Celles ci intentèrent un procès à la duchesse de Lorges de Quentin de Durfort Civrac pour faire annuler la donation de 600000 francs faite à son profit mais un arrêt du parlement de Besançon débouta les demanderesses de leur prétention (1787). Presque tous les biens de la famille de Poitiers

devinrent la propriété de Adélaïde Philippine de Quintin femme séparée de biens de Jean Laurent de Durfort Civrac duc de Lorges maître de camp commandant le régiment Royal - Piémont –cavalerie ancien menin de Sa Majesté et son lieutenant général au Comté de Bourgogne.

Madame de Lorges de Durfort Civrac était dame de Neufchâtel et de l'Isle à l'époque de la révolution de 1789. Elle avait quitté la France en 1791 mais elle était revenue à Saint Claude dans le Jura. le 13 Août 1792 ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par la municipalité de cette ville. La plus grande partie des biens patrimoniaux séquestrés par décret de l'assemblée à la date du 9 février 1792 a été vendue dans le courant de l'an 1795. Un arrêté de l'administration centrale du Jura du 18 mars 1796 avait rayé provisoirement la duchesse de la liste des émigrés et elle avait repris l'administration de ses biens non encore aliénés mais la loi du 19 fructidor an V (5 Septembre 1797) changea cette situation. La duchesse fut maintenue sur la liste des émigrés déclarée morte civilement et le séquestre fut réapposé sur ses biens. Quand elle obtint le 5 mai 1803 la radiation définitive il ne lui restait plus de ses immenses propriétés de Franche Comté que 1166 hectares de bois compris entre les territoires de l'Isle et de Vermondans. Comme deux de ces bois étaient grevés de droits d'usage au profit des habitants de l'Isle, une transaction passée le 29 Juillet 1809 entre Guy de Durfort de Lorges fils aîné de la Duchesse et la municipalité de l'Isle a mis fin au procès existant au sujet du cantonnement .

De son mariage avec Jean Laurent de Durfort Civrac Madame la duchesse Adélaïde Philippine de Quintin de Lorges de Civrac a laissé deux fils :

1) Guy Emeric Aimé de Durfort de Civrac duc de Lorges décédé en 1837. Il avait épousé en 1801 Anne Antoinette de Jaucourt dont sont nés deux fils qui ont une nombreuse lignée.

2) Alexandre de Durfort de Lorges marquis de Civrac marié à mademoiselle de Courcelle dont il a eu 5 enfants ;

a) Marie Emeric de Durfort marquis de Civrac marié à Emilienne de Lesmaisons mort sans postérité en 1875

b) Marc Henri Louis de Durfort marquis de Civrac après la mort de son frère aîné député de Maine et Loire marié à Gabrielle Geneviève Louise Lesmyre et décédé le 24 Février 1884 Ils ont eu deux filles : Honorine mariée en 1884 au duc de Blacas et Henriette qui a épousé en 1895 le Comte de La Baume Pluvinal.

c) Laurence Marie de Durfort Civrac mariée en 1826 à Victor Emmanuel de Fourroy de Lauberivière comte de Quinsonnas maréchal de camp et déporté. De ce mariage est né un fils Emeric en 1828 mort sans alliance et une fille Marie Emilie Gabrielle mariée en 1856 au comte de Virieu

d) Marie Elisabeth Anne de Civrac non mariée et habitant Beaupréace

Marie Henriette de Durfort Civrac mariée à Paul Antoine Leclerc comte de Juiné sénateur décédé en 1899

Ce sont les quatre premiers des descendants d'alexandre de Durfort, marquis de Civrac qui étaient propriétaires des forêts de Neufchâtel comprenant 1166 hectares sur la commune de Dambelin, Neufchâtel, Vaivre, Lanthenans, Blussans et l'Isle. Ils les ont vendues par acte sous seing privé du 11 décembre 1874 déposé au nombre des minutes de Maître Robin notaire à Paris, à Mr François Christophe Nicolas Juvénal Vieillard Migeon, sénateur du territoire de Belfort et maître de Forges à Morvillars. Mr Vieillard est décédé en 1887 il avait trois fils :

Edouard Léon Vieillard ingénieur et maître de forges à Morvillars ; Armand Gaston Vieillard député demeurant à Paris Boulevard Malesherbes et Henri Juvénal Vieillard, maître de forges décédé avant ses père et mère et laissant de son mariage avec Louise Marie Yver cinq enfants : Paul, Jeanne , Charles Henri, Lucie, René Juvénal demeurant à Paris 105 rue Lafayette .

A raison de l'existence de mineur les biens de la famille Vieillard ont fait l'objet d'une licitation qui a eu lieu le 10 Mai 1888 devant le tribunal de la Seine

Mr Jacques-Debry s'est chargé de publier la généalogie des Neufchâtel, mais l'auteur en est Monsieur Henri Faget de Casteljaud.

Les données de Mr André Dodivers ont été complétées par celles de Mr Bulliard (Annales de l'Isle sur le Doubs 1889)

LA TERRE DE NEUFCHATEL A L'EPOQUE GAULOISE

Il est certain que les Gaulois ont séjourné dans une partie de la terre de Neufchâtel. Leur séjour est en effet attesté par de nombreux monuments parfaitement authentiques, ainsi à pont de Roide plusieurs localités rappellent le culte de Diane : " Roche Danne " (rupes dianaë) que l'on prétend avoir été autrefois consacré à Diane, la " Combe d'hyans " (vallis dianaë) près de Neufchâtel . Des fouilles faites à Roche Danne ont amené la découverte de nombreux objets appartenant à l'époque gauloise ; Plusieurs aiguilles en os, un couteau en silex dont la lame a six centimètres de long sur quatre de large, le manche en bois de cerf mesure dix sept centimètres.

Dans le canton de l'Isle, les monuments celtiques sont également nombreux, la plupart des voies romaines qui sillonnent le pays sont greffées sur des chemins gaulois. Ce fait est surtout visible à Soye, à Mancenans les l'Isle, à longevelle, à Lanthenans, mais principalement à Colombier-Chatelot, à Rang où la chaussée de Jules César recouvre une voie gauloise à ornières creusées dans le roc. Plusieurs sites portent des noms gaulois : tels sont les " châtelards " de médière, de Lanthenans, le châtel de Mancenans les L'Isle. On a découvert à longevelle une hache ou grattoir en chiste siliceux. A Colombier-Chatelot un grattoir en silex et une épée de bronze sans poignée, longue de quarante huit centimètres, à double tranchant et à lame progressivement amincie moins un léger renflement voisin de la suture du manche rivé par deux clous, mas la plus curieuse découverte est celle qui a été faite près du village de Blussangeaux : dix sépultures ont été trouvées en mai 1882 dans une sablière à quatre vingt centimètres de profondeur au lieu dit " les pales " (dans chaque emplacement de sépulture le sable avait été enlevé et remplacé par de la terre végétale) les squelettes avaient les pieds tournés soit au sud, soit à l'est, plusieurs de ceux ci portaient au cou des celliers, aux bras et aux jambes des bracelets de bronze, quelques uns avaient des bagues et des fibules de même métal. Parmi ces dix sépultures se trouvait un squelette d'enfant, deux portaient au cou aux bras et aux jambes des cercles de bronze ornés de perles ou de stries régulières, avec renflement du métal aux extrémités et au milieu de la tige métallique. Un des squelettes avait à l'annulaire de la main droite un anneau de bronze sans soudure. Chaque corps portait sur la poitrine un fibule de bronze dont le fil en spirale formait ressort. Auprès du squelette de l'enfant était un petit couteau de fer long de neuf centimètres avec scie de même dimension.

De semblables découvertes ont été faites dans la prévôté de Mathay. On a trouvé et on trouve encore fréquemment dans le voisinage de ce village de nombreuses monnaies gauloises. On y a également trouvé une hachette en jade axinien. A Mandeuire, non loin de Mathay, on a découvert une statuette remarquable d'airain représentant l'Hercule gaulois puis la statue d'un druide qui était très bien conservée. Toutes ces découvertes prouvent évidemment que les gaulois ont habité la région

LA TERRE DE NEUFCHATEL SOUS LA DOMINATION ROMAINE

Le séjour des Romains dans la terre de Neufchâtel est attesté par de nombreux monuments. Pont-de-Roide était le point d'intersection de plusieurs voies romaines communiquant : avec Mandeuve par les forges actuelles de Bourguignon et la " champagne " de Mathay, avec Porrentruy par le gorge de la Crochère, avec Saint Hippolyte par Dampjoux et Bief, avec Baume les Dames par le val de Dambelin, Tournedoze et la crête du Lomont, avec le camp de Peseux par Vermondans, Neufchâtel, la crête du Lomont au lieu dit " la vie de Charmont " et " la vie du Ferron "(Charmont veut dire montagne de chars et vie du ferron voie ferrée), par Solemont au lieu dit " Fond de vie " (voie ferrée ou pavée) par la Barbèche au lieu dit " Champ du moulin ". Cette voie allait rejoindre au col de Ferrières la route de Pont-de-Roide à Baume en passant depuis les Ponts de Solemont par Valonne, Vyt et Vellerot les Belvoir. La voie de Pont-de-Roide à Baume traversait le Doubs au dessous de la première de ces localités à un endroit qu'on appelle aujourd'hui le " champ du vieux pont ". On aperçoit encore quelques vestiges de ce pont qui était encore visible vers l'année 1800. La route de Pont de Roide à Mandeuve franchissait le ruisseau de la Ranceuse près du haut fourneau de Pont de Roide, sur un pont dont on voyait encore à la fin du siècle dernier la maçonnerie revêtue d'un mastic de ciment romain de cinquante à soixante centimètres d'épaisseur. Cette voie est parfaitement conservée et visible sur une longueur de quinze à vingt mètres un peu en aval du haut fourneau à un endroit que les habitants du pays appellent vulgairement la " chaussée ". Sa largeur est de trois mètres sur une profondeur de un mètre .

La terre de l'Isle était également sillonnée par de nombreuses voies romaines. Outre la grande voie ou chaussée de Jules César passant à Pompierre (l'église de ce village a été construite sur cette voie), Rang, Blussans, Colombier châtelot, nous citerons : le chemin d'Accolans à Geney et d'Accolans à Grammont, qualifié " sur la prusse " et la " voie des Breuleux " , le chemin d'Arcey aux salines de Saunot par Villers et d'Arcey à Sainte Marie et présentevillers, le chemin de Geney à Onans, le chemin de Lanthenans à l'Isle par Bermont, le chemin d'Uzelle à Mancenans, de Marvelise à Onans, de Marvelise à Montbéliard, et enfin le " vieux grand chemin " voie pavée venant de Gondenans-Montby et d'Uzelle gagnant Soye et de là Mancenans et l'abbaye du Lieu Croissant.

(J'ouvre ici une parenthèse pour signaler le fait suivant : le long de la rive du Doubs. donc en bordure de la voie de Jules César, après le village de Clerval, on remarque un terre plein de cinquante mètres de côté environ surélevé par rapport aux terrains environnants et entouré d'un fossé. La tradition appelle cet emplacement " le tertre de Jules César " . La tente de ce dernier aurait été installée à cet endroit lors de son passage dans notre région).

Ces différentes Voies présentent généralement trois lits de matériaux : le " statum " ou couche inférieure ou grosses pierres, le " rudus " ou lit intermédiaire de pierres plus petites, de moëllons rangés avec ordre et liés avec du ciment, enfin l' " aréna " ou lit supérieur formé d'une couche de gravois. En plusieurs endroits la surface était pavée, alors les pierres étaient posées non à plat mais sur champ afin de donner à l'assemblage plus de solidité. Les bords étaient soutenus par des pierres de lisière. (C'est le cas de la voie romaine partant de Blussans et passant en lisière du bois de Saucy. On trouve encore ce pavage en labourant le sol avec le Charrue à cet endroit) .

Les romains protégeaient leurs routes par des camps retranchés et par des forteresses. on a découvert trois de ces camps dans le voisinage de la seigneurie de Neufchâtel :

1) Le camp de Hohenburg sur le Mont-terrible, était un boulevard imposant, fermé par une muraille qui embrassait tous les défilés de cette montagne .

2) Le camp de Mandeuve fut d'abord au dire de Duvernoy le siège d'un camp d'été, puis d'un camp permanent, et d'un dépôt de cavalerie.

3) Le camp de Péseux (découvert en 1839) est situé au dessous du village sur un plateau peu spacieux, dont la surface inclinée au couchant et au nord et d'une forme arrondie domine les gorges de la Barbèche et le val de Vyt. Les armes et les objets trouvés à côté des deux cents cadavres découverts, la forme des tombeaux indiquent que ce sont des soldats romains.

Les Romains avaient construit deux forteresses sur le territoire même de la seigneurie de Neufchâtel le château Julien et le château de Chamabon.

Le château Julien fut bâti au témoignage de Perreciot et de Duvernois en 359 ou 360 par l'empereur Julien l'apostat pour arrêter les invasions du nord qui menaçaient déjà de ce côté l'empire romain. Le " fort Julien " dit Parrot conseiller du dernier prince de Montbéliard défendait Mandeuve contre les Suisses. On en voit encore les vestiges près de Pont de Roide sur la rive droite du Doubs au revers d'une montagne de forme conique qui domine le hameau de Châtel. Ce château dont il ne reste plus que des tas de pierres parmi lesquelles on a retrouvé des haches, des épées et des monnaies romaines communiquait avec le village de Châtel par un escalier souterrain dont les vestiges annoncent un ouvrage romain par le mode et la solidité de la construction.

La forteresse de Chamabon (campus Abonis, champ d'Abon) occupait la pointe saillante de la montagne élevée au nord-est de Pont de Roide à l'entrée de la Crochère, le château protégeait la route de Pont de Roide à Porrentruy et servait de vigie pour recevoir les signaux transmis de la Rauracie et les rendre à la ville de Mandeuve d'ou ils étaient aperçus. Au moyen age le château de Chamabon devint le siège d'une seigneurie dépendante des Sires de Neufchâtel. Il fut détruit lors du passage des écorcheurs dans la région

On a cru aussi trouver à Mathay un établissement de bains construit par les Romains et signalé par Dunod. Il paraît que sur le territoire de Mathay à la rive gauche du Doubs et au-dessous de la côte de Saint- Symphorien il y avait des bains publics. Il s'y trouve encore deux fontaines abondantes en toute saison, qui vont jeter leurs eaux dans cette rivière

Il n'est pas jusqu'aux divinités des Romains dont on ne retrouve des monuments justifiant l'hospitalité qui leur fut accordée et le culte qui leur fut rendu dans la contrée. Au levant de Pont-de-Roide. près du château Julien, on voit une haute montagne appelée " Mont Jouot " (Mont-Jovis) au midi de ce bourg se trouvent le village de Dampjoux, (Domus-Jovis) et la ferme de Montglio (Mons-Jovis).

En 1786, à Mathay au dessus du vignoble de Saint-Symphorien on découvrit un vase antique en fine poterie rouge avec l'inscription: "Baccho " et dans une autre partie du territoire du même village une statue en bronze doré, haute de quinze centimètres, et plusieurs autres sujets dans cette région.

A côté de la cité de Mandeuve, (Epomanduodurum) qui était une colonie militaire et souvent le séjour obligé des légions gardant la frontière du Rhin, la terre de Neufchâtel a subi toutes les phases de la domination romaine pendant une durée de cinq siècles.

LA TERRE DE NEUFCHATEL A L'EPOQUE BURGONDE

Vers l'année 450 les Burgondes (de Bur-Gund, guerriers associés) en 406 suivant d'autres historiens, envahirent la Séquanie, et s'y installèrent définitivement en qualité d'alliés et d'amis du peuple romain. Un de leur détachements se fixa dans la plaine de Mathay et de Bourguignon. C'est là un fait avoué par tous les historiens. Le village de Bourguignon, auquel ils donnèrent leur nom en est du reste une preuve convaincante.

Dès leur arrivée ils occupent Châtel, l'ancien château Julien en ruines près de Pont de Roide comme la position la plus inexpugnable du pays. De là ils se dispersent sur les hauteurs et les vallons voisins de Mandeure où ils jettent les fondements des villages que nous y voyons aujourd'hui. La plaine de Mathay ne pouvant produire les récoltes nécessaires à l'entretien des anciens et nouveaux habitants, une partie de ceux ci émigrent et forment de nouveaux villages le long des voies romaines existantes. Le patronage de Saint-Léger d'origine Burgonde sous lequel sont placés la plupart des villages est encore un indice que leurs habitants descendent eux mêmes des Burgondes (plus tard appelés Bourguignons). C'est le cas entre autre de Blussans, Rang, Pompierre.

Maîtres du pays qui va devenir leur seconde patrie, les Bourguignons le partagent avec les anciens habitants échappés aux désastres des guerres précédentes. Ils prennent les deux tiers des terres avec le tiers des esclaves, le reste est laissé aux Gallo-romains. Les officiers et les vétérans Burgondes reçoivent mais à titre révocable les principaux domaines qu'ils font cultiver à leurs esclaves. De là l'origine des grandes seigneuries. Les simples soldats s'établissent dans les fermes sous la condition létique, c'est à dire moyennant une redevance annuelle. Le roi s'était réservé de vastes territoires, de là également l'origine du " fise " et ensuite du " domaine ".

L'arrivée des Burgondes dans la terre de Neufchâtel est marquée par un fait important : l'établissement du christianisme.

Les Burgondes descendent des Scythes de l'Asie centrale. Ce peuple doux et gai, comme le prouvent ses lois et ses coutumes joue un rôle ethnique important dans les origines de notre population .

ETABLISSEMENT DES BURGONDES DANS LA REGION DE L'ISLE

L'établissement des Burgondes dans la terre de l'Isle est constatée par de nombreux monuments : Il existe un cimetière Burgonde au Nord ouest du village de Soye, sur un plateau à pic, portant le nom caractéristique de " Faubourg des Saradins ". Vers 1850 on y a ouvert plusieurs centaines de sépultures d'où l'on a retiré des scramasaxes, des fibules, des plaques de baudriers et quelques sarcophages de pierre blanche. On y a remarqué que les squelettes généralement enserrés dans des laves avaient tous les pieds tournés au levant. Une belle agrafe de bronze recueillie aux " saradins " a été offerte au musée de Besançon par Mr Durand de Gevigney, propriétaire du château de Soye. (En 1942, lors de l'établissement d'une conduite d'eau par mes soins, à cet endroit, nous avons trouvé quantité d'ossements humains. que j'ai fait pieusement ramasser et réinhumer).

Il existe un autre cimetière Burgonde au sud est du village de Montenois. A coté des squelettes on a trouvé des scramasaxes, des plaques de ceinturons, des fibules ornées de pierres rouges et bleues, des boucles d'oreilles d'argent fermant au moyen de crochets.

De semblables découvertes ont été faites à Arcey en 1851 au lieu dit "champ de la Lance", à Bournois au lieu dit " les paigus ", à Colombier Châtelot, au Magny de l'Isle, à Longevelle, à Mancenans en 1817 et 1843 aux lieux dits " sur les côtes " et " en Ragot ".

Le village de Blussans a certainement été fondé par les Burgondes avec Rang et Pompierre vers 517. Ces villages se placèrent au point de vue religieux sous la protection de Saint Léger. (Au choeur de l'église de Blussans un tableau représente l'arrestation de Saint Léger par des soldats et des vitraux de l'église de Rang le représentent également). Ce dernier étant décédé en 678, la fondation de ces paroisses est postérieure à cette date mais les villages existaient déjà auparavant, la désinace " ANS " qui termine le nom de Blussans est également une preuve de son origine Burgonde.

LA TERRE DE NEUFCHATEL SOUS LA DOMINATION FRANQUE

Sous la domination franque jusqu'à Charles le Chauve, la société civile dans la terre de Neufchâtel demeure la même à peu près que sous les Burgondes. On y voit les mêmes officiers publics, les mêmes magistrats, les mêmes usages, les mêmes impôts. L'Elsgau continue à être administré par un comte résidant à Mandeuve où se tiennent les plaids généraux. L'histoire nous a conservé le nom de cet officier général sous le règne de Gontran : C'était le Comte Garnier premier maire du palais de ce monarque. Le Roi lui avait donné la terre de Neufchâtel pour apanage. Il lui confia la mission de reconstruire l'abbaye de Baume les Dames. Ce monastère, fondé par Saint Germain évêque de Besançon vers le milieu du IV^{ème} siècle, avait été ruiné par Attila cinquante ans après. Le Comte Garnier releva l'établissement et lui témoigna sa générosité par l'abandon qu'il lui fit de son patronage de l'église de Châtel et d'une partie de ses biens dans la contrée, entre autres de la prévôté de Mathay qui dès lors forma jusqu'au XIV^{ème} siècle une terre indépendante régie par l'abbesse de Baume et placée sous la protection spéciale des Comtes de Bourgogne. Le reste de la terre de Neufchâtel continue à être administré par les Comtes de l'Elsgau.

La civilisation chrétienne apportée par les Burgondes produit l'extension de l'agriculture. Les abbayes qui entourent la terre de Neufchâtel ne sont pas seulement des asiles de paix, de religion et de prières mais encore des lieux de travail. Des écoles ouvertes à la jeunesse, des ateliers où l'on cultive tous les arts et tous les métiers, et surtout des centres puissants d'agriculture. Les religieux après le temps suffisamment donné aux exercices de la piété, travaillent à la culture des terres, abattent les forêts, défrichent les landes et les transforment en campagnes fertiles, en prairies verdoyantes.

Nous pouvons affirmer ici que le défrichage complet de Sourans, Lanthenans, Hyémondans est du au religieux du prieuré de Lanthenans, celui de Appenans, Mancenans, Geney est du à ceux de l'abbaye du Lieu Croissant. Pour situer le travail considérable fait par ces religieux, je situe ici le fait suivant ; à la construction du captage du ruisseau de l'abbaye des Trois-Rois, il fallu descendre à plus de trois mètres de profondeur et pour ceci épuiser complètement la source. Pour ce faire, neuf pompes de gros débit furent nécessaires. Il a été découvert en fond de fouilles une poutre en chêne très bien conservée. C'est la preuve que les religieux de l'abbaye avaient eux aussi épuisé la source, mais comme ils ne disposaient certainement pas de pompes, ils ont résolu le problème en creusant le ruisseau sur la longueur nécessaire pour obtenir une pente qui mette à sec le fond de la source. Ce travail fut énorme et représentait plusieurs milliers de mètres cubes de terrassements faits à main d'hommes.

Malheureusement ce mouvement civilisateur fut un instant, arrêté par l'invasion des Sarrasins. La tradition rapporte que ces farouches musulmans traversèrent le vallon de Dambelin dont ils saccagèrent et brûlèrent les habitations (736). De là, ils se dirigèrent sur Pont-de-Roide et sur les villages voisins qu'ils mirent tous à feu et à sang.

Après l'expulsion des Sarrasins, une nouvelle invasion ruine à nouveau la région, c'est celle des Hongrois, qui détruisit pratiquement tous les villages de la terre de Neufchâtel.

La prévôté était administrée par un chef, nommé par l'abbesse de Baume, mais ce chef connu sous le nom de " prévôt " n'était dépositaire que du pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif était exercé par tous les habitants. Ceux-ci s'assemblaient deux fois l'an au printemps et à l'automne pour traiter leurs affaires. Les " plaids " ou assises se tenaient sous les " tillets "

devant l'église de Mathay. Ils étaient annoncés trois jours de suite par le "Viebbe" ou messenger de la prévôté à qui on payait en ces jours sa dépense.

C'était dans ces " plaids " que l'on rendait la justice et que l'on terminait les différends. Les sujets de la prévôté ne pouvaient être jugés que par leurs " pairs ". Ce n'était qu'après la déclaration de culpabilité que le prévôt appliquait les peines portées par les statuts ou les coutumes.

A l'exercice du pouvoir exécutif était encore annexée la charge pour le prévôt de vérifier les poids et mesures, d'instituer les messiers et forestiers, de veiller à ce que les " charrières " ou chemins publics eussent vingt deux pieds de largeur. Les infractions à ces règlements étaient punis d'une amende de soixante sols.

A la fin du XIII ème siècle, un maire fut adjoint au prévôt comme officier de basse justice, et il présidait les plaids en l'absence de celui ci. Il connaissait des délits jusqu'à trois sols d'amende.

Le prévôt ne pouvait résider à Mathay. Lorsqu'il venait présider les plaids, le paiement de sa " déplace " était réglé ainsi : Les habitants de Mathay, de Bourguignon, de Lucelans tenant " meix " lui devaient le jour du " plaid " un pain et demi ; Ceux de Bavans et d'Ecot chacun un denier. Les hommes qui n'acquittaient pas cette redevance dans les huit jours du plaid étaient condamnés à deux sols d'amende. Le pain devait être reconnu de bonne qualité par le " viebbe ". A Mathay comme à Baume, les pêcheurs devaient être trois jours à l'avance à l'œuvre et apporter le produit de leur pêche au prévôt ou au Maire présidant le plaid. Si les services n'étaient pas suffisants, chaque pêcheur était tenu à deux sols d'amende.

En 1162 l'abbesse de Baume, Stéphanie, se rendit auprès de l'empereur Frédéric Barberousse Comte de Bourgogne qui tenait sa cour à Vesoul et se plaignit au monarque des exactions commises envers les habitants de la prévôté de Mathay par son Prévôt Thierry de Soye. Le 8 des calendes d'octobre de cette même année, Frédéric donna une charte pour réprimer les injustes procédés de Thierry, défendant à lui et à ses successeurs de rien faire contre les coutumes et les statuts de la prévôté.

Grâce à cette protection spéciale et à la liberté des Dames de Baume, les hommes de la prévôté de Mathay conservèrent leur liberté jusqu'au XIV ème siècle, c'est à dire jusqu'à l'époque où l'abbaye de Baume céda cette terre aux seigneurs de Neufchâtel. Ceux ci se montrèrent moins libéraux. Par des empiètements successifs, ils se firent de protecteurs les seigneurs de leurs protégés, de telle sorte qu'au XVI ème siècle la prévôté avait en grande partie perdu son autonomie et son indépendance administrative.

LA FORTERESSE DE NEUFCHATEL

On aperçoit encore les ruines de cette forteresse au sud ouest et à quatre kilomètres de Pont de Roide, au sommet d'un monticule qui depuis la base du Lomont se projette dans le val de Dambelin. Voici la description qu'en donne l'abbé Richard : Une tour très haute en occupait la partie septentrionale. A l'extrémité opposée existaient deux autres édifices carrés, contigus l'un à l'autre et non moins remarquables par leur masse que par leur imposante élévation, c'était ici le manoir féodal. Sur le côté oriental se trouvaient les prisons du châtelain creusées dans le roc (à ce sujet, l'abbé Loye dit : nous n'avons pu découvrir aucun vestige de ces prisons, les vieillards du pays n'en ont aucun souvenir, et probablement elles n'ont existées que dans l'imagination de l'Abbé Richard). Un mur crénelé ceignait l'esplanade de la forteresse dont l'étendue était de quarante mètres de longueur sur vingt cinq de largeur. Au pied de l'habitation seigneuriale, la montagne coupée à pic présente une ouverture qui la traverse. C'est par là qu'on abordait au château et au bourg de Neufchâtel dont les dix ou douze maisons groupées autour de la forteresse n'en étaient séparées que par une rue circulaire et fort étroite. Les deux portes du bourg en occupaient les extrémités, six énormes tours latérales et un second mur d'enceinte protégeaient les habitations sous lesquelles étaient pratiquées des caves spacieuses et de vastes souterrains. Enfin, deux chemins s'élevant en spirale aboutissaient de chaque côté aux portes de Neufchâtel. L'un de ces chemins a sa direction au levant par le hameau d'Urtières situé au fond du Vallon, et l'autre du côté de l'occident communique avec le bassin de Dambelin en traversant une colline par une ouverture taillée dans le roc. Au sommet de cette colline et non loin de ce passage, les successeurs d'Amédée avaient fait construire une maison de plaisance où ils se retiraient, dit on, avec leurs amis pour leurs parties de plaisir, aussi cette habitation était elle appelée " le château de la bombance ". Du lieu qu'elle occupait, l'œil découvre à gauche le val de Dambelin avec les sinuosités pittoresques des montagnes et des coteaux qui l'encaissent, ainsi que la perspective variée de plusieurs villages. A droite la vue plonge dans les gorges de Roide ou bien s'élève sur les pointes noires et majestueuses du Lomont et s'étend plus au loin sur les plaines de Chamabon, d'Autechaux et de Blamont.

La chapelle du château de Neufchâtel était ouverte aux habitants du bourg les jours de dimanche et de fêtes ordinaires, elle occupait la Sommité orientale du rocher sur lequel était assise la rue du bourg au pied de la forteresse. Elle avait deux autels, l'un sous le vocable de Saint Ursin, et l'autre sous le titre de Sainte Catherine. Derrière l'autel de Saint Ursin et dans l'embrasure d'une fenêtre en pierre blanche et douce était placée une armoire en pierre également blanche. C'était l'armarium dans lequel on conservait suivant la coutume de l'époque le Saint Sacrement. Sur une traverse de cette armoire était écrit en lettres gothiques le millésime de l'an 1068.

L'incendie qui consuma le bourg de Neufchâtel en 1575 n'épargna point la chapelle. L'armoire fut détruite, mais les murs furent sauvés et la chapelle restaurée par les seigneurs fut bénite le 7 février 1614.

LA CHAPELLE DU CHATEAU DE NEUFCHATEL



LE CHATEAU DE NEUFCHATEL-URTIERE

La France compte environ 36 000 châteaux, ainsi l'écrivait l'académicien Daniel Rope il y a dix ans. Combien d'entre eux intacts ou en ruines sont encore et resteront méconnus du grand public? Celui dont seules demeurent quelques pierres branlantes et dont nous allons vous entretenir sort de l'oubli parce qu'au pied du donjon féodal, protégée par ce qui reste d'un mur d'enceinte subsiste une humble chapelle ayant résisté aux siècles. Cette chapelle qui fut celle du château menace de s'écrouler. La commune de Neufchâtel-Urtière, actuelle propriétaire d'une partie de la ruine ou tout au moins responsable de l'entretien de la chapelle, a réuni son conseil municipal pour examiner la situation alarmante de l'édifice. Son trop modeste budget communal ne permet pas à la municipalité de faire face à la sauvegarde de ce témoin du passé, aussi fait elle appel à toutes les bonnes volontés. C'est ainsi que la communauté paroissiale a organisé le 11 juillet 1971 une kermesse qui a eu un plein succès au chalet des amis de la nature à Neufchâtel-Urtière et fait vendre une reproduction du château en 1673 imaginé d'après un dessin de l'époque.

L'auteur de la Nouvelle Astrée, Ch. Fr. Ph. Masson (1802) qui relate les amours malheureuses du beau Thibeaut de Neufchâtel avec l'altière Béatrix, fille du Comte de Bourgogne et future femme de l'empereur Frédéric Barberousse, nous dit dans une chronique : " il est question d'un Neufchâtel dans la haute Bourgogne, à quatre lieues au sud Ouest de Montbéliard où il y avait un château dont on voit encore les ruines sur le revers du Lomont. Une famille illustre et puissante tirait son nom et son origine de cet endroit Les seigneurs de Neufchâtel qui se nommaient presque tous Thibaut, étaient qualifiés de Hauts Comtes et marquis de la haute Bourgogne. L'un de ces Thibaut de Neufchâtel fut si puissant qu'on le nomma exclusivement le Grand-Sire ".

Si nous nous reportons au savant ouvrage de Mr l'abbé Richard, curé de Damblin, paru en 1858, aux études historiques du regretté président de la société d'émulation de Montbéliard, Mr Louis Renard, et aux promenades en Franche Comté du chanoine Boillin, curé doyen de Mandeure, ouvrage paru en 1946, nous apprenons que le château de Neufchâtel ainsi appelé par sa construction postérieure à celle de la forteresse de Châté, est situé dans le val de Damblin au sud-ouest et à quatre kilomètres en amont de Pont de Roide au centre d'un cirque de collines, à l'extrémité d'une arête détachée qui s'avance comme un éperon sur la vallée. Cette forteresse est limitée au sud par la tour Gigotte, au nord par une plate forme sur laquelle se dressait le donjon. Entre les deux, il y avait six tours latérales flanquant le mur d'enceinte, plus bas un second mur d'enceinte abritait le bourg de Neufchâtel. L'ensemble avait grande allure.

Le château fut construit de 1136 à 1139 par Amédée de Montfaucon qui devint la tige de l'illustre maison de Neufchâtel (L'origine des Neufchâtels est actuellement controversée, d'après Mr De Casteljou la véritable origine des seigneurs de Neufchâtel est la puissante famille de Dramelay dont le château dresse encore ses ruines dans le Jura près d'Arinthod). Neuf de ses descendants portèrent le nom de Thibaut, les historiens écrivent Thibaut ou Thiébaud ou Thibauld, dorénavant nous l'écrivons Thiébaud.

Possesseurs d'abord de la seule fermetey de Neufchâtel, (Neufchâtel signifie nouveau château, Novo-Castro et contrairement à beaucoup d'écritures, il prend un f , Neuchâtel sans f est le nom de la ville de Suisse au bord du lac du même nom) composée de sept villages du val de Damblin, ensuite d'une vingtaine de villages de la région de Pont de Roide, ils s'élevèrent dans moins d'un siècle, par de brillants mariages qu'ils contractèrent, au rang de la première noblesse du Comté de Bourgogne. Les fiefs qu'ils y possédaient ainsi que dans l'Ajoie dépassaient le chiffre de deux cent. Ils furent longtemps les rivaux des comtes de Montbéliard et à l'apogée de leur puissance au 15 ème siècle, leur souveraineté s'étendait du voisinage de

Besançon à Morteau et au Comté de Montbéliard, dans notre région, et Thiébaud IX possédait Châtel sur Moselle où il avait fait construire un magnifique château, dont on retrouve aujourd'hui par de grands travaux, les bâtiments d'origine.

Pont de Roide était une des localités les plus fréquentées de la seigneurie de Neufchâtel. Il s'y tenait des foires dès le 13ème siècle. D'autre part, Thiébaud III de Neufchâtel, de 1260 à 1219 avait fait de L'Isle sur le Doubs le chef-lieu d'une châtellenie comptant huit villages.

Les habitants du bourg de Neufchâtel furent affranchis et reçurent le droit de commune dès 1311, mais la liberté par l'affranchissement et le droit de propriété ne commencèrent à exister pour les serfs des villages de la fermetey que dans les dernières années du 14ème siècle. Ce n'est qu'après l'accroissement du nombre des affranchis et des censitaires, vers la fin du 15ème siècle qu'on les voit se former en corps de communauté et se réunir, avec la permission du seigneur afin de délibérer de leurs affaires communales.

Etienne, Comte de Montbéliard qui avait pris le parti du marquis de Coucy en guerre avec Albert et Léopold, Ducs d'Autriche souverains d'Alsace, s'attira avec leur inimitié les coups de leur vengeance. Les ducs entrèrent avec des troupes dans ses terres, prirent Héricourt et ravagèrent toute la région. C'est dans cette circonstance que le pont de Pont de Roide fut détruit dans les dernières années du 14ème siècle. Thiébaud VI de Neufchâtel fait reconstruire un nouveau pont plus en amont que l'ancien, et dans sa place actuelle une forteresse dite la tour ou château de Pont-de-Roide fut établie à l'entrée de ce pont pour en protéger et en défendre le passage. Les habitants du voisinage transportèrent leur domicile sous les murs du nouveau château afin d'y trouver protection contre les irruptions trop fréquentes alors des hommes de guerre. Thiébaud les attira par le moyen de l'affranchissement, à la condition d'aider et de renforcer en cas de besoin la petite garnison de la Tour, telle a été l'origine de la ville de Pont de Roide dont Thiébaud VI est la fondateur.

Jean, fils de Thiébaud VI, reçu en partage du chef de Marguerite de Bourgogne sa mère, la terre de Montaigu près de Vesoul et forma an 1411 la branche cadette de Neufchâtel. Son aînée s'éteignit en 1505, elle même finit en 1521 dans la personne de Ferdinand de Neufchâtel Montaigu.

Pendant vingt ans les Comtes allemands Guillaume de Furstemberg et Félix de Verdemberg, époux des deux filles de Claude de Neufchâtel, lui-même fils de Thiébaud IX possédèrent par usurpation la terre de Neufchâtel qui fut restituée en 1527 à Anne fille de Ferdinand de Neufchâtel Montaigu. Cette dame la porta à Christophe de Longwy par son mariage avec ce seigneur et leurs trois filles mariées aux trois frères de Rye la transmirent dans la noble famille de ce nom dont divers membres l'ont possédée jusqu'en 1660. A cette époque le Comte Ferdinand Eléonor de Poitiers recueillit la terre de Neufchâtel avec les autres biens de Rye, dont il releva le nom et les armes. Enfin Elisabeth Philippine de Poitiers apporta en dot (1725) la terre de Neufchâtel à Guy Michel de Durfort, duc de Randan, gouverneur de Franche Comté qu'elle avait épousé et la duchesse de Quentin ou Quintin nièce de ce dernier, mariée à Mr de Durfort Civrac, le rendit dès 1773 seigneur de Neufchâtel. Leurs descendants ont vendu les vastes forêts de cette terre (Ces biens ont été vendus comme biens nationaux à la révolution française). Château et forêts sont actuellement en grande partie propriétés de la famille Vieillard de Morvillars.

Pendant près de deux siècles, le château fort fut la résidence habituelle des sires de Neufchâtel. Au fur et à mesure de leur ascension dans la hiérarchie et de l'importance qu'ils prennent dans la noblesse comtoise, ils abandonnent progressivement leur sévère château fort pour des habitations plus confortables. D'autre part les charges qu'ils assument auprès des ducs, des empereurs ou des rois les obligent à vivre à la cour de ceux ci ou dans des résidences mieux adaptées à leurs fonctions.

A l'instar des ducs de Bourgogne qui ont leurs sépultures à la chartreuse de Champmol près de Dijon, les seigneurs de Neufchâtel se font inhumer à l'Abbaye des trois Rois près de l'Isle sur le Doubs, qu'ils ont richement dotée. Par conséquent, à partir d'une certaine époque, le château fort de Neufchâtel n'est plus une résidence seigneuriale, mais une place forte commandée par un gouverneur qui jouera un rôle important pendant longtemps encore dans la défense des terres de Neufchâtel. Pour illustrer notre thèse, nous citerons les faits de deux des commandants de la forteresse de Neufchâtel : Le marquis de Saint Martin, gouverneur de la province, avait commis Helmont sergent-major (lieutenant-colonel) du régiment de Gouhelans pour commander Neufchâtel, mais le baron de Scey l'envoya à Nozeroy place forte plus importante et nomma à sa place pour diriger la défense de Neufchâtel Sorye de Dôle, capitaine de cavalerie. Le petit-fils du marquis de Varambon, François de Rye sous qui Belmont avait servi s'en plaignit en 1642 au gouverneur des Pays-Bas, alléguant que les seigneurs comtois avaient le droit de placer dans leurs forteresses tels commandants de leur choix pourvu qu'ils fussent sujets du Roi, fidèles et capables et que le gouverneur de Franche Comté n'avait ni le droit ni le pouvoir de les changer.

La famille de Varambon aimait Belmont, excellent militaire et tout à la fois bon administrateur de la terre de Neufchâtel.

Don Francisco de Mallo, gouverneur des Pays Bas, consulta le parlement de Dôle au sujet des réclamations de François et de Ferdinand Just de Rye, mais Sorye resta à Neufchâtel. C'était lui aussi un bon officier. Il occupa activement sa petite garnison de cinquante hommes à faire des courses fréquentes sur les terres du comte de Montbéliard et de l'évêché de Bâle avec des chances alternatives de succès et d'insuccès.

Pendant ces guerres continuelles qui durèrent treize ans et dont souffrait atrocement la contrée frontière de Pont de Roide, on ne faisait plus d'offices religieux que dans la chapelle du château de Neufchâtel. Les fidèles s'y rendaient de plusieurs lieues de distance pour recevoir les sacrements. La guerre sévit particulièrement dans ce pays de 1635 à 1643. La peste qui s'était déclarée dès 1636 moissonna tellement de monde que les terres restèrent incultes et laissa les survivants en proie à la famine.

A l'approche de la seconde invasion française, on travailla à réparer la forteresse de Neufchâtel qui avait été fort endommagée par la guerre de dix ans. Le capitaine Pierrard de Venans leva une compagnie de cinquante hommes pour la défendre. Cette petite troupe était entretenue à l'aide du produit d'une imposition extraordinaire frappée sur les habitants de la seigneurie. En novembre 1613, le capitaine Pierrard s'enferme avec sa troupe dans le château de Neufchâtel et résiste avec succès aux divers assauts des français. C'est au cours de ce long siège qu'un officier français au service du marquis de Vaubrun prit un croquis de la forteresse et du bourg. Ce dessin conservé à Paris au musée de l'armée a été retrouvé par les soins du général Herr. C'est d'après ce relevé que fut réalisé le dessin ci joint

Vers la fin d'août 1674, le duc d'Enghien avait envoyé Mr de Listenois au commandant Pierrard pour le sommer de se rendre au roi de France, tentative inutile. Le château de Neufchâtel ne fut remis aux Français qu'après la conquête définitive de la province, sanctionnée par la paix de Nimègue (1678).

Les capitaines dont les noms nous sont parvenus sont : Adrien de Saint Maurice (1621) de Baudrons (1631) N de Saint Maurice (1636) Sorye de Dôle (1640) Girard Hugonnet de Sirod (1646) Pierrard de Venans (1673).

Pour la documentation du lecteur nous allons énumérer brièvement les faits du 16ème siècle à nos jours concernant la terre de Neufchâtel et ses habitants, et qui sont parvenus à notre connaissance : les deux comtes allemands Guillaume de Furstemberg et Félix de Verdemberg

époux des deux filles de Claude de Neufchâtel, dépossédés de l'héritage de Thiébaud IX résolurent de s'en emparer par la force. Ils envoyèrent leurs troupes prendre possession du château de Pont de Roide. Après une vive résistance, celui ci tomba entraînant dans sa chute les autres places de Neufchâtel.

Plus tard, en 1587. l'armée protestante est aux prises avec 15 000 hommes du parti des Guise, pendant que le duc Henri de Guise pénètre par Pont de Roide dans la seigneurie de Blamont. Les protestants bousculés par le marquis de Pont à Mousson son allié, dévastent les villages du val de Damblin.

Les années suivantes, de 1636 à 1646, épisodes comtois de la guerre de trente ans, sont parmi les plus sombres de l'histoire de notre pays.

Dès 1635 les bandes conduites par Bernard de Saxe Weimar, allié de Richelieu s'affrontent chez nous avec celles du duc Charles IV de Lorraine allié à Philippe II. Mathay, Bourguignon, Pont de Roide sont rançonnées, l'église de Châté est pillée par les Hongrois suivant le parti impérial, peu après ce sont les français conduits par le maréchal de La Force qui achèvent de ravager cette contrée. Après avoir pris L'Isle sur le Doubs, le comte de Grancay occupe Pont de Roide, en 1637, attaque en vain le château de Neufchâtel. Cette forteresse ne sera prise que deux ans plus tard par le colonel suédois Oham.

Une nouvelle calamité vient accroître la misère de notre malheureux pays, la peste qui s'est déclarée en 1636 moissonne tellement de monde que les terres resteront incultes et dépeuplées. Les vides seront comblés par des Suisses du canton de Fribourg et des Savoyards qui viendront s'établir à Pont de Roide et sur les terres de Neufchâtel dès l'année 1655.

Les deux campagnes de Louis XIV en franche Comté, suivies de la conquête définitive de cette province augmentent les misères du malheureux Pont de Roide. D'abord un corps nombreux de cavalerie française en prend possession le 12 mars 1666 et ne le quitte qu'à la fin de l'année, à la suite de la paix d'Aix la Chapelle. A l'approche de la seconde invasion française, on travaille à réparer le château de Neufchâtel fort endommagé par les attaques suédoises. En novembre 1673, la garnison s'enferme dans la forteresse. En février 1674, le marquis de Vaubrun, venant de Belfort, entre en Franche Comté, s'empare de Pont de Roide gardée par des paysans, y place une garnison et s'avance vers Clerval. Les paysans cachés dans les bois harcèlent et attaquent les Français. Un corps de milice menace même de couper la retraite à Vaubrun, il revient sur ses pas, mais il arrive trop tard pour sauver la garnison qu'il a laissée dans la tour de Pont de Roide. Les français après avoir été capturés ont été passés par les armes en représailles du massacre des 123 habitants d'Arcey qu'ils ont brûlé vifs dans leur clocher un mois auparavant. Vaubrun fini par reprendre Pont de Roide, et resserre le blocus du château de Neufchâtel qui ne sera remis aux français qu'après la conquête définitive de la province, sanctionnée par le paix de Nimègue (1678).

L'importance du passage de Pont de Roide avait frappé Louis XIV. Dès son arrivée devant Besançon, il avait donné l'ordre de s'en emparer et de le conserver afin d'en interdire l'accès à toute armée de secours venant d'Allemagne. Ainsi même après la conquête et jusqu'à la fin du siècle, les français tiendront garnison à Pont de Roide.

Après tant de désastres successifs, les terres sont en friches, l'industrie inexistante et le commerce précaire. En 1679, il reste à Pont de Roide une douzaine de maisons habitées par 22 chefs de famille. Le pont est tellement endommagé qu'on n'ose plus l'utiliser. En 1680 le seigneur de Neufchâtel se met en devoir de le faire réparer. La tour qui en défendait l'entrée est démolie, les matériaux de sa démolition et ceux du château de Neufchâtel démantelé par ordre de Louis XIV, sont employés à la réfection du pont et à la construction des forges de Bourguignon.

A la fin du 17^{ème} siècle et au commencement du 18^{ème}, l'industrie naît à Pont de Roide. Le comte de Poitiers, seigneur de Neufchâtel, fait construire une verrerie en 1680 dans le petit ravin de Châtel. Cette manufacture florissante dans ses débuts, disparaît vers 1755. En 1684, le même seigneur obtient des lettres patentes pour construire une forge et un fourneau dans sa terre de Neufchâtel. C'est ainsi que sont créés les forges de Bourguignon. En 1728, il y est ajouté un martin et en 1738 une affinerie et une chaufferie. Le gouvernement français en favorise l'expansion en déclarant exempts de tous droits à leur sortie de France les produits des forges de Bourguignon. Cet établissement fut vendu le 22 brumaire an 7 (13 octobre 1799) comme bien national à la suite de l'émigration de son propriétaire, Mr de Durfort Civrac, dernier seigneur de Neufchâtel. Elle devint le 23 septembre 1807, la propriété de la société Saglio Humann et Gast. En 1825, celle de la compagnie anonyme des forges d'Audincourt et dépendances, et enfin en 1907 celle de la société anonyme Peugeot et Cie, devenue depuis le Société des aciers et outillage Peugeot.

Mentionnons à présent la chapelle seigneuriale du château de Neufchâtel. Elle occupe la sommité orientale du rocher sur laquelle est assise au pied de la forteresse, la rue du bourg, cette rue que, nous reportant quatre siècles en arrière, nous imaginons toute remplie des mille bruits des échoppes, des cabarets et de leur clientèle.

La chapelle renfermait deux autels, l'un sous le vocable de Saint Ursin, abbé et l'autre sous le titre de Sainte Catherine. Avant l'incendie du bourg et de l'église, arrivé en 1575, il y avait derrière l'autel de Saint Ursin une armoire en pierre blanche servant de tabernacle pour le Saint Sacrement sur la traverse de laquelle on lisait le millésime en chiffres gothiques de l'an 1068. Elle était placée dans l'embrasure d'une ancienne fenêtre construite elle aussi d'une pierre blanche et douce. Cette armoire était nécessairement d'une date plus récente et avait été apportée d'ailleurs, de l'église de Châtel peut être puisque la chapelle seigneuriale n'a pu être bâtie au plus tôt, que dans les dernières années du 12^{ème} siècle. Les seigneurs de Neufchâtel l'avaient dotée assez richement pour l'entretien d'un chapelain. Aussi n'a-t-elle cessé d'être desservie par un ecclésiastique jusqu'au commencement du 19^{ème} siècle.

L'incendie de 1575 n'avait pas détruit les murailles. L'édifice fut reconstruit en 1600 et depuis, au cours des siècles, restauré partiellement de temps en temps. Il est grand dommage de le laisser dans un état de dégradation bien regrettable d'autant plus qu'il abrite un des plus purs joyaux de l'ébénisterie du moyen âge .

Le retable du 16^{ème} siècle, véritable merveille à lui seul vaut le déplacement. Un rayon de soleil éclairant l'autel fait ressortir le merveilleux travail accompli il y a plusieurs siècles par des ébénistes inconnus qui étaient de véritables artistes. Devant. L'autel un panneau de chêne sculpté avec soins attire l'attention. L'épaisseur du panneau, le parfait état de conservation du bois prouvent qu'on n'avait pas hésité à utiliser les meilleures essences des forêts environnantes pour ce vivant témoignage de l'habileté de nos ancêtres et que leur bon goût soit transmis aux générations suivantes. Ce panneau sculpté dans un seul morceau de chêne et qui à lui seul est une merveille, est éclipsé par l'ensemble de l'autel. Tandis que le tabernacle est entouré de six colonnettes, le tableau central surmontant l'autel est encadré par quatre colonnes en chêne massif dont la délicatesse d'exécution et le fini sont incroyables. Dans des arbres de 80 centimètres de diamètre et parfaitement secs, les ébénistes de l'époque ont réussi de dégager du tronc une spirale parfaite montant jusqu'au sommet, tandis que tout autour de chaque volute différents motifs pris dans la masse et nullement rapportés, représentent des oiseaux, des feuilles, des fruits, des grappes et ce, de la base au sommet, ce qui constitue un véritable chef d'œuvre d'habileté et surtout de finesse car l'exécution est en tous points impeccable. La base de chacune des colonnes est simple et rappelle celle de l'ordre ionique ou corinthien, quand au

chapiteau, décoré de feuilles d'acanthé et l'entablement avec denticules et modillons, ils complètent harmonieusement l'ensemble.

Charles Lemonnier

Membre de la société d'Emulation de Montbéliard à Pont de Roide.

Les commencements des Sires de Neufchâtel furent modestes, le château, les sept villages de la fermetey composaient leur domaine. On ne les voit point figurer dans les chartes des empereurs, ils sont oubliés dans les grands monuments du XII ème siècle, mais en moins d'un siècle leur nom prend un éclat inattendu, sans combat mais par une politique persévérante et calculée, acquérant toujours, n'aliénant jamais. Ils fondent petit à petit une puissance unie et toujours croissante. Au XIV ème et au XV ème siècle, ils tiennent un rang très peu inférieur à celui des princes de Montbéliard. Les Comtes de Bourgogne les traitent indifféremment de "cousins" et "féaulx". Hauts justiciers non seulement dans leurs propres terres, mais encore dans celles de plusieurs de leurs vassaux, ils ont le droit d'anoblir, de faire grâce, de donner bataille de faire la paix, de légitimer les bâtards et suivant la tradition de battre monnaie. Enfin, on les voit posséder plus de trois cent vassaux et leur richesse proverbiale se traduit dans le langage du peuple par ces mots : "fiefs de Neufchâtel ", plus tard "fiers de Neufchâtel". Ils ne manquent pas non plus de fierté et de morgue, de là l'antique adage : "outrecuy-dance de Neufchâtel ".

Sous Amédée de Neufchâtel, s'accomplirent dans la terre de l'Isle deux évènements qui méritent d'être signalés : A la mort de Renaud III, comte de Bourgogne, Guillaume, comte de Vienne, Mâcon et Auxonne, qui convoitait l'héritage de son frère, se saisit de Béatrix sa fille unique et l'enferma dans une forteresse où il lui fit endurer les plus indignes traitements. Frédéric Barberousse devenu empereur résolut d'arracher la jeune prisonnière à son bourreau. A la tête d'une puissante armée, il entre en Bourgogne et ravage la province. L'Isle et ses environs ne furent point épargnés. Après avoir démantelé la forteresse de Granges, un détachement de son armée vient s'abattre sur le manoir de Senargent dont les tours neuves avaient attiré son attention. A l'approche de l'ennemi, les habitants se réfugient au château. Sous les attaques des soldats, le mur d'enceinte s'écroule au bout de quelques instants, les tours et les bâtiments intérieurs sont démolis et les gens qui s'y étaient réfugiés sont mis à mort sans distinction d'âge ni de sexe. Le village est réduit en cendres et ne se relève de ses ruines qu'après deux siècles. Les vainqueurs continuent leurs ravages et dévastent toute la contrée

Frédéric Barberousse avait à peine assuré sa domination sur le comté de Bourgogne par son mariage avec Béatrix que l'insurrection des villes lombardes le forçait à traverser les monts. Il arriva en Novembre 1162 sous les murs de Milan. Pressée par la famine, la ville durent se rendre à discrétion. Le monarque la fit raser. Le gouverneur n'obtint sa grâce qu'en échange des reliques des rois mages qui par leur passage à l'abbaye du Lieu Croissant firent adopter à cette dernière le nom d'abbaye des Trois Rois.

PRINCIPAUX EVENEMENTS SOUS LES DIFFERENTS SEIGNEURS DE NEUFCHATEL

Sous Thiébaud I.

La terre de l'Isle avait grandement souffert par suite des hostilités entre Guillaume, Comte d'Auxonne et l'empereur Frédéric Barberousse. A la mort de ce monarque, la lutte recommença avec une nouvelle ardeur. Etienne II petit fils de Guillaume entraîna dans son parti la plus grande partie des seigneurs Bourguignons. Thiébaud I de Neufchâtel ayant refusé d'entrer dans la coalition avait à redouter le ressentiment du Comte rebelle. Pour mettre à l'abri la partie la plus accessible de ses domaines, il songea à établir une forteresse sur le Doubs. A cet effet il acheta des religieux de Lieu Croissant toutes les propriétés qu'ils possédaient à Funsans (village situé sur l'emplacement du cimetière actuel de l'Isle), à Uxelles (le Magny) et un terrain de franc alleu, long et étroit environné de toutes parts par les eaux du Doubs (l'île sur le Doubs). La forteresse de l'Isle construite à la hâte préserva la terre de Neufchâtel, mais l'abbaye du lieu croissant fut pillée et les religieux dispersés.

Après le mariage d'Otton II de Méranie avec Béatrix de Bourgogne, Etienne II qui aspirait à la main de cette princesse pour son fils, fit de nouveau appel à ses partisans et la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Otton fut contraint par plusieurs défaites et à cause des misères subies par ses vassaux de demander la paix. Durant cette guerre, la terre fut ravagée par les partisans d'Etienne II, les villages furent pillés et brûlés. La Grange de Courcelles, Geney, Bournois, Mancenans, La. Prétière, Médière, Blussans, la rue de l'Isle, et une foule d'autres devinrent de véritables déserts.

Dans les périodes de paix, la principale industrie du pays était la fabrication des ustensiles de ménage. On fabriquait à Dambelin et dans les villages voisins les écuelles en bois, les "tailhouers" plats à trancher, les "platels" pour la vendange, les "hanaps" tasses ou coupes à boire, les "boitates" petites boîtes, les "potals" petits pots pour la cuisine, la bouteillerie, les jeux d'"eschars" jeux de chariots principale récréation du seigneur. La vaisselle de terre se fabriquait en grand à Baume, mais très peu dans la terre de Neufchâtel. On fabriquait également dans le pays une grande quantité de tonneaux en bois de chêne que l'on appelait "queue".

Sous Thiébaud II

Il fut un des plus puissants soutiens du comte palatin Otton II de Méranie, dans ses luttes contre Etienne d'Auxonne au sujet de la souveraineté de Bourgogne. Lors des propositions de paix qui furent faites en 1221 ou. 1222., il interposa ses soins et son crédit pour amener une transaction.

Le sceau dont se servit Thiébaud II porte un écusson triangulaire chargé d'une bande sur champ fretté, avec légende entre deux filets: "S Théobaldi de Novo Castro".

Voici quelle était la cérémonie de l'hommage et la reprise de fief dans la seigneurie de Neufchâtel : la tête nue, sans épée, sans éperons, à genoux, les mains dans celles du seigneur qui était assis couvert, le vassal disait: "Monseigneur, j'entre dans votre féaulté et hommage pour ...et vous promet foy, féaulté et hommage comme à mon seigneur et bien et loyalement desservir envers vous et vos hoirs cestuy fait et par la meilleure manière que faire se doit". Le sire de Neufchâtel lui prenait la main, le baisait à la bouche et répondait: "je te reçois en ce que tu dis, sauf tot mon droit et de chacun".

La cérémonie de l'hommage n'avait pas toujours lieu au château de Neufchâtel, les vassaux l'accomplissaient partout où ils rencontraient le seigneur. C'est ainsi qu'on voit Jacques de Vienne s'acquitter en 1372 du devoir de fief devant la fontaine de l'"auge" à Neufchâtel.

Sous Thiébaud III

Thiébaud III dit "le grand sire", titre qu'il mérita non moins par l'habileté de son administration que par la vaste étendue de ses domaines et par le mariage illustre qu'il contracta, hérita de la seigneurie de Neufchâtel. En 1240, il fit le voyage de Terre Sainte avec plusieurs gentilshommes. Pendant son séjour en Palestine il fut assez heureux de se procurer deux parcelles de la vraie croix. A son retour il en détacha une petite parcelle qu'il remit aux religieux du Lieu Croissant. Ceux ci après l'avoir enchâssée richement, la placèrent sur un autel qui prit dès lors le nom d'autel du crucifix.

Ses vastes domaines dont une grande partie provenait de la dot de son épouse Marguerite de Montbéliard, lui procurèrent des revenus considérables et lui permirent d'accomplir une oeuvre qui à elle seule suffit pour donner une idée de ses grandes vues, de ses richesses et de sa puissance: C'est la fondation de l'Isle sur le Doubs en 1264.

Le grand sire réunit les trois sections de l'Isle au moyen de deux ponts jetés sur les deux bras du Doubs. Du consentement des religieux du Lieu Croissant à qui elle appartenait, il fit entourer la rue au nord et au couchant de murs épais dont quelques vestiges existaient encore au siècle dernier. Deux énormes tours défendaient les portes à pont-levis aux deux extrémités, du côté de Médière et d'Appenans. Une troisième tour défendait également l'entrée du pont établi au Magny. Les habitations au devant portaient le nom de Ville ou Velle. Les tours du Château ont disparu en 1793, l'emplacement et les bâtiments transformés servent à l'usine Japy dont la porte d'entrée est l'ancienne porte du pont-levis du château.

Près du château, Thiébaud III fit construire une chapelle dans laquelle il déposa les deux parcelles de la Vraie croix. Cette chapelle bâtie sur l'emplacement de l'église actuelle fut pendant le moyen âge l'objet de la vénération des fidèles et des seigneurs de la contrée qui avec le sire de Neufchâtel contribuèrent généreusement à sa dotation.

les reliques de la Vraie croix sont conservées dans un reliquaire riche et curieux: c'est une croix lamée d'argent doré à croisillons équarris amortis en trèfles, haute de cent soixante douze millimètres, large de cent cinquante cinq, décorée sur toute sa surface de rinceaux, de filigranes massifs, sur lesquels s'épanouissent des fleurettes ou des cabochons saillants, sertissant des pierres rouges, blanches et vertes au nombre de vingt-neuf. Au milieu, une plaque en forme de croisette, mobile sur charnières, fermant avec goupilles recouvre le bois de la Vraie croix, deux morceaux hauts de cinq à six centimètres. Le revers de la croix, complètement lisse porte gravée en son centre les armes des comtes d'Ostembourg Salamabca. Au bas de la croix un second écusson : une rose d'ou sort une fleur de lis tigeée, accostée des initiales N C (Nicolas Carlin) avec la date 1575 au dessous. Les initiales révèlent le nom du chapelain de la Vraie Croix qui, en 1575 aux frais des comtes d'Ortembourg seigneurs de l'Isle, renouvela le vieux reliquaire d'origine de son église. Thiébaud III fit de l'Isle le chef-lieu d'une seigneurie comprenant les villages de Médière, Blussans, Rang, Pompierre, Soye, Fontaine, Uzelle et Mancenans. Un capitaine nommé par lui était préposé avec quelques milices à la garde du château. Un prévôt ou bailli était à la tête de l'administration civile et judiciaire.

Sous Thiébaud IV

Thiébaud IV eut en partage la châtelainie de l'Isle avec tous les biens qu'avait son père, dès le pont "Charroz" au dessus de Longeville en aval, et dès Lanthenans aussi en aval. En 1266, il racheta de l'abbé du Lieu Croissant la Grange de Courcelles moyennant deux cents livres estevenantes une fois payées et neuf bichots de froment de rente annuelle à la Saint Martin.

Thiébaud IV eut de grandes qualités, il porta l'illustration de sa famille à un haut degré de puissance par les richesses et les forces dont il sut habilement disposer. Il parvint à ranger sous sa dépendance plus de soixante vassaux mais son ambition le rendit tracassier, guerroyeur et parfois cruel jusqu'à la barbarie.

Le 19 juin 1280, Thiébaud IV vit deux prélats venir lui demander asile pour une nuit dans son bourg de l'Isle. C'étaient Eudes archevêque de Besançon et Henri d'Isny, évêque de Bâle, celui ci n'avait pu, à cause du traité existant entre la ville impériale de Besançon et Otton de Bourgogne, souverain de la province, se rendre dans la mère église pour y prêter serment d'obédience et il avait choisi l'Isle pour remplir ce devoir. Le lendemain Eudes regagna sa ville archiépiscopale et Henri d'Isny se dirigea sur le château Thierry (Etobon) où l'attendait le comte de Montbéliard Thierry III.

En 1291, Thiébaud IV fut en difficulté avec le comte de Montbéliard. Ce seigneur exigeait du sire de Neufchâtel l'hommage non seulement pour les terres provenant de la dot de Marguerite de Montbéliard, mais encore pour le château de Neufchâtel. Le comte de Bourgogne, Otton IV, choisi pour arbitre du différent imposa l'hommage à Thiébaud pour le fief de Cusance, mais il déclara que le château de Neufchâtel n'était pas rendable au sire de Montfaucon Montbéliard.

En 1294, le comte de Bourgogne confirma à Thiébaud la conduite de la voie romaine, (la conduite des grands chemins était le droit de percevoir des péages établis sur les chemins publics à charge de veiller à la sûreté des voyageurs) depuis le Pont Charrot entre Lougres et Bavans jusqu'à Palente, banlieue de Besançon. Il lui confia en outre la garde du Lieu Croissant, de Lanthenans et de Vacluse. A cette charge étaient attachées la haute justice sur les terres de ces trois monastères et la jouissance d'une partie de leurs eaux, forêts et domaines. Le gardien avait en outre le droit d'être défrayé lui et ses gens, chaque fois qu'il faisait sa visite. Il avait aussi le droit de gîte qui consistait dans l'obligation imposée aux religieux de recevoir leur gardien lorsqu'il était à la chasse dans les terres du monastère, un jour et une nuit chaque année et ses "breniers" ou valets de meute, une personne de sa suite, et de leur donner à dîner le lendemain. Cette réception se faisait avec beaucoup de solennité, et même en l'absence du comte le cérémonial était des plus curieux.

En 1301, Béatrix de Bourgogne, abbesse de Baume, donna la prévôté de Mathay à Thiébaud IV. Celui-ci se déclara alors homme féal du monastère. Il s'obligea à se rendre à Baume à chaque élection de l'abbesse pour garder les religieuses et les défendre contre toute contrainte et violence en se tenant à la porte de l'église où l'élection avait lieu. C'était à lui qu'était réservé l'honneur de porter la nouvelle élue à l'autel et de là sur son siège au chœur.

Le frère de Thiébaud IV, Richard de Neufchâtel mourut sans postérité en 1305. Il lui laissa ses terres et seigneuries. Thiébaud IV réunit ainsi toutes les possessions de la maison de Neufchâtel.

En 1301, Thiébaud IV fut caution du prieuré de Lanthenans pour la réparation que celui-ci devait pour avoir emprisonné injustement le prieur de Chatenois .

Sous Thiébaud V

Thiébaud V marcha sur les traces de son père. Comme lui il acquit de nombreux vassaux. Le 15 mars 1315, Jean duc et comte de Bourgogne avait confirmé à Thiébaud V, pour services rendus, les donations des gardiennetés du Lieu Croissant et de Lanthenans faites par Otton à Thiébaud IV dès l'année 1308. De concert avec sa mère Agnès de Château-Villain, il ratifia les franchises que le "Grand Sire" avait accordées le siècle précédent aux bourgeois de L'Isle. La même année il affranchit les habitants de Blamont et de Clémont.

En 1315 Thiébaud de Cusance ayant fait du dommage pour cent livres estevenantes sur les terres du sire de Neufchâtel, celui ci marcha contre lui, le battit et le força à lui abandonner toutes ses possessions de Lanans jusqu'à ce qu'il eut réparé le dommage qu'il lui avait causé.

En 1323 Thiébaud V fit parie de l'expédition des seigneurs comtois contre Henri de Joux qui avait enlevé et jeté en prison le bailli du comté de Bourgogne. Deux ans après, il fit main basse sur la forteresse et les dépendances de Bermont et s'en empara de vive force, parce que la famille d'Aucelle et la maison de Bermont qui possédaient cette seigneurie refusaient de lui en faire devoir de fief. La maison de Neufchâtel garda cette terre pendant vingt-cinq ans et la rendit ensuite à ses anciens maîtres.

Le 13 juin 1337, un traité assurait à Thiébaud de Neufchâtel la succession de Renaud, Comte de Montbéliard, retenue par le duc Eudes ainsi que la garde du Lieu Croissant, de Lanthenans, la vicomté de Baume et la conduite de la voie romaine.

Sous Thiébaud VI

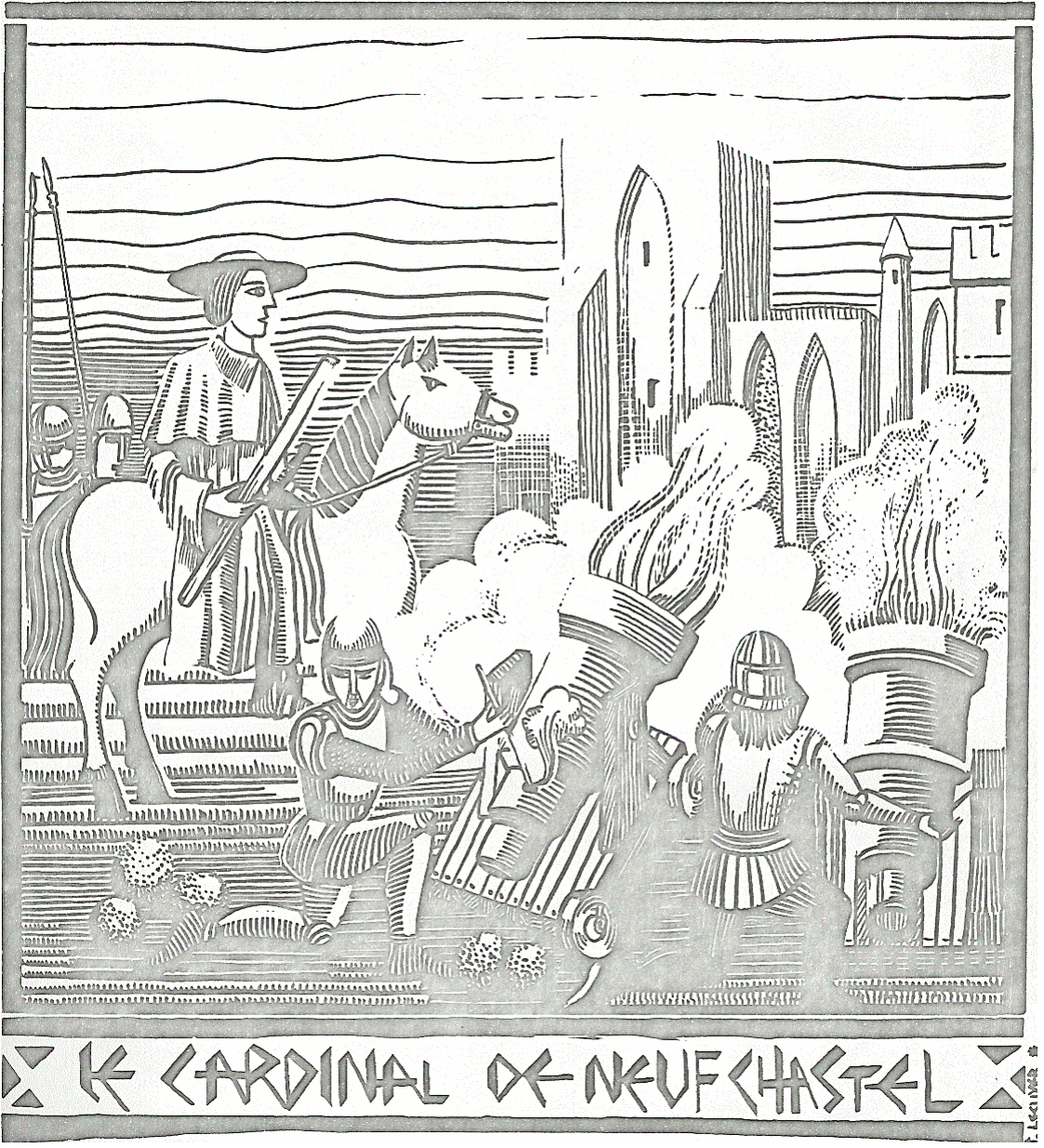
Avant de parler de Thiébaud VI, j'ouvre une parenthèse pour entretenir le lecteur de la vie de son frère Jean de Neufchâtel qui fut l'un des personnages les plus distingués du comte de Bourgogne au XIV^{ème} siècle. D'abord prieur de Saint Pierre d'Abévillers, de Jouhe, d'Arbois et de Notre Dame de Bar-le-Duc, il fut ensuite nommé chanoine et doyen d'Autun. En 1378, il fut élevé sur le siège de Nevers, d'où il fut transféré à celui de Toul en 1379. On croit que Jean de Neufchâtel quitta son évêché de Toul pour entrer dans l'ordre de Saint Dominique puis dans celui des Chartreux. Il fut tiré de cette solitude par son parent, Clément VII, pape d'Avignon, qui le revêtit de la pourpre romaine en 1385. Créé cardinal prêtre du titre des "quatre couronnés", il reçut les évêchés d'Ostie et de Velletri et observa dans sa nouvelle dignité la règle de Saint Bruno. A la mort de Clément VII, Jean de Neufchâtel avec les vingt trois cardinaux qui composaient le pseudo collège d'Avignon, concourut à l'élection de Pierre de Luna qui prit le nom de Benoît XIII, (23 septembre 1394). Ce fut lui qui consacra évêque le nouveau Pontife, le 11 octobre suivant mais dans la suite l'obstination de Benoît lui ouvrit les yeux et lui fit prendre le parti de Boniface IX le véritable pape, retiré à Villeneuve les Avignon avec les dix sept cardinaux qui avaient embrassé le parti de la France et la cause de la justice. Il fit tous ses efforts pour obliger Benoît à se démettre. Nommé gouverneur de la ville d'Avignon par ses collègues il prend part aux opérations militaires dirigées par le Maréchal Boucicaut, contre le château où Benoît se défend. Il parcourt les rues à cheval protégé par une cuirasse et vêtu de rouge, mais sans rochet ni manteau, l'épée au coté et un bâton à la main. Sa présence est saluée par des acclamations enthousiasmes. "Vive la ville d'Avignon" crie le sacré collège! Boucicaut n'a pas de meilleur lieutenant. Une décharge commandée par lui le 29 septembre 1398 blesse l'anti pape, mais le mardi suivant 1^{er} octobre lui même est atteint par le feu de la place et succombe trois jours après des suites de ses blessures. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux d'Avignon. S'il nous paraît déplacé qu'un

LE CARDINAL JEAN DE NEUFCHATEL

Tiré du livre " l'histoire des cardinaux français" par Dushesne
Photo communiquée par la Bibliothèque Nationale



JEAN DE NEUFCHATEL,
*Religieux de l'Ordre de Saint Bruno, successivement Evesque de Nevers
& de Toul, Cardinal Prestre du Titre des Quatre Saints Couronnez,
puis Evesque d'Ostie & de Velitre.*



MITRE DE L'ARCHEVEQUE DE NEUFCHATEL

Musée de Besançon

Remarquable travail du XV ème siècle



cardinal se transforme en général d'armée, les mœurs du moyen age s'en accommodaient sans peine

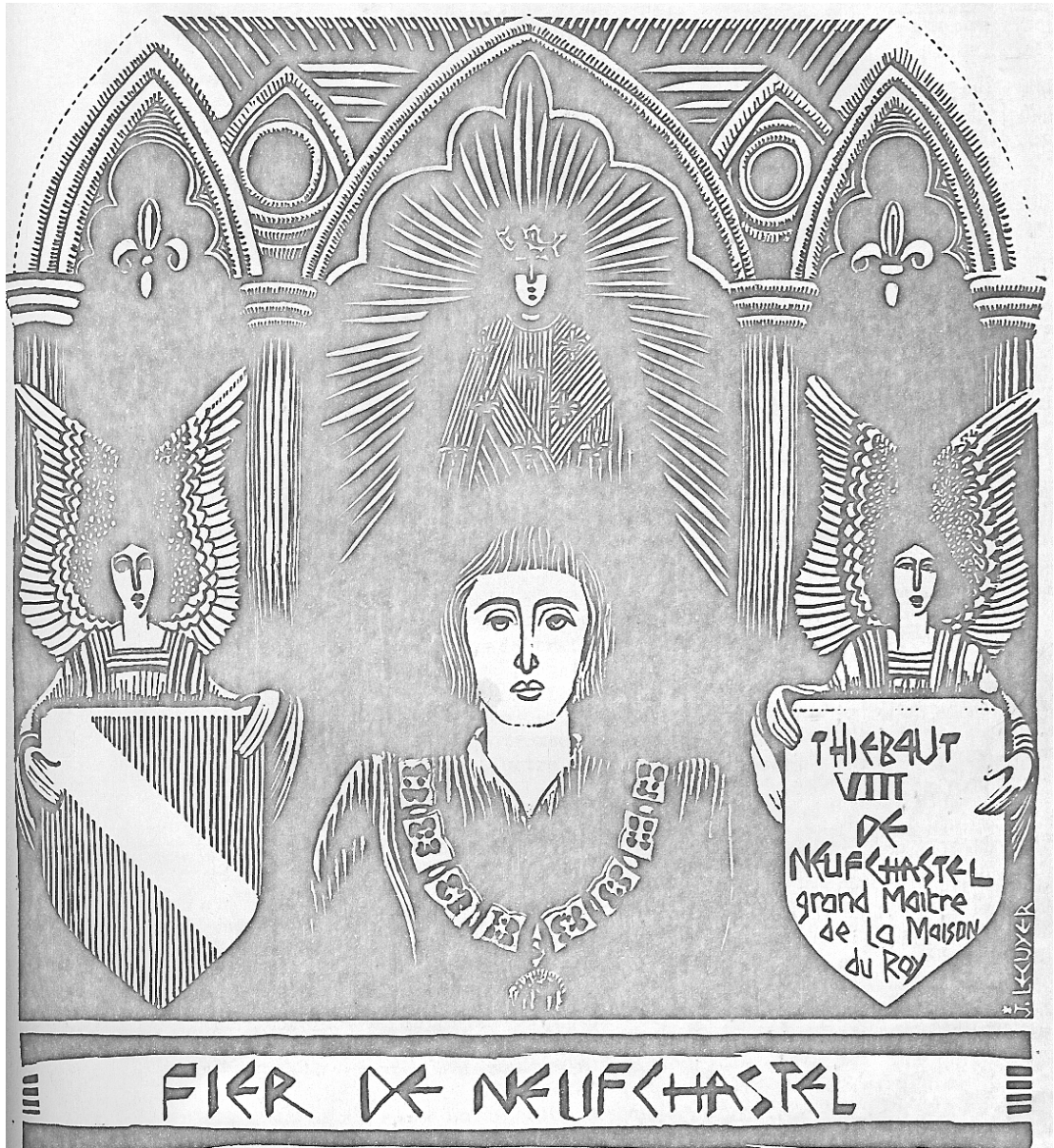
Thiébaud VI, l'aîné des enfants de Thiébaud V succéda à son père dans la terre de Neufchâtel.

Son premier acte fut de demander l'exécution du traité de Vincennes qui assurait à Thiébaud la vicomté de Baume, la garde du Lieu Croissant, de Lanthenans, ainsi que la conduite de la voie romaine. Le duc Eudes refusant de les rendre et traitant toujours en ennemi le sire de Neufchâtel, celui-ci s'en plaignit puis rendu à son caractère altier, il arma, mais fut vaincu, son château de l'Isle, capitula et lui même conduit à Poligny par son beau père, il implora la paix aux pieds du vainqueur (3 juillet 1343). Il l'obtint mais en perdant ses gardes et sa vicomté. Une partie de ses alleus près de l'Isle fut assujettie à l'hommage. Deux ans après, le duc Eudes succomba aux atteintes de la peste. Alors Thiébaud VI rentra en possession de ses fiefs, et s'empressa de punir son vassal, Guillaume de Bermont sire de Montby, qui, contrairement à ses promesses, avait introduit dans sa forteresse les partisans du duc de Bourgogne. Sa forteresse fut enlevée d'assaut, la seigneurie ravagée, le bétail emmené, et le seigneur de Montby expia sa félonie dans les prisons de Neufchâtel. Il ne recouvra sa liberté que 21 juin 1350.

La lutte du comte de Montbéliard contre le sire de Neuchâtel-outré-Joux divisa tous les seigneurs des montagnes. Thiébaud VI pris parti contre le comte de Montbéliard et vit, pour ce fait, sa terre de l'Isle ravagée à plusieurs reprises. Malgré ses remparts et la vigoureuse défense des assiégés, la Rue de l'Isle ne put résister aux attaques de Henry de Montbéliard. Après un siège de plusieurs semaines et des assauts multipliés, elle fut emportée. Les murailles furent rasées et les habitations incendiées, mais ce fut en vain qu'Henry essaya de traverser la rivière du Doubs pour attaquer le château. La tête du pont fut disputée avec un tel acharnement que le comte de Montbéliard dut renoncer à toute tentative de prendre pied dans le bourg. Les habitants de la Rue s'étaient réfugiés dans le bourg et ils y restèrent jusqu'à la fin de la guerre, alors ils purent reconstruire leurs maisons. Les religieux du Lieu Croissant ne rebâtirent pas dans la Rue. Ils obtinrent en 1392 du sire de Neufchâtel une place spacieuse dans l'intérieur du bourg (emplacement de l'ancienne gendarmerie) pour y construire leur maison de retraite.

Ces luttes sanglantes et sans cesse renaissantes eurent les suites les plus fâcheuses pour le pays. Pour comble de malheur, la province fut de nouveau envahie par les grandes compagnies. Cette fois le sire de Neufchâtel embrassa pour ne plus le quitter, le parti du comte de Bourgogne. Nommé gardien du Comté en 1356, il fut assez heureux pour arrêter l'invasion anglaise. La même année, Thiébaud VI faisait partie de la croisade contre les turcs. Il fit l'assaut de Gallipolis où il se fit une si grande tuerie de Turcs que c'était pitié de les voir.

Il serait trop long de raconter toutes les guerres entreprises par Thiébaud VI, dont beaucoup lui apportèrent de nouvelles propriétés. Il fut de tous les seigneurs de la maison de Neufchâtel celui qui posséda le plus de fiefs. Outre les cent cinquante à cent soixante vassaux qu'il avait reçu de ses ancêtres, il en acquit plus de cent autres, de sorte qu'il vit près de trois cents seigneurs et chevaliers lui rendre le devoir de l'Hommage. Non content du titre de vicomte de Baume, il prit celui de comte, réservé aux descendants des maisons souveraines, et par sa fortune toujours croissante, il prépara pour sa maison toutes les splendeurs du siècle suivant .



CARROUSSEL DES CHEVALIERS DE LA TOISON D'OR

A BRUGES

LORS DES NOCES DE PHILIPPE LE BON ET D' ISABELLE DE PORTUGAL

JANVIER 1430

Manuscrit de l' Empereur d'Autriche Collection Gaignières

Photos bibliothèque nationale

Messire Antoine de Vergy, Seigneur de Champlitte
Comte de Dammartin, Maréchal de France,
Gouverneur de Champagne et de Brie



Messire Thiébaud VIII de Neufchastel, Seigneur de
Neufchastel et de Chastel sur Mezelle, Grand Maistre
de France, Lieutenant Général des deux Bourgognes
et du Comté de Charolais.



Monseigneur de Charny, Pierre de Bauffremont,
Comte de Charny, Premier Chambellan,
Capitaine Général de Bourgogne



Messire Jean de Neufchastel, Seigneur de Montagu,
Grand Bouteiller de France, Capitaine Général de
Bourgogne, Maréchal du Duché

CARROUSEL DES CHEVALIERS, DE LA TOISON D'OR A BRUGES
LORS DES NOCES DE PHILIPPE LE BON ET D' ISABELLE DE PORTUGAL
JANVIER 1430

Manuscrit de l'Empereur d'Autriche Collection Gaignières

Photos bibliothèque nationale

Messire Régnier Pot, Seigneur de la Prugne
et de la Roche-Nolay, Chef des Conseils
du Duc



Monseigneur de Créqui, Jean V Seigneur
de Créqui et de Canaples,
Premier Chambellan du Duc



Monseigneur de Jonvelle, Jean de la Trémoille,
Grand Maître d'Hôtel du Duc



Messire Simon de Lalain, Seigneur de Hantes,
Grand Bailli de Hainaut

Sous Thiébaud VII et Thiébaud VIII

Thiébaud VII, l'aîné des fils de Thiébaud VI devait lui succéder dans la terre de Neufchâtel, mais il mourut avant son père. Durant plusieurs années, le jeune comte avait aidé Thiébaud VI dans le gouvernement et l'administration de ses nombreux fiefs. En 1396, il partit pour la croisade contre les Turcs. Le 30 septembre, les croisés attaquèrent Bajazet à Nicopolis mais par suite de la témérité du comte de Nevers et de la jalousie du comte d'Eu, la bataille eut pour eux l'issue la plus désastreuse. L'élite de la noblesse Française et Bourguignonne y périt. Thiébaud VII resta parmi les morts avec une foule d'autres seigneurs de la province.

A la mort de son fils, le sire de Neufchâtel institua pour son héritier universel son petit-fils Thiébaud VIII qui, devenu seigneur de Neufchâtel, s'occupa d'abord d'améliorer le sort de ses sujets. Les guerres précédentes avaient complètement ruiné le pays. Libéral pour ses sujets, Thiébaud VIII le fut également pour les monastères et pour les seigneurs placés sous sa suzeraineté. Le 15 mars 1407, il fonda dans l'abbaye du Lieu Croissant l'anniversaire de son aïeul Thiébaud VI, par une rente perpétuelle de quarante sols estevenants à prélever sur les revenus de la ville de l'Isle. Il avait, en outre assigné à cette abbaye une rente de vingt deux livres à percevoir sur les dîmes et tailles d'Uzelles. L'abbé et les religieux acceptèrent ce bienfait avec reconnaissance.

Durant son règne de soixante années, Thiébaud VIII vit s'accomplir plusieurs évènements politiques d'une haute importance. La part active qu'il y prit fait reconnaître ses grandes qualités ainsi que le rang élevé qu'il tint parmi la noblesse comtoise.

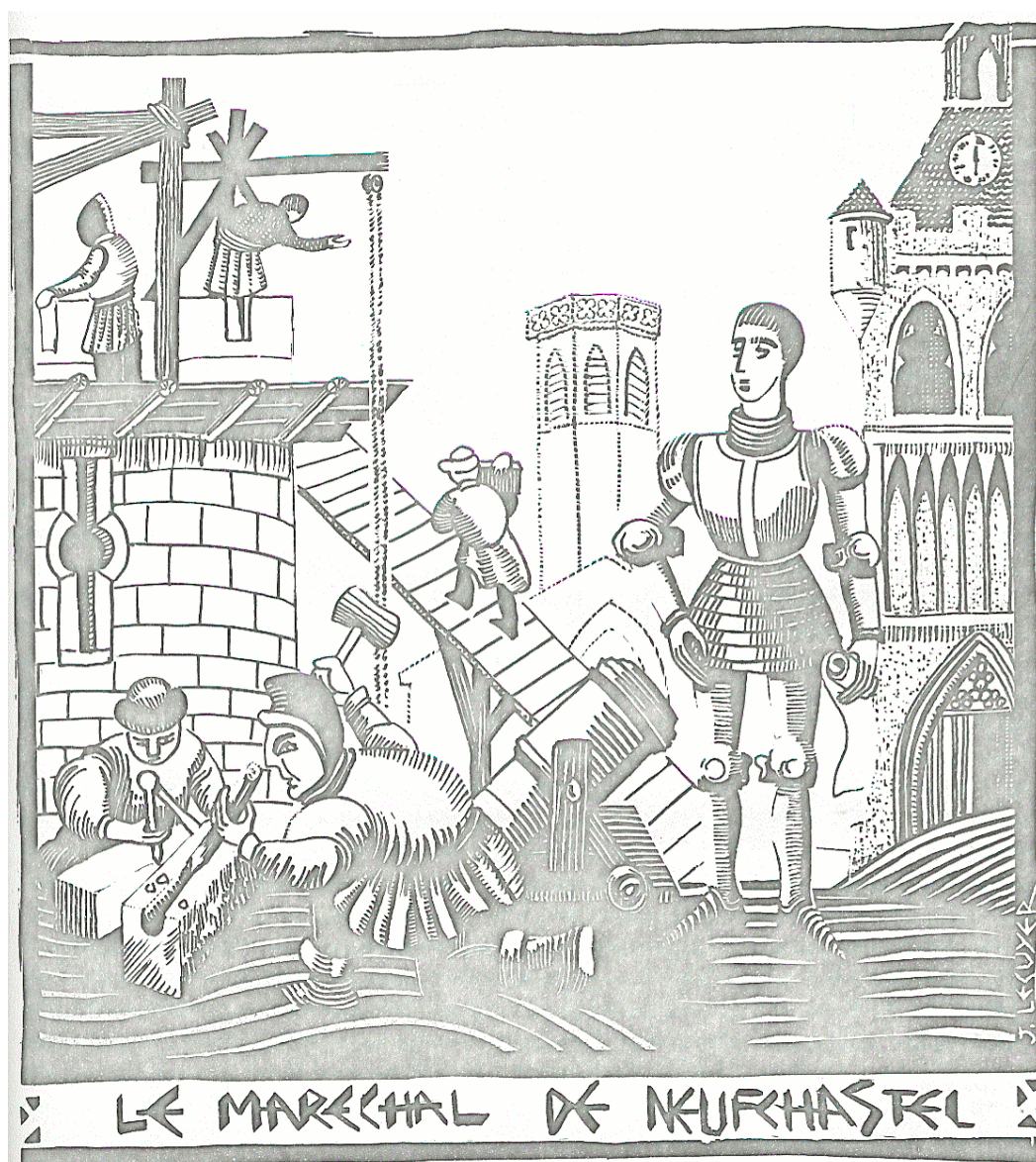
Le 10 novembre 1397, Thiébaud VIII assista avec plusieurs seigneurs du comté aux obsèques d'Etienne de Montbéliard, célébrés en grande pompe dans l'église de Saint Mainboeuf. Un mois après, il épousa Agnès, la plus jeune des filles du Comte défunt.

Le 17 juin 1404, il figura parmi les plus hauts barons qui composaient le nombreux et brillant cortège du duc Jean sans Peur faisant sa première entrée solennelle à Dijon. Trois ans après, il lui fit sa reprise de fief et lui présenta son dénombrement pour les seigneuries et territoires de Blamont, de Roche, d'Ecurcey, de l'Isle, de Rang les l'Isle, de Dampierre, de Montbarrey et autres, ainsi que la vicomté de Baume, de la garde des chemins, et de la garde des monastères du Lieu Croissant et de Lanthenans.

Plusieurs nouvelles guerres se développent. En 1465 entre les ducs de Bourgogne et de Lorraine ou Thiébaud VIII servit dans l'armée du comte de Bourgogne. En 1411 à la suite de Jean sans Peur contre les Armagnacs. A la suite de ces horreurs, la peste s'unit à la guerre pour désoler le pays et produire de grands ravages surtout à l'Isle et à Blamont. Une nouvelle guerre désastreuse survint entre Thiébaud VIII et l'évêque de Bâle, les troupes de Bâle se saisissent du bourg de Clémont et attaquent Héricourt où le sire de Neufchâtel a concentré toutes ses forces. Des quinze tours qui flanquaient le château et la ville, sept sont abattues, l'ennemi détruit une partie des murailles. A tant de revers s'en ajoute un plus grand : Thiébaud lui même tombe entre les mains des Bâlois. Prisonnier et vaincu, il dut accepter toutes les conditions du vainqueur.

Thiébaud VIII mourut le 21 mai 1459, il fut inhumé à l'Isle dans la chapelle de la vraie croix.

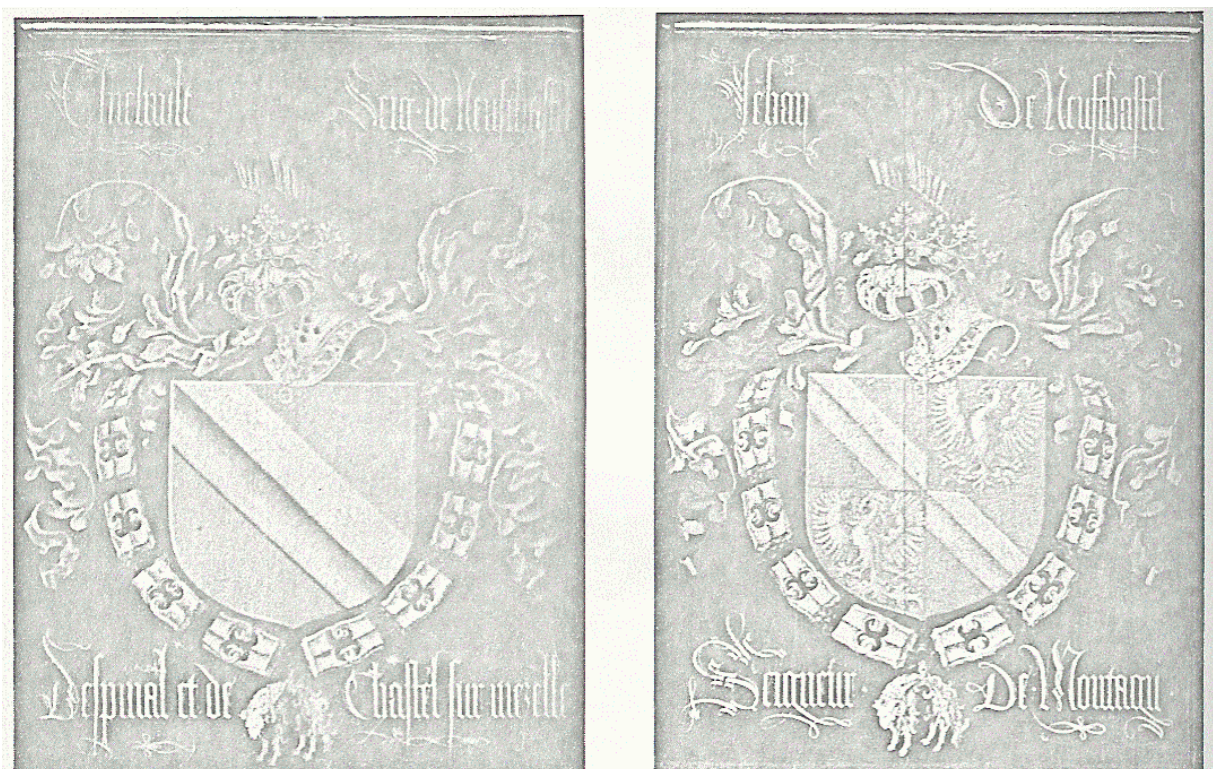
THIEBAUD IX



LES BLASONS DE THIEBAUT IX ET JEAN II DE NEUFCHATEL

Emouvant témoignage du passé dans la chapelle
de la Toison d'Or de Notre-Dame de Bruges (Belgique)

(Photos Brusselle à Bruges)



Thiébaud, seigneur de Neufchastel
d'Espinal et de Chastel sur Mezelle.

Jean de Neufchastel
Seigneur de Montagu

Suspendus au côté droit de la chapelle, les blasons et leurs cimiers
sont orientés vers le siège ducal, situé au fond du chœur

Sous Thiébaud IX

Thiébaud IX, l'aîné des enfants de Thiébaud VIII succéda à son père qui l'avait fait héritier de tous ses biens, autant par ses nobles qualités que par la faveur du duc et du Roi de France. Il fut non seulement le plus illustre des Neufchâtels mais encore le premier des comtois, né vers l'an 1412, créé chevalier de la toison d'or, en 1431. Il préleva à sa grande carrière militaire par des combats journaliers contre les écorcheurs.

Créé maréchal de Bourgogne en 1443, Thiébaud IX part en guerre l'année suivante contre le Dauphin Louis XI qui allait faire la guerre aux Suisses se dirigeant vers Bâle à la tête de quarante mille aventuriers, il s'arrêta d'abord à Dampierre sur le Doubs pour faire le siège de Montbéliard. Le maréchal de Neufchâtel terrible ennemi des écorcheurs rassembla aussitôt les Etats à Dôle, fit occuper Granges, Clerval, Passavant, Etobon, châteaux voisins de la frontière. Bientôt toute la noblesse fut à cheval, on garda les passages des rivières, l'impétueux maréchal ne fit grâce à aucun de ces intraitables pillards trouvés en deçà de la frontière et on en pendit autant qu'il en prit .

Pendant la saison des neiges, plusieurs bandes des deux mille routiers formant la garnison de Montbéliard assaillirent brusquement trois forteresses de la maison de Neufchâtel : Blamont, Héricourt et L'Isle. A cause de leur haine acharnée contre le maréchal, elles démolirent les deux dernières à ras de terre. Blamont ne dut son salut qu'à l'énergie de Thiébaud son héroïque châtelain. Celui ci naturellement violent ne se contenta plus, le 29 mars 1445, il eut le bonheur de trouver hors de la Franche Comté, aux environs d'Altkirch une armée d'écorcheurs, on ne leur fit pas de quartier et tous furent détruits.

En 1451, Thiébaud IX fut constitué gardien de Besançon par le duc de Bourgogne.

Le 3 juillet 1455, Thiébaud de Neufchâtel manda à Dôle toute la noblesse et demanda au nom du duc de Bourgogne une levée d'hommes et la contribution de deux francs par ménage dans toutes les terres des seigneurs. Jamais dans les siècles passés la noblesse n'avait été assujettie à une contribution même plus légère, elle payait le prince de son sang à la guerre. Tous se regardèrent et il y eut un véritable tumulte. Le maréchal ne pouvant après trois jours rétablir le calme, il renvoya la séance à plus tard.

Devenu seigneur de Neufchâtel par la mort de son père en 1459, Thiébaud IX ratifia toutes les franchises accordées par ses prédécesseurs et il en donna même des nouvelles. L'année après sa prise de possession des terres de Neufchâtel, Thiébaud IX prit parti pour l'abbaye des trois rois et le village de Senargent contre Henriette comtesse de Montbéliard, Dame de Granges qui voulait les imposer à vingt quatre florins pour sa bienvenue et pour le mariage de sa fille. Le parlement lui donna raison dans trois arrêts consécutifs, Henriette fut déboutée de ses prétentions et le duc Philippe confirma à Thiébaud la gardienneté des Trois Rois sous la condition de la reprise de fief.

En 1465, Thiébaud IX échoua dans ses prétentions sur le Chatelot, dont il disputait la possession à sa belle mère, Guillemette de Vienne. Il dut se désister sur l'ordre du Duc de Bourgogne.

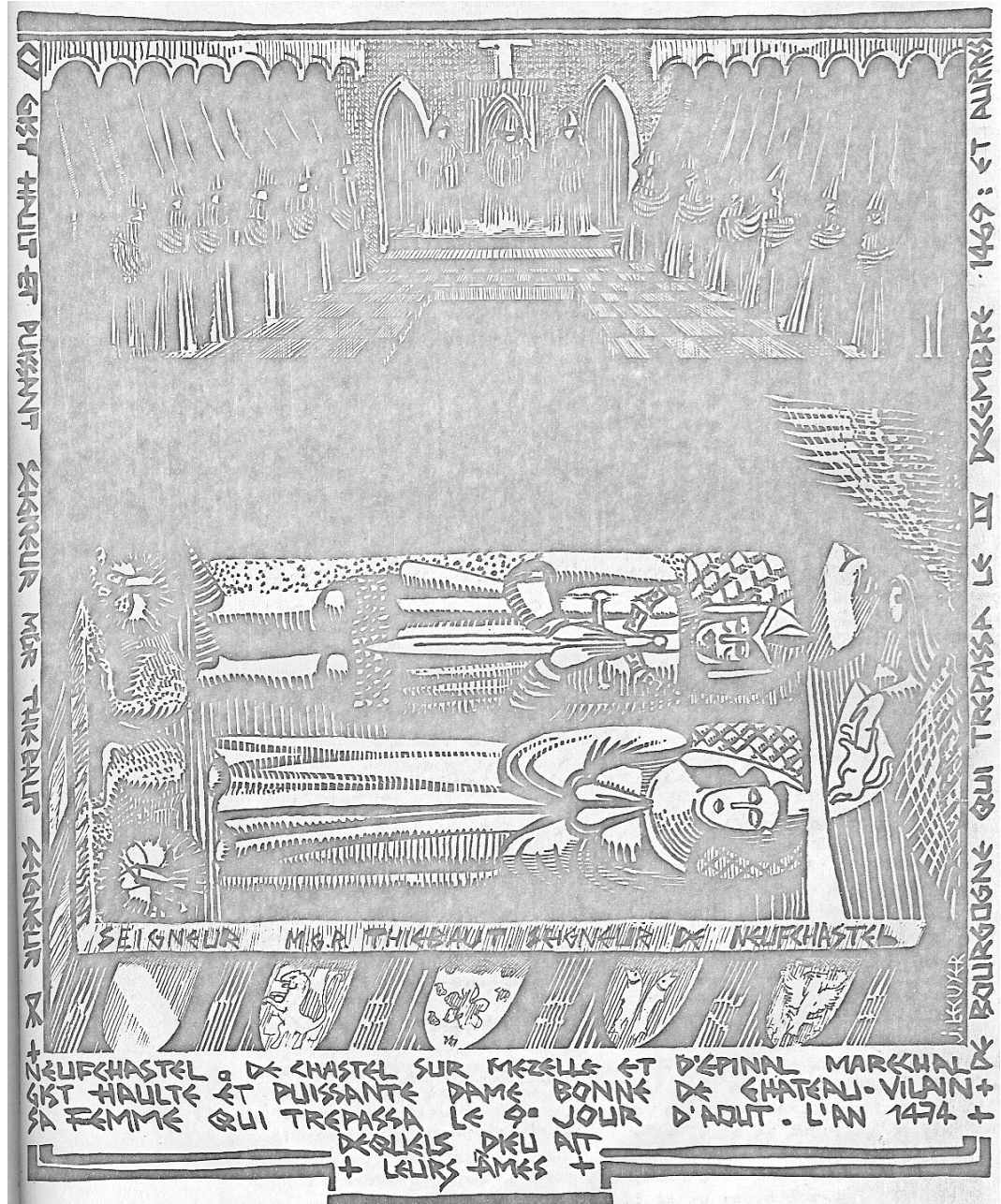
En 1467, Thiébaud IX fut en difficulté avec le marquis de Varembois au sujet de la mouvance de Soye, avec Guillemette de Vienne sa belle mère qui voulait que les fiefs de Tournans, de Montussaint et d'Adrisans fussent mouvants de L'Isle et non de Neufchâtel, avec les habitants de Vyt qui ne voulaient pas faire guet et garde au château. Le sire de Neufchâtel les y força.

Thiébaud IX mourut le 4 décembre 1469. et fut inhumé à l'abbaye des trois Rois dans la chapelle des sires de Neufchâtel

LE TOMBEAU DE THIEBAUD IX

et de son épouse Bonne de Châteauvillain

Abbaye des trois Rois



Personnalité de Thiébaud IX

d'après Monsieur Jacques Debry:

Bien que d'apparence chétive, Thiébaud IX était animé d'une grande activité et mettait au service d'une extraordinaire ambition une intelligence très vive que renforçait une volonté énergique et indomptable. Le mariage qu'il fit avec Bonne de Châteauvillain accrut considérablement ses domaines déjà très importants. Le prestige de son nom, ses titres de seigneurs de Blamont (cette châteltenie lui avait été donnée le 20 août 1439 par son père Thiébaud VIII en toute propriété), Châtel, Héricourt, Chaligny, et surtout Châtel sur Moselle où il avait sa résidence principale dans un magnifique château changé par lui en forteresse, (qui aujourd'hui est soumise au dégageant de ses ruines, sous l'autorité de Monsieur Jacques Debry) et sa qualité de Maréchal de Bourgogne ainsi que ses fonctions de "Bailli du duché et du comté de Bourgogne" font de lui l'une des figures les plus importantes du XV^{ème} siècle, l'un des principaux conseillers des ducs Philippe le Bon et Charles le téméraire, et leur représentant permanent en duché et en Comté. Il fut un chef de guerre remarquable, mais aussi un ambassadeur avisé, un organisateur hors pair et un extraordinaire bâtisseur.

Sa mort prématurée en décembre 1469 prive Charles le Téméraire d'un stratège expérimenté, d'un diplomate réfléchi et d'un conseiller courageux qui savait parler franc à l'égard des grands de ce monde. Si il avait vécu plus longtemps, il eut peut être changé le cours des événements car sachant que la politique est l'art du possible, il aurait évité au Duc Charles de s'entêter au siège de Neuss, de prolonger l'aventure suisse de Grandson et de Morat et enfin de laisser acculer au désastre de la bataille de Nancy (5 janvier 1477) où sombra le grand dessein du Duc Charles, et peut être avec lui l'unité européenne.

Sous Thiébaud X

capitaine général de Bourgogne

(1437-1462)

le fils aîné du Maréchal Thiébaud IX, Thiébaud X, seigneur d'Héricourt, était promis à un bel avenir puisque mort prématurément à vingt cinq ans, il était déjà capitaine général de Bourgogne, fonction militaire considérable. Le maréchal le fit inhumer au "prieuré de Notre Dame de Belval", prieuré proche de Châtel sur Moselle, sa résidence préférée. D'autre part, il pourrait avoir épousé Catherine de Rougemont. Le tombeau de Thiébaud X, transféré à Nancy en 1818 est actuellement un des plus beaux ornements de la salle du Moyen âge au musée de lorraine de Nancy. Sur la dalle qui supporte son effigie en armure de chevalier du XV^{ème} siècle, on peut lire l'inscription malheureusement brisée : "Hault et puissant seigneur monseigneur Thiébaud de Nuef"

Sous Henri, Claude et Guillaume de Neufchâtel

Ces derniers continuèrent les traditions de leur famille, non seulement par les hauts emplois dont ils furent investis, et par les affaires importantes dont le maniement leur fut confié, mais surtout par leur attachement et leur inébranlable fidélité à la maison de Bourgogne dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Cet attachement leur fut funeste. A cette époque, Charles le Téméraire, le dernier et le plus fougueux des Ducs de Bourgogne-Valois menaçait la paix de l'Europe.

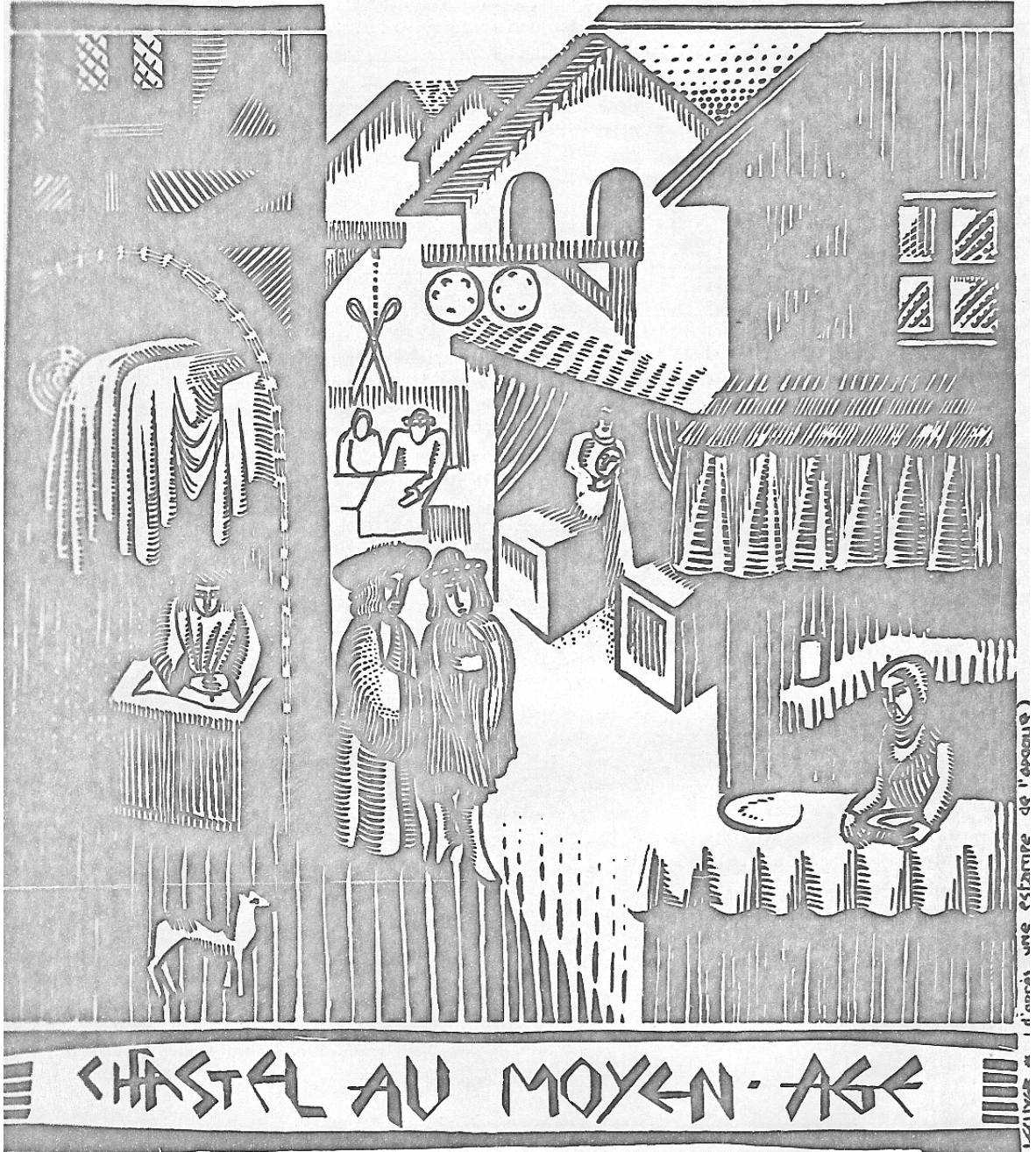
Au mois d'avril 1474, Charles fit arrêter dans le voisinage de Thionville et conduire à Luxembourg le comte de Montbéliard qui allait se plaindre auprès de lui des atteintes récemment portées à ses droits souverains par le parlement de Franche-Comté. Quelques jours après, il fit conduire l'infortuné prince sous les murs de Montbéliard par Claude de Neufchâtel et Olivier de la Marche qui menacèrent de le mettre à mort si la garnison leur en refusait l'entrée. Cette sommation étant restée sans réponse, on déploya sur le mont de la "crotte", en face du château un tapis de velours noir. Henri fut contraint de s'agenouiller, le bourreau leva son glaive, prêt à le frapper au premier signal. A une seconde sommation, le commandant répondit par un non énergique, Claude de Neufchâtel s'en tint à la menace et fit reconduire son prisonnier à Maastricht, puis à Boulogne sur Mer où il resta jusqu'à la mort de Charles le Téméraire. Pendant ce temps là, les gens d'armes du sire de Neufchâtel serraient la ville et ravageaient avec six mille cavaliers plus de trente bourgades du pays de Porrentruy et de la Haute Alsace. Indignés de l'odieuse conduite du Duc Charles et de ses alliés, la ville et le Comté de Montbéliard s'allièrent aux Suisses et la guerre fut déclarée. Ce fut à Blamont que cette déclaration fut signifiée aux officiers du Duc le 25 octobre 1474.

Rien de plus triste et de plus affligeant que la conduite des Suisses lors de leur passage dans la contrée: incendies, pillages, mauvais traitements de tous genres, profanation des saints, et jusqu'à l'exhumation des cadavres afin de les dépouiller des modestes linceuls qui les recouvraient.

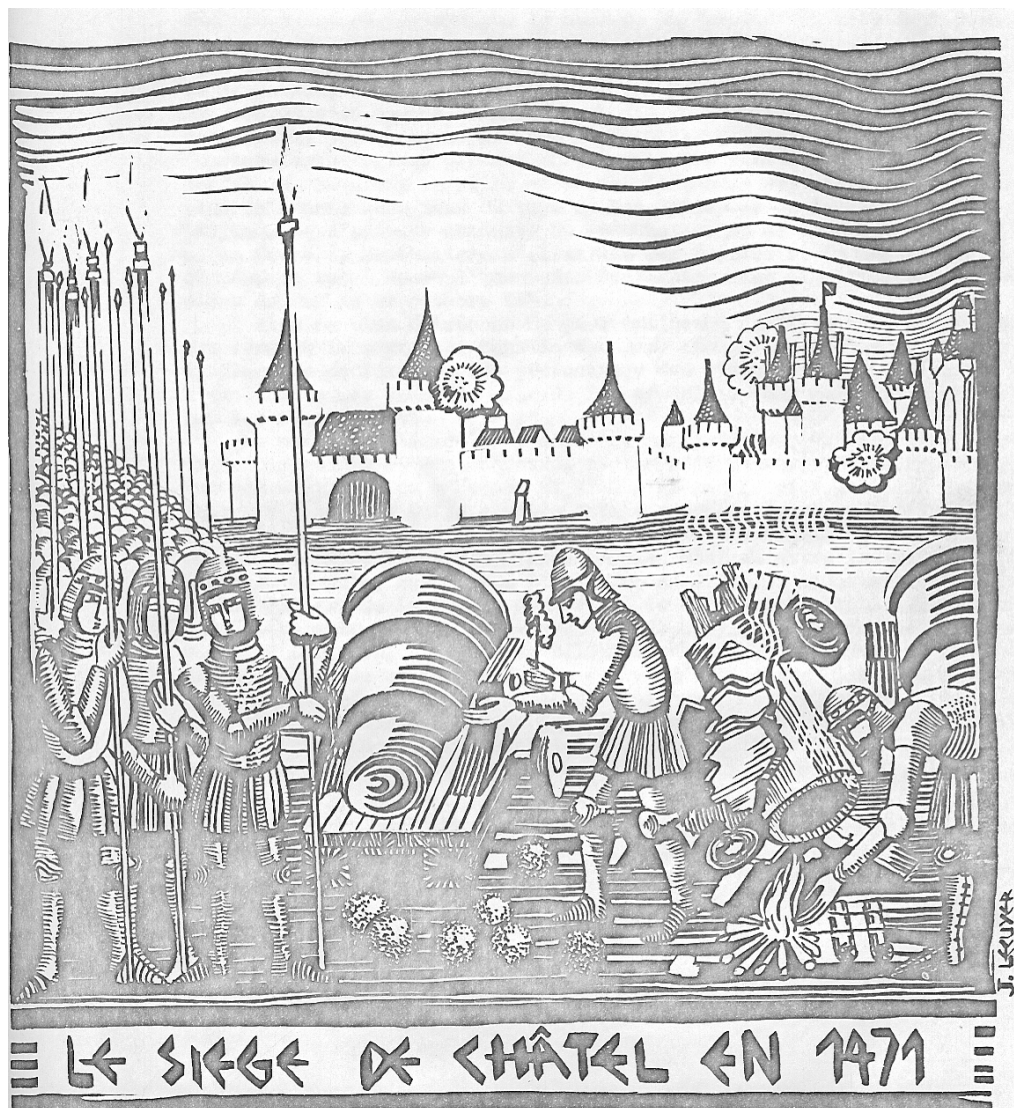
La maison de Neufchâtel associée aux ambitions du Téméraire partagea ses revers et ses malheurs. Chacun sait comment, vaincu par les Suisses à Granson et à Morat, il s'en alla mourir misérablement devant Nancy le 5 janvier 1477. A cette fatale journée, Henri et Philippe de Neufchâtel avaient été faits prisonniers, le premier resta deux ans captif. Blamont, Clémont et Pont de Roide étaient entre les mains de l'évêque de Bâle. Héricourt, l'Isle et le Châtelot appartenaient à l'archiduc Sigismond. Le traité de Zurich, le 28 mai 1477, ratifiait ces conquêtes, mais grâce à l'intervention de Charles de Neufchâtel archevêque de Besançon, l'évêque de Bâle consentit à se dessaisir de la plus grande partie de sa conquête. Les terres d'Héricourt, l'Isle et le Châtelot ne furent rendues qu'en 1480 par l'archiduc Sigismond.

Ces derniers événements importants marquèrent la fin de la maison de Neufchâtel. Henri de Neufchâtel mourut en juillet 1504, Claude au commencement de 1505, Guillaume ne lui survécut que quelques mois.

CHASTEL AU MOYEN AGE



LE SIEGE DE CHASTEL EN 1471



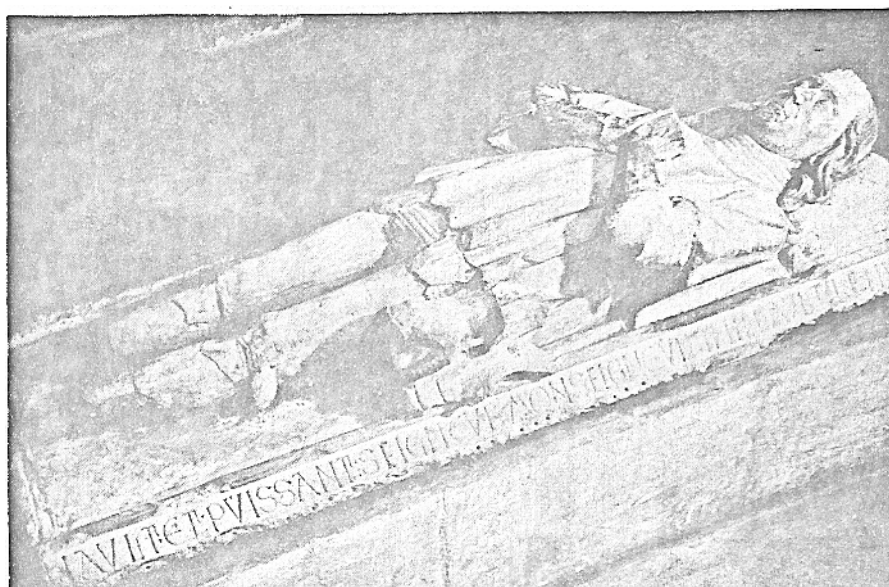
TOMBEAU DE THIEBAUT X DE NEUFCHATEL

(1437- 1462)

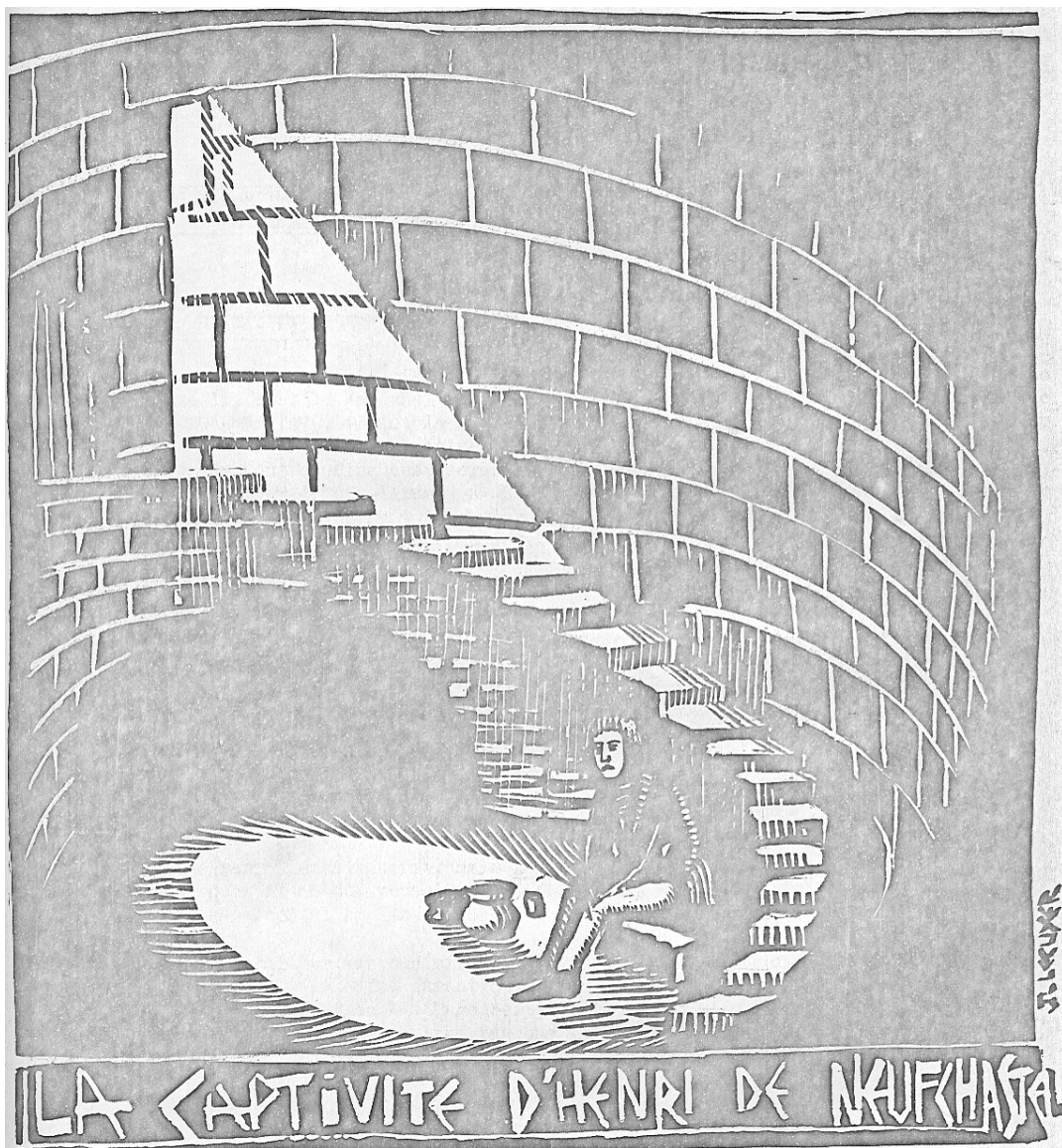
Capitaine Général de Bourgogne -Seigneur d'Héricourt
Musée Lorrain Nancy - Autrefois au Prieuré de Belval.

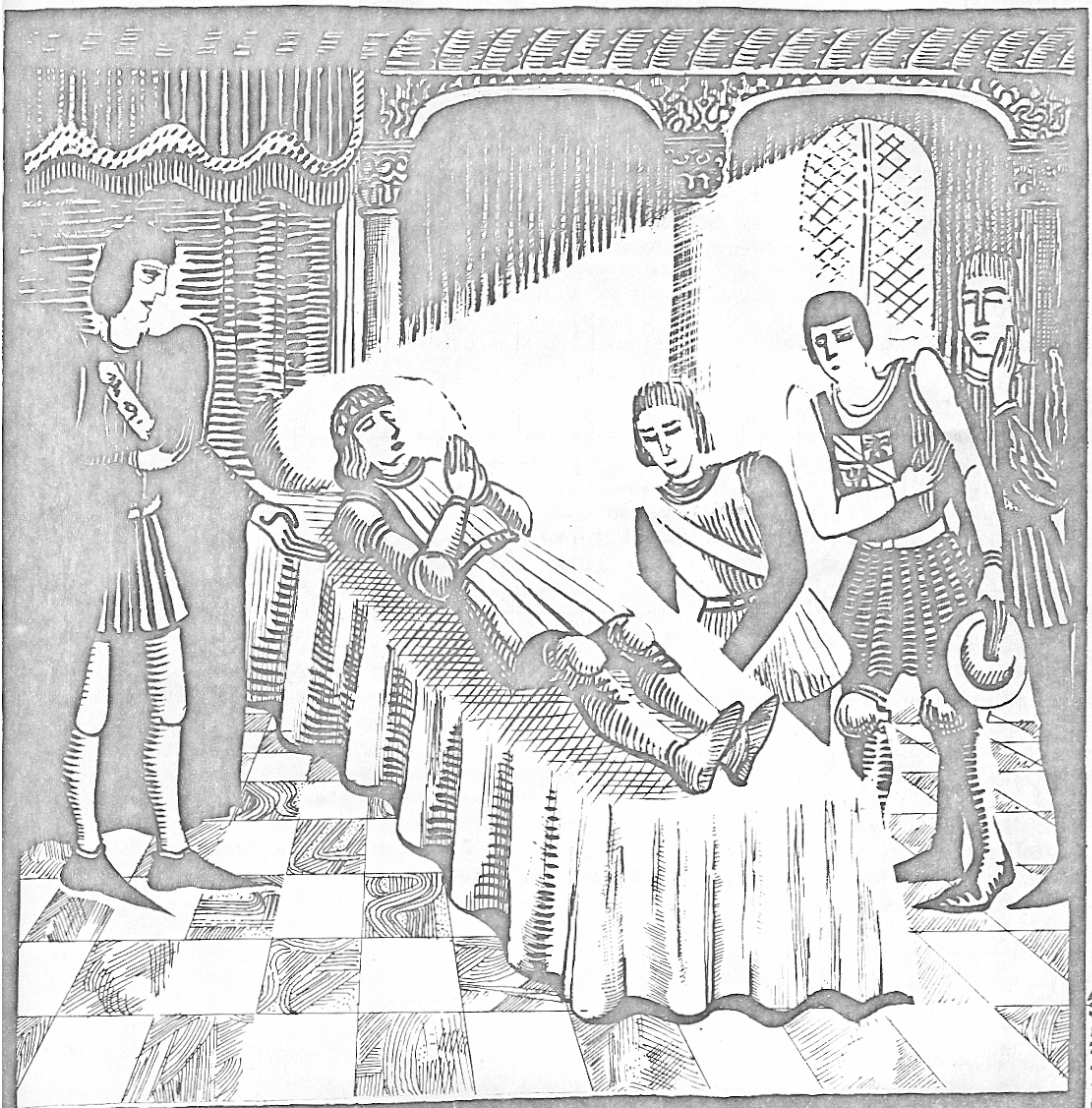


"Hault et Puissant Seigneur , Monseigneur Thiébault de Neuf..."



LA CAPTIVITE D'HENRI DE NEUCHATEL





AUPRÈS DU CORPS DU DUC CHARLES, RENE II REÇOIT LE GRAND
 BATARD ANTOINE, ACCOMPAGNÉ D'HENRY ET PHILIPPE DE NEUFCHÂTEL.

Guillaume de Neufchâtel, ayant institué pour ses héritières universelles ses deux nièces, filles de Claude de Neufchâtel : Bonne et Elisabeth, qui épousèrent Guillaume comte de Furstemberg, et Félix de Verdemberg, sans perdre de temps ces derniers se mirent de vive force en possession de la plupart des biens qui composaient le riche héritage des Neufchâtel. leurs gens furent reçus à coup d'arquebuses par les gardiens de la tour de Pont de Roide. Néanmoins ils se rendirent maîtres en quelques jours de cette forteresse, de celles de Neufchâtel et de l'Isle, et y mirent de fortes garnisons allemandes.

De son côté, Ulric de Wurtemberg, prince de Montbéliard et arrière petit fils de la comtesse Henriette, convoitait les quatre terres, Elles étaient parfaitement à sa convenance puisqu'elles enveloppaient son comté. Le prince de Montbéliard lança un corps d'armée sur Blamont qui fut conquis en quelques jours.

Cependant, en 1524, le comte de Furstemberg devenu seul possesseur des seigneuries de Neufchâtel, de Clémont, de Châtelot et d'Héricourt depuis son partage avec son beau frère le comte de Verdemberg craignit d'en être dépouillé par la force des armes et les vendit le 15 mars à Ferdinand archiduc d'Autriche, frère de l'empereur Charles Quint pour la somme de vingt mille florins. Celui ci revendit Clémont l'Isle, Héricourt et Châtelot le 20 août 1525 pour la somme de trente cinq mille florins à son grand trésorier, Gabriel de Salamanque, comte d'Ortembourg, mais la prise de possession par l'acquéreur n'eut lieu que deux ans après, et voici pourquoi : Trois ans avant la vente faite par Guillaume de Furstemberg à l'archiduc, Ferdinand de Neufchâtel Montaigu était descendu dans la tombe. Par sa mort, le nom de Neufchâtel qui avait cessé dans la branche aînée en 1505, fut entièrement éteint, tous ses frères étant décédés sans postérité masculine. Ferdinand avait fait son testament en faveur de sa fille Anne, qui avait épousé Christophe de Longwy, seigneur de longepierre. Christophe prétendit que son beau-père Ferdinand n'avait pu vendre ses droits au prince de Montbéliard. Il fut assez heureux pour être reçu en reprise d'instance auprès de la cour de Bourgogne. Alors intervint entre l'archiduc Albert et Christophe de Longwy un accord par lequel ce dernier reçut la terre de Neufchâtel, Bourguignon et Pont de Roide, la seigneurie de Montrond, les gardes et haute justice de Lieu Croissant et Lanthenans, et céda au comte d'Ortembourg les terres de Clémont, de Châtelot, d'Héricourt et de l'Isle. Les descendants du comte d'Ortembourg (Gabriel de Salamanque en 1527, Ferdinand en 1535, ses deux fils Jean et Bernard en 1545, Ferdinand en 1606 et Sébastien en 1614-1622) possédèrent la terre de l'Isle jusqu'en 1622 époque à laquelle ils la vendirent à Ferdinand de Rye archevêque de Besançon.

Ulric, et plus tard son fils multiplièrent les protestations contre ces arrangements qui allaient à l'encontre de leurs projets ambitieux mais rien ne servit mieux leur ambition que la folle équipée de Claude François de Rye qui mit entre leurs mains les trois seigneuries de Clémont, d'Héricourt, et du Châtelot.

Nous avons dit que Guillame de Furstemberg pour se maintenir en possession de la seigneurie de Neufchâtel, avait fait venir dans ses terres de nombreux soldats allemands. De son côté, le prince de Montbéliard ne se sentant pas à même de faire valoir par la force des armes ses prétentions sur Clémont, Héricourt et le Châtelot fit même une alliance avec son rival mais ces bons rapports ne furent pas de longue durée car bientôt une haine profonde divisa les deux seigneurs. En 1519 le seigneur de Neufchâtel sans déclaration de guerre envahit à main armée la ville et la seigneurie de Granges. Il s'empara du château d'Etobon qu'il incendia et promena ses ravages dans la châtellenie de Blamont. Seloncourt et Bondeval furent particulièrement maltraités.

En 1519 le Château de Clémont subit une dernière catastrophe. Guillaume de Furstemberg qui le possédait par la violence, le détruisit lui même. N'étant rien moins que sur de le conserver, il ne voulut pas le livrer à ses ennemis. Satisfait de cette œuvre de colère et de vengeance, il chercha à atténuer ce qu'elle avait d'odieux pour sa renommée en accordant aux habitants de la seigneurie l'affranchissement complet de la main morte.

Au commencement de l'année 1525, les paysans d'Allemagne, accablés de charges, s'étaient soulevés contre leurs seigneurs. Ceux de la haute Alsace, du pays de Montbéliard et de quelques parties du bailliage d'Amont, imitant ce funeste exemple, commirent de nombreux excès. L'Abbaye de Belchamp, les monastères de Lanthenans et de Lieu Croissant, le bourg de l'Isle furent livrés au pillage et eurent beaucoup à souffrir de cette troupe de furieux que les documents de cette époque appellent "bonshommes mutins". A l'abbaye du lieu Croissant, ces bandits purent satisfaire toute leur rage. Ils prirent l'argenterie et tous les objets précieux, brisèrent le mobilier, brûlèrent les livres de piété et les manuscrits, mirent en pièce les croix et les images des saints, déchirèrent les tableaux, les chasubles et les chapes, effacèrent les inscriptions, mutilèrent les bas reliefs des stalles et des boiseries de l'église, brûlèrent les confessionnaux, renversèrent les autels, jetèrent au vent les reliques des saints, emportèrent les vases sacrés et les profanèrent.

Pour réprimer ces excès si alarmants, l'archevêque de Besançon, Antoine de Vergy en personne et les seigneurs de la contrée, à la tête de leurs hommes d'armes, se mirent à la poursuite des rebelles. Les ayant atteints entre Fresse et Ternuay, puis à Montbozon et dans le voisinage de Villersexel, ils parvinrent à en expurger toute la contrée.

Marc, Joachim et Gérard de Rye Seigneurs de Neufchâtel

1530 – 1580

Cette époque est celle de l'introduction du protestantisme dans la région. Cette introduction fut funeste aux habitants de la terre de Neufchâtel car outre qu'elle fit naître une profonde antipathie entre deux populations voisines faites pour vivre ensemble, elle déchaîna tous les fléaux de la guerre et de l'invasion.

Dès l'année 1568, à la nouvelle que des compagnies de "reitres" allaient au secours des protestants de France révoltés contre leur roi, tous les justiciables furent convoqués à une montre d'armes sous le château de Neufchâtel. On y vit paraître les habitants de cinquante cinq villages qui formaient le ressort de la seigneurie. Ces mesures empêchèrent Wolfgang, le ministre des deux ponts d'envahir la contrée et de joindre une armée à celle des protestants de France, mais il se vengea de cet échec en ravageant la plus grande partie du bailliage d'Amont. Quatorze à quinze cantons furent "tondus" à volonté par les soldats.

Le duc de Guise et le marquis de Pont à Mousson, dont les états avaient été saccagés par les protestants, les poursuivirent. Ils pénétrèrent dans les états du Duc Frédéric de Montbéliard et, pendant trois semaines, ils couvrirent le pays de ruines et de deuils. Seule la ville de Blamont fut épargnée grâce à son château fort. Ce château, détruit par les Suisses au siècle précédent ne fut complètement relevé qu'en 1545 par le duc Christophe. La garnison renforcée par les habitants de la châtellenie se défendit si bien que l'ennemi ne put jamais approcher de plus d'un quart d'heure.

La guerre d'Henri IV avec le roi d'Espagne amena une nouvelle invasion du pays, les terres de l'Isle et du Châtelot eurent beaucoup à souffrir. On rapporte que les habitants de Geney, pour sauver leur vie, durent se réfugier dans les grottes de "Combainé". Leurs bestiaux furent enlevés et leurs maisons détruites en grande partie. Desandans, Semondans et Longevelle furent aussi le théâtre d'excès sans nombre, leurs maisons furent dévalisées puis brûlées et un certain nombre d'habitants furent emmenés en captivité. Le ministre de Longevelle, Hubert Regnard fut conduit prisonnier jusqu'à Villersexel et ne recouvra la liberté qu'en payant une forte rançon.

Eléonor Chabot comte de Charny, Christophe de Rye-la-Palud Marquis de Varembois, et François de Rye, seigneurs de Neufchâtel

1580-1648

Christophe de Rye fut un vaillant chevalier. Les guerres auxquelles il prit part et ses prodigalités épuisèrent plus d'une fois les ressources qu'il pouvait tirer de ses terres et seigneuries. A sa mort, ses biens furent mis en discussion et furent rachetés par son fils aîné, François de Rye à qui l'archevêque de Besançon, son oncle, légua plusieurs terres, en particulier la châtellenie de l'Isle.

Le prince de Montbéliard s'étant mit en possession des terres d'Héricourt, du Châtelot, et de Clémont, les comtes d'Ortembourg et les seigneurs de Neufchâtel protestèrent contre cette usurpation mais comme ils ne pouvaient s'entendre eux mêmes sur leurs droits respectifs, leur affaire fut portée devant le duc de Parme, gouverneur des Pays Bas et devant le conseil de Bruxelles, qui condamnèrent les seigneurs de Neufchâtel à céder les terres en litige à la famille d'Ortembourg. Ce dernier, ayant abandonné tous ses droits sur Héricourt, en 1607 intervint un arrêt qui condamnait le prince de Montbéliard à remettre aux deux seigneurs de Neufchâtel la possession et la jouissance des terres d'Héricourt, Chatelot et Clémont, telles qu'elles étaient lorsque Claude François de Rye en avait été spolié. Ne pouvant se résoudre à cette restitution, le prince de Montbéliard prit le parti d'acheter les droits du duc d'Elboeuf et du marquis de Varembois, puis des comtes d'Orembourg, Il les acquit ainsi en 1609 et en 1617.

Sur ces entrefaites, le prince de Montbéliard fit apposer ses armoiries contre le clocher de l'église de Voujeaucourt et abattre la croix qui le surmontait, mais Christophe de Rye porta l'affaire au parlement qui fit relever la croix et s'opposa aux usurpations du prince.

Mais des événements bien autrement graves allaient s'accomplir dans la contrée. La guerre de trente ans avait éclaté. Prévoyant que les terres de Neufchâtel, par leur voisinage avec le comté de Montbéliard, n'échapperaient point à la lutte sanglante qui allait couvrir de ruines et de deuils presque toute l'Europe, Christophe de Rye nomma un capitaine et un lieutenant au château de Neufchâtel et leur enjoignit de faire aussitôt les réparations nécessaires. D'importants travaux furent exécutés en 1619 et la forteresse fut mise sur un pied de défense formidable. Les châteaux de Bermont et de l'Isle furent également mis sur le pied de guerre. Les bourgeois de l'Isle, alors au nombre de soixante treize, reçurent l'ordre de travailler à la réparation des murs et fossés de leur ville. La porte d'Appenans (porte des Moulins) celle de Médière (porte d'Alsace), celle de la Velle (porte du grand pont) furent entièrement restaurées.

Ce que le pays souffrit de 1635 à 1644 est impossible à raconter. Lorsque les habitants qui survécurent à la guerre sortirent des forêts et des cavernes, ou revinrent de la Suisse où ils s'étaient réfugiés, ils trouvèrent la plupart de leurs maisons brûlées, leurs terres en friche. Par

suite de la corruption des corps d'animaux laissés sans sépultures, la peste s'était déclarée faisant de grands ravages parmi les survivants et moissonnant les trois quart de la population (à Blussans il ne restait qu'un seul survivant). Les habitants de l'Isle étaient réduits de six cent à cent, les villages voisins de l'Isle n'existaient plus pour la plupart.

Ferdinand François Just de Rye et Ferdinand Eléonorde Rye-Poitiers, seigneurs de Neufchâtel

1648 – 1664

Ferdinand François Just de Rye hérita de son père la seigneurie de Neufchâtel, la châellenie de l'Isle et d'autres terres, mais il mourut en 1657, sans laisser d'enfant qui put lui succéder. Par son testament fait à Villersexel, il avait institué son épouse héritière de toutes ses possessions. De là un grave procès entre Marie Henriette de Cusance et de Vergy son épouse, et sa belle sœur Jeanne de Rye, comtesse de Poitiers. Ce procès dura plusieurs années et fut terminé par un compromis en vertu duquel les biens de la maison de la Palud restèrent à Henriette de Cusance, tandis que ceux provenant de Ferdinand de Rye passèrent à la maison de Poitiers.

Mais comme Ferdinand François Just de Rye avait contracté beaucoup de dettes, Henriette de Cusance sa veuve mit en vente les terres de Neufchâtel, de l'Isle, de Montaigu, d'Amancey et de Rougemont pour payer les créanciers du défunt. Le comte de Poitiers les acheta.

Après la guerre des Suédois, nous avons vu l'état des villes et villages de notre pays. Les édifices religieux avaient également beaucoup souffert. Le sire de Neufchâtel les fit restaurer. L'église de la vraie croix à l'Isle, incendiée par les Suédois n'était plus qu'un amas de décombres au milieu desquelles se dressaient de grands murs noircis par le feu. En attendant qu'elle fut restaurée, Ferdinand François Just de Rye offrit une salle du château pour y célébrer les offices. L'église de Fusnans qui menaçait ruine fut également restaurée.

L'état des châteaux de l'Isle et de Neufchâtel laissait aussi grandement à désirer. D'importantes réparations furent faites aux châteaux de Bermont et de l'Isle. La dernière guerre avait fait ressortir l'importance stratégique du château de Neufchâtel. Ferdinand François Just de Rye voulut le mettre en état de rendre tous les services possibles en cas d'une nouvelle invasion. Dans ce but il ne se contenta pas de réparer les brèches faites durant le siège des Suédois. Les murs et les tours furent exhaussées, on y ajouta même de nouvelles fortifications.

Ferdinand François de Rye-Poitiers seigneur de Neufchâtel

1664 – 1708

En 1668 la Franche-Comté fut envahie par Louis XIV. L'entrée soudaine de ses troupes dans la province répandit la plus grande terreur dans les terres de Neufchâtel et dans les pays voisins. On croyait déjà revoir les calamités de la guerre précédente. Le nom de Français était presque synonyme de Suédois, car on imputait au Français la responsabilité de tout ce qu'on avait souffert trente ans auparavant. Aussi ce ne fut, de toutes parts, qu'un cri de joie à la nouvelle du traité d'Aix la Chapelle obligeant Louis XIV à se désister de sa conquête. Cependant on était loin de croire à la paix. Le monarque français avait toujours le même désir de s'emparer de la province, et les prétextes ne lui manquaient pas pour une nouvelle invasion. En 1674, au mois de janvier, le comte de Vascal quitte l'Alsace et pénètre en Franche Comté avec seize cent hommes. Arcey est le premier village important qu'il rencontre (voir plus loin le récit du désastre que dut subir ce village).

Pendant que le comte de Vascal envahissait les terres de l'Isle, le marquis de Vaubrun, gouverneur d'Alsace, pénétrait dans les terres de la seigneurie de Neufchâtel. Pont de Roide, à peine gardé par une vingtaine de paysans, tombe sans coup férir aux mains de l'ennemi. Le général français laisse une petite garnison de cinquante hommes pour garder cet important passage, et s'avance par le val de Dambelin du côté de Clerval. C'est alors que des miliciens comtois se rappelant les cent vingt trois habitants d'Arcey mis à mort par les français, crient vengeance et tombant sur la petite garnison de français les massacrent sans pitié, seuls huit hommes en réchappent.

Dès le 6 février, le marquis de Vaubrun revenu sur ses pas, avait repris Pont de Roide, et resserré le blocus du château de Neufchâtel que le commandant Pierrard défendit vaillamment pendant plus de huit mois. Vers la fin du mois d'août, le duc d'Enghien envoya Monsieur de Listenois sommer les assiégés de se rendre, mais Pierrard, assuré de la fidélité de ses braves compagnons, répondit par un refus énergique et ne remit la forteresse aux français qu'après la conquête définitive de la province.

Louis XIV fidèle à son implacable système de destruction qui lui avait si bien réussi ailleurs pour abattre la féodalité, ordonna de démanteler la forteresse de Neufchâtel, ce qui eut lieu de 1815 à 1863. La ruine fut complète et la totalité fut abattue. Une bonne partie des matériaux furent consacrés au rétablissement du pont sur le Doubs à Pont de Roide ainsi qu'à la construction d'une écluse et des forges de Bourguignon. Les poutres en chêne et les autres pièces importantes des bâtiments furent achetées par divers particuliers et ont servi à la confection de meubles. Au château de Monsieur Meiner à l'Isle, on aperçoit une jolie porte Louis XIII, avec colonnes, niches à statuettes, armoiries, inscriptions et date de 1625, rapportée du château de Neufchâtel où elle ornait l'entrée d'une maison de justice, résidence du capitaine du lieu.

Le pont à Pont de Roide était tellement endommagé par les radeaux de bois qui heurtaient contre les piles, qu'en 1697, le comte de Poitiers répara de nouveau le pont et en abandonna le péage aux habitants qui se chargèrent dès lors des réparations.

Pour attirer de nouveaux habitants sur ses terres, le seigneur de Neufchâtel s'efforça, de faire renaître l'industrie. En 1680, il fit construire une verrerie à Châté, au pied du château Julien, puis une autre à la Verrière près de l'Isle et dans la forêt de Hyémondans. Cette industrie

fut prospère pendant les vingt premières années, mais la difficulté d'écouler les produits la rendit bientôt impossible et les trois établissements furent supprimés en 1775.

Après la paix de Nimègue, Louis XIV se proclama souverain des quatre terres comme dépendances de la Franche-Comté. Ses titres étaient incontestables, aussi le parlement de Besançon n'hésita pas à en faire une solennelle proclamation. De son côté le comte de Poitiers, seigneur de Neufchâtel, reprit contre les princes de Montbéliard les poursuites concernant les quatre terres, interrompues pendant les guerres. Le duc Georges fut condamné à les rendre mais le comte de Poitiers n'en jouit que cinq ans, un second arrêt plus juste l'enjoignit de les restituer avec tous les revenus déjà perçus.

Ferdinand Joseph de Rye-Poitiers et Guy Michel de Durfort, Maréchal de Lorges, seigneurs de Neufchâtel

1708 – 1772

Ferdinand Joseph de Rye-Poitiers mourut en 1728. De son mariage avec Marie Gertrude de Bourbon Malause, il n'eut qu'une fille qui en juillet 1728 donna sa main à Guy Michel de Durfort, maréchal de Lorges lieutenant général commandant la Franche Comté.

Les premières années du XVIII^{ème} siècle ne sont marquées par aucun événement notable.

La terre de l'Isle, traversée par la nouvelle route de Besançon à Belfort, ouverte en 1734 fut le rendez vous des miliciens qu'on levait dans les montagnes et des transports de vivres et de munitions pour l'armée d'Alsace. Divers corps de troupe y stationnèrent et furent entretenus aux frais de la ville et des villages voisins. A cette occasion, d'importantes réparations furent faites au château de l'Isle par le maréchal de Lorges

L'église de l'Isle qui n'avait reçu que d'imparfaites réparations au commencement du XVIII^{ème} siècle tombait en ruine. Le maréchal de Lorges, les décimateurs, les bourgeois sont pressés par l'autorité diocésaine de la reconstruire, mais ils diffèrent et l'église est interdite en novembre 1770. Pendant quatorze ans, les habitants de l'Isle sont obligés de se transporter à Appenans pour les offices paroissiaux. Enfin l'église est adjugée en 1781. Cette église devenue trop petite a fait place en 1850 à un nouvel édifice plus élégant et plus en rapport avec la population.

Jean Laurent de Durfort de Civrac, duc de Lorge seigneur de Neufchâtel

1772 – 1789

Le fait le plus important qui s'accomplit dans la contrée à cette époque fut la convention conclue entre Louis XVI et le prince de Montbéliard, convention en vertu de laquelle les états de ce prince furent considérablement augmentés au préjudice de la Franche Comté. Elle venait à

peine d'être signée que la révolution française éclatait, jetait le prince en exil et, confondant toutes les limites, annexait à la France républicaine l'ancien comté de Montbéliard.

A la mort de Guy Michel Durfort, maréchal de Lorges, tous les biens de la famille de Neufchâtel restèrent à sa nièce, la duchesse De Lorges Durfort Civrac, qui entra en possession de ces biens en 1774. En 1789, Madame de Lorges était Dame de l'Isle et de la châellenie de Neufchâtel, Dame de Blussans. Elle était alors partie en exil, mais elle était revenue à Saint Claude le 13 août 1792 ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par cette ville. La plus grande partie de ses biens séquestrés par décret de l'assemblée à la date du 9 février 1792, ainsi qu'il résulte d'un certificat de cette assemblée, a été vendue dans le cours de l'année 1795. Un arrêté de l'administration centrale du Jura du 17 mars 1796 avait rayé provisoirement la duchesse de la liste des émigrés, et elle avait repris l'administration de ses biens non encore aliénés, mais la loi du 19 fructidor an V changea cette situation. La duchesse fut maintenue sur la liste des émigrés et déclarée morte civilement. Le séquestre fut de nouveau réapposé sur ses biens. Quand elle obtint le 5 mai 1803 sa radiation définitive de cette liste, il ne lui restait plus de ses vastes propriétés que 1166 hectares de forêts sur les territoires de l'Isle, Blussans, Vermondans. Les petit fils de Madame de Lorges, Messieurs de Durfort de Civrac, ont vendu en 1876 à Monsieur Juvénal Vieillard Migeon, sénateur du territoire de Belfort, ces 1165 hectares de forêts qui appartiennent toujours à la maison Vieillard.

Les petit fils de Madame de Lorges étaient issus du mariage de son fils Guy de Durfort Civrac, duc de Lorges, lui même issu du mariage de Jean Laurent de Durfort de Civrac, duc de Lorges, avec la duchesse de Quentin, Adélaïde Philippine.

L'histoire de la maison de Neufchâtel est alors pratiquement terminée à la révolution française de 1789.

Blason de la famille des Poitiers

"d'azur à six besants d'argent 3,2,1, au chef d'or"

Branche de la maison dauphinoise des comtes de Valentinois établie en Franche Comté dans Philippe de Poitiers (1409). Ferdinand Eléonore de Poitiers, époux de Jeanne Philippine de Rye, devint seigneur de Neufchâtel en Bourgogne au milieu du 17^e siècle.

Le domaine de cette seigneurie reste dans la famille de 1660 à 1728

Blason de la famille De Durfort de Lorges

« D'argent à la bande d'azur et au lambel de gueules »

Branche cadette de la famille De Durfort -Duras.

Guy Michel De Durfort de Lorges. duc de Randan, maréchal de Lorges, devint seigneur de Neufchâtel en Bourgogne par son mariage en 1728 avec Elisabeth-Philippine de Rye-Poitiers.

Tous deux en 1772 donnèrent une partie de leurs biens à la Duchesse de Quintin, épouse de Monsieur De Durfort-Civrac qui portait aussi le nom de Lorges.

Les biens de la famille de Rye-Poitiers restèrent à la Duchesse de Lorges Dufort-Civrac dont les petits-fils entrèrent en possession des vastes forêts de la seigneurie de Neufchâtel

Blason de la famille de Durfort Civrac

Ecartelé sur 1 et 4 d'argent à la bande d'azur,aux deux et trois de gueules au lion d'argent

Mandement de L'Empereur Maximilien

et de l'archiduc son fils par lequel ils ordonnent aux baillis d'Amont, d'Aval, et de Dale de faire jouir Claude de Neufchâtel des villes et châteaux d'Héricourt, l'Isle, et Châtelot sur le Doubs

1493 (6 décembre) Archives du Doubs.

La famille de Neufchâtel de Franche-Comté, baillage de Baume-les-Dames, n'est autre que celle qui avait tiré son nom du château de Montfaucon, dont les ruines se voient encore au dessus du Doubs à une lieu de Besançon. Ce fut Amédée de Montfaucon qui prit ce titre que ses descendants ont coutume de porter jusqu'à l'instinction de leur race au commencement du 16ème siècle; Ce même Amédée devint Comte de Montbéliard en 1162 du chef de sa mère et plusieurs de ses descendants possédèrent le Comté après lui.

Premier document rapporté par Monsieur le Préfet de la Haute-Saône : A. Du Bois de Jancigny dans son livre "Recueil des chartes et autres documents pour servir à l'histoire de la franche Comté sous les princes de la maison d'Autriche" (1493-1674) Vesoul 1869. Bibliothèque de Montbéliard F.C. 200

Maximilien, par la grâce de Dieu, Roi des Romains, toujours Auguste, de Ungurie etc.. et Philippe, par la même grâce, archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant etc..à noz bailliz d'Amont, d'Aval, et de Dôle, ou à leurs lieutenants, salut et dilection:

Comme sa piesçe nostre très chier et très aimé oncle Sigismond archiduc d'Autriche ayt par ses lettres patentes pour les causes y contenues et à nostre prière et requête, donné, cédé et transporté à notre aimé féal cousin : messire Claude de Neufchâtel, seigneur du fay, les villes et châteaux de Héricourt, l'Isle et châtelot sur Doubs à nostred oncle advenues et délaissées tant par la conqueste que par lui en fut faite comme aussi par le traité et appointment du Zurich, et depuis et après que nostred oncle l'archiduc Sigismond, par appointment fait entre nous, Roy et lui, nous a transpourté ses terres et seigneuries, nous comme ayons cause de lui, avons grée, confirmé et rattifié les dons, cessions et transports paravant faitz par nostred oncle audit seigneur du Fay desdites villes et châteaux de l'Isle et de Châtelot, desquelles néanmoing obstant les guerres et diversions jusques puis n'a guerres règnées et à cause que nostred cousin du F ay a toujours tenu nostre party, il n'a peu avoir, ni obtenir possession ne pouyssance, et que présentement lesdites villes et châteaux soient avec autres villes et châteaux en notre comté de Bourgogne réduites en notre obéissance et mises en mains de nostred cousin du Fay et en après à nostre très chier et féal cousin le seigneur de Neufchâtel son frère, auquel il en a fait transport, scavoir nous faisons que nous voulons les dons, cession et transport de nostred oncle et l'agrération, confirmation et rattification faite par nous, estre entretenue bonne et viallaable, nous mandons et commandons bien expressément et chacun de vous en droict soy, et si comme lui appartiendra que lesdits nos cousins de Neufchâtel et du Fay, faire vous faictes, souffrez et laissez lesdites villes et châteaux de l'Isle et Châtelot sur le Doubs plainement et paisiblement jouir et user, sans leur faire mettre, ordonner ne souffrir estre fait, mis ou donné aucun destourbier ou empèschement au contraire et d'aucuns leur était mis, les faictes incontinent opter et lever, car ainsi nous plaist il.

Donné en nostre cité de Vyenne, le sixième jour de décembre l'an de grâce mil quatre cent quatre vingt treize et de nos regn es assavoir de celui des romains le huitième, et de Ungerie,etc...le quatrième, scellé d'un scel de cire rouge en placard et signé par le Roy

Martène

Etat des habitants au XVIII^e siècle dans la terre de Neufchâtel.

Entrons d'abord dans la demeure du paysan:

Le logement était encore de la plus grande simplicité. Les maisons qui anciennement ne recevaient le jour que par une vaste cheminée occupant toute la cuisine avaient alors quelques fenêtres garnies de papier. Le verre n'a commencé à être connu que dans la seconde moitié du XVIII^e ème siècle. Les toits des maisons étaient encore en chaume ou en "ancelles". Seules les maisons seigneuriales étaient couvertes en "laves". Dans quelques localités, dans les hameaux et les fermes surtout, les murs de la maison s'élevaient à dix ou douze pieds seulement. C'était le rez-de-chaussée qui servait à héberger la famille et le bétail. Le haut du bâtiment fait de poutres et de planches servait à loger les récoltes. Dans les centres plus peuplés, les murs des maisons s'élevaient déjà jusqu'au sommet. Ils étaient percés de deux étages de fenêtres très étroites et ordinairement géminées. Plusieurs maisons avaient un étage ; c'était la "chambre haute". Dans ce cas la partie postérieure du bâtiment servait seule de grenier à fourrages, on y accédait du dehors par un plan incliné, sorte de pont accessible aux voitures qui pénétraient dans la grange tout attelées et toutes chargées de gerbes ou de foin.

L'ameublement était en rapport avec l'habitation. Sur la fin du XVII^e ème siècle, les familles aisées commencèrent à recouvrir les murs de leurs appartements de boiseries en chêne ou de tapisseries en laine. Avant 1720, les miroirs étaient fors rares, même dans les châteaux. A peine en rencontrait on un petit dans chaque maison. A la cuisine, on ne voyait qu'un dresseoir en chêne, surmonté de son râtelier garni de vaisselle en bois ou en terre, de quelques assiettes et plats en fer blanc ou en étain commun. Au dessous du dresseoir quelques marmites en fonte. L'étain fin ou demi fin, la faïence, l'argenterie, et les chaudrons en cuivre rouge ne se rencontraient que chez les bourgeois. La vaisselle avait généralement la forme octogonale ou ovale.

Au poêle était un énorme fourneau en terre cuite. Les fourneaux en fonte étaient encore rares. Une épaisse planche de chêne ou de hêtre avec deux petits bancs formait la table. Primitivement, plusieurs cavités creusées de distance en distance de chaque coté de cette planche servaient d'assiettes dans les familles pauvres. Non loin du fourneau, une autre planche suspendue par des supports et des montants en bois servait à entreposer le pain et la vaisselle journalière.

Les lits consistaient dans quatre colonnettes rondes ou carrées placées aux angles et assemblées par des planches. Des tringles en fer ou en bois supportaient, dans les familles aisées seulement, des rideaux de serge rouge ou bleue, d'indienne verte ou rayée en bleu entourant le lit de tous cotés. Une bande de la même étoffe en formait le ciel. Les meilleurs lits étaient composés de plume, les autres de paille ou paillette (étant enfant mon lit était encore composé de feuilles de maïs, d'ailleurs très confortable). Les matelas en crin n'ont été connus qu'au milieu du XVIII^e ème siècle. C'est à la même époque que s'est introduit l'usage des armoires, des buffets et des commodes. Les coffres en bois de chêne ou de noyer, beaucoup plus anciens, servirent longtemps encore à serrer le linge, les habits, les denrées, et les ustensiles de ménage.

Le vêtement des paysans était des plus modestes. C'était le "droguet", mélange de fil et de laine tramés ensemble. C'était une étoffe chaude, solide et peu coûteuse. La chaussure était les sabots (jusqu'à ma première communion, je n'ai eu comme chaussures que des sabots). Le couvre chef était le bonnet de laine ou de coton. En voyage on portait la "rouillère" traditionnelle. Le dimanche et les jours de fête, les hommes et les garçons portaient la veste, la culotte et le chapeau rond en feutre ou en paille, à larges bords et recouvert d'une toile cirée. Les habits de drap étaient très rares même chez les bourgeois. On se vêtait pour se couvrir et non,

disait on, pour faire les "messieurs" et les "farauds". L'habillement des femmes consistait dans le "mantelet" avec petites ailes, la jupe à taille peu élevée, le bonnet à grand fond avec large et double dentelle, enfin le tablier surmonté d'une grande bavette. Le premier vêtement des enfants, garçons et filles, était la robe. Nos jeunes campagnards quittaient la robe de l'enfance vers l'âge de huit à neuf ans pour prendre la culotte. La tailleuse et le cordonnier venaient de temps en temps s'installer dans la maison pour y confectionner les vêtements et les chaussures de la famille. En leur absence la mère ou la fille se faisaient tailleuse. Le père ou le fils réparaient les souliers en désordre. Dans presque chaque village, se trouvait un "sabotier" qui dans les soirées d'hiver confectionnait manuellement les sabots nécessaires à toute la famille.

Le régime alimentaire était modeste comme tout le reste. La nourriture des paysans était alors bien moins recherchée qu'aujourd'hui mais elle était saine et abondante. Le pain que l'on mangeait dans la famille était du pain de blé presque toujours mélangé, anciennement cuit dans le four bannal du seigneur et plus tard dans le four que presque chaque famille avait fait construire. Ce dernier servait également pour sécher les pommes et les poires mises en quartiers, ainsi que les pruneaux. Le menu le plus ordinaire des repas après la soupe se composait de légumes, de laitage, de fruits secs en hiver et frais au moment de la récolte. Le dimanche, le mardi et le jeudi étaient les seuls jours de la semaine où l'on servait le lard fumé, le jambon et cette viande de vache fumée connue sous le nom de "bresi". Le dimanche, la ménagère se mettait en frais, la marmite en ébullition remplissait toute la maison de la bonne odeur des choux et du salé dont la famille devait se régaler. Le vin, sans être d'un usage journalier, était déjà commun. Chaque propriétaire de la seigneurie de Neufchâtel, le val de Vyt excepté, possédait une vigne en rapport avec sa ferme.

A l'époque les familles étaient souvent nombreuses. Cinq à six enfants n'était pas rare et même souvent plus, quelques fois jusqu'à dix ou douze. Le père exerçait alors une sorte d'autorité patriarcale. Il restait souvent, et principalement dans les fermes, des oncles et tantes qui ne se mariaient pas. Ils vivaient en communauté avec le chef de famille dont ils augmentaient le patrimoine.

La vie des habitants des fermes isolées et peu nombreuses avait un caractère spécial. Leurs goûts, leurs distractions mêmes étaient toute autres que celle des villageois. Ils ne pouvaient supporter les servitudes qu'engendre, au village, le voisinage des autres habitations. Aussi les hommes prenaient rarement femmes au village, plus rarement encore ils venaient s'y fixer. Si par hasard, ils tentaient l'aventure, presque toujours ils s'en repentaient et finissaient par regagner la ferme afin d'y retrouver leur liberté et leur indépendance. L'habitant des fermes n'avait de relations avec le reste du pays que le dimanche en venant à la messe. Il faisait ce jour là ample provision de nouvelles pour vivre le reste de la semaine, isolé du monde.

En ce temps-là., en croyait aux histoires de sorciers et de revenants. Voici deux comtes qui avaient encore cours au XVIII ème siècle : Claude Philippe de la Boisière, de Vercel, notaire royal à Dambelin au commencement de ce siècle, s'était donné au diable! On ne dit pas pour quel motif, mais il paraîtrait qu'il s'était réservé quelques jours avant de conclure le marché. "son temps étant venu" dit la légende, il se rendit sur le "gey" au milieu de la forêt du Lomont, près chez "Givodon", pour chasser. Heureusement pour lui, il portait un "Agnus Dei". Le diable s'étant présenté lui dit : "Otes ton Agnus Déi". Philippe, qui commençait à prendre peur, s'y refusa. Le diable furieux fit un vacarme horrible, toute la forêt semblait vouloir se briser et écraser l'infortuné chasseur. La tradition ajoute que Philippe, épouvanté, fit vœu de se rendre au sanctuaire de Notre Dame des Ermites s'il échappait au danger qui le menaçait. Aussitôt le diable disparut. Le notaire accomplit son vœu. Les vieillards disaient au commencement de ce siècle avoir vu, dans l'église d'Einsiedeln, un ex-voto représentant Claude Philippe de la Boisière délivré des mains du diable par l'intercession de la sainte Vierge.

Le deuxième comte est le suivant :

En 1772, après la mort du maréchal de Lorges, duc de Randan, sa veuve Elisabeth Philippine de Poitiers, dame de Neufchâtel, eut à soutenir un procès contre les habitants d'Ecot . Dans une coupe faite à la lisière des Grands Bois, la duchesse avait, paraît il, anticipé sur la forêt communale. La communauté porta plainte au parlement de Besançon qui nomma un arbitre. La réunion des parties eut lieu au jour fixé, mais faute d'entente, le jugement fut remis à huitaine. La maréchale aurait profité de ce délai pour gagner un des notables d'Ecot. Chaque témoin devait se rendre sur le terrain en litige et déclarer par serment qu'il "était soit sur la terre d'Ecot, soit sur la terre Neufchâtel". Le notable susdit fut mandé au château. Là, on lui persuada qu'en mettant dans sa chaussure de la terre provenant de la seigneurie de Neufchâtel, il pourrait, sans blesser sa conscience, déclarer qu'il était sur la terre de son seigneur. Le vieillard obéit, quoique à contre cœur, et justifia ainsi l'usurpation de Madame de Lorges. Celle ci tomba malade peu de temps après et emporta bientôt, avec le remords qui la torturait, l'injustice causée aux habitants d'Ecot. En punition de son larcin, elle est, dit on, condamnée à errer certaines nuits sur cette terre témoin de son vol, où elle est un objet de terreur pour les habitants de la contrée. Combien de bonnes gens, aux cris des nombreux oiseaux nocturnes qui habitent ces lieux ont reconnu les gémissements plaintifs de leur ancienne souveraine!

Voici quelques mots au sujet de l'instruction au XVIII ème siècle:

Les enfants, jusqu'à l'age de six à sept ans, n'avaient pas d'autre maîtres que leurs parents. Alors, seulement, on songeait à les envoyer à l'école. Le maître d'école était élu par les échevins et accepté par le curé de la paroisse. Il était tout à la fois recteur de l'école et chantre au lutrin, mélange de bonté et de rudesse, de simplicité et de pédantisme, remplaçant par la bonne volonté l'aptitude qui lui manquait quelquefois. Secrétaire de la commune, maître des cérémonies à l'église, rédigeant les actes publics ou privés, convive dans tous les festins de famille, il était honoré des parents qui l'appelaient toujours : "Monsieur le Maître", mais il était craint des élèves qui le voyaient armé du fouet.

Voici quel était le régime scolaire alors en usage :

La classe ne se faisait généralement qu'en hiver. L'école était presque toujours mixte, mais les garçons y étaient en plus grand nombre que les petites filles. Celles ci, plus utiles au ménage, quittaient la classe aussitôt qu'elles savaient lire et un peu écrire, tandis qu'il n'était pas rare de voir des jeunes gens de quinze ans se perfectionner dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique. C'était généralement, avec quelques exercices de style, l'histoire sainte et le catéchisme, tout le programme de l'école.

Voici, d'après les souvenirs des vieillards du pays, comment se remplissaient les quatre parties de ce programme:

Après la prière commençait la lecture. Le maître, assis sur sa "chaise curule", faisait défiler pendant une heure les élèves devant lui pour réciter la leçon. Les "apprentis lisant", ceux qui étaient sur le "banc d'âne" lisaient sur la "croix de par Dieu", ceux qui étaient plus avancés lisaient sur les "pensées du P. Humbert", sur la "doctrine chrétienne" et sur le "manuscrit". Les autres exercices, écriture et calcul, avaient lieu sur les bancs de l'école, sous la surveillance du maître qui ne se faisait pas faute de froter les oreilles à ceux qu'il trouvait en défaut. A la fin de la classe, on faisait la prière et chaque écolier la récitait à tour de rôle.

Le programme, on le voit, n'était pas chargé. On apprenait peu, mais on savait bien. L'instruction secondaire n'était pas plus négligée que l'instruction primaire, plusieurs jeunes gens allaient même terminer leurs études dans les principaux collèges de la province après être passés par les écoles secondaires de l'Isle et de l'ermitage de Villars sous Ecot. A Ecot au milieu

du XVIII ème siècle, on comptait jusqu'à quatorze jeunes gens sachant le latin et pouvant remplir les fonctions de maître d'école.

LES POSSESSIONS DES SEIGNEURS DE NEUFCHATEL

Par une politique habile et persévérante, la famille de Neufchâtel devient l'une des premières du Comté de Bourgogne.

Les commencements avaient été modestes. Le château de Neufchâtel et les sept villages de la fermeté composaient leur domaine, mais par une politique financière habile, acquérant toujours et n'aliénant jamais, ils fondent peu à peu une petite puissance, unie et toujours croissante. Hauts justiciers, non seulement dans leurs terres mais aussi dans celles de plusieurs de leurs vassaux, ils avaient le droit d'anoblir, de faire grâce, de donner bataille, de faire la paix, de légitimer les bâtards, de battre monnaie. On les voit alors posséder plus de 300 vassaux et leur richesse proverbiale se traduit dans le langage populaire par ces mots : "Fiefs de Neufchâtel"

Mais comme ils ne manquaient pas non plus de fierté ni de morgue, ces mots se changèrent parfois en "Fiers de Neufchâtel"

Evoquant, l'antique adage: Outrecuydance de Neufchâtel. Quand à leur devise, elle rappelait, leurs ambitions: " Trop me tarde"

Structure de leurs possessions dans la Comté

- Tout d'abord la seigneurie de Neufchâtel, qui était composée de trois éléments :

1) La fermeté de Neufchâtel, (Fermeté signifie fermé ou sûreté). C'était le val de Dambelin et ses sept villages.

2) La châteltenie de l'Isle avec ses huit villages.

3) La prévôté de Mathay avec ses cinq villages. Donnée en 1301 à titre de simple fief par Béatrix de Bourgogne, abbesse de Baume, à Thiébaud IV en échange de sa protection en faveur de l'abbaye, elle fut acquise en toute Souveraineté par Thiébaud V en 1331.

- Le val de Vyt et la seigneurie de Belvoir. Dès le 13^{ème} siècle, les seigneurs de Vyt et de Valonne, et à la fin du 13^{ème} siècle les seigneurs de Belvoir eux mêmes, deviendront vassaux des Neufchâtel.

- Les quatre terres : seigneuries de Blamont, de Clémont, du Châtelot, d'Héricourt .

L'importante seigneurie de Blamont avec ses dix huit villages. Primitivement possession des comtes de Montbéliard, elle était passée vers 1230 aux Neufchâtel à la suite du mariage de Richard I avec Marguerite de Montbéliard. Blamont était particulièrement cher aux Neufchâtel. C'est là que naquit Thiébaud IX.

La seigneurie de Clémont avec ses dix villages (c'est à dire la clé des monts ou la porte du Lomont). Elle avait été acquise vers 1250 sur l'abbaye de la Lucelle. C'est sous le titre de Seigneur de Clémont qu'est connu Antoine de Neufchâtel, fils du second mariage de Thiébaud VIII avec Guillemette de Vienne.

La seigneurie du Chastelot ou Châtelot avec ses six villages. Elle fut attribuée vers la fin du 13^{ème} siècle à Thiébaud IV de Neufchâtel à titre de sa portion d'héritage dans la succession du Comte Thierry III de Montbéliard, son aïeul maternel. La question de sa suzeraineté fut réglée après de longs différends avec celle de la seigneurie d'Héricourt en 1375 et 1377. Dès lors

les seigneurs de Neufchâtel possédèrent la seigneurie du Châtelot, libre et exempte de toute charge de fief, de toute supériorité, bien qu'ils fussent vassaux pour la seigneurie de Neufchâtel et pour d'autres terres, ils ne prêtèrent jamais foi et hommage pour celle du Châtelot et ils ne reconnurent jamais la supériorité des Comtes de Bourgogne pour cette terre qu'ils possédèrent désormais en "franc-alleu". C'est sous le titre de seigneur du Châtelot qu'est connu Thiébaud VII.

La seigneurie d'Héricourt avec ses vingt trois villages. Elle avait été cédée à Thiébaud VI en 1375 et 1377 par les ducs d'Autriche Léopold et Albert à la suite de la guerre que leur avait faite le sire de Coucy et le comte de Montbéliard son allié. Ce dernier, pour rétablir la paix, céda le 23 août 1375 à Thiébaud de Neufchâtel ses droits moyennant 2000 florins. Deux ans plus tard, en 1377, les ducs d'Autriche Léopold et Albert lui cédèrent le château d'Héricourt à charge de les y recevoir à toute réquisition. Peu après, ils lui vendent pour 11300 florins payés comptant, la possession définitive de la seigneurie d'Héricourt et la suzeraineté de la seigneurie du châtelot. Dès lors, les Neufchâtel possédèrent Héricourt en totale propriété et en complète souveraineté, c'est à dire en "franc alleu".

- La seigneurie de Bermont, acquise vers 1325. Cette ancienne possession du prieuré de Lanthenans dont les seigneurs de Neufchâtel avaient la "garde" comprenait quatre villages dont celui de Tournedoze. ainsi appelé parce que la façade de ses maisons regardait le levant et semblait tourner le dos au château.

- La Vicomté héréditaire de Baume. Dès 1301, en même temps qu'il se faisait donner la prévôté de Mathay par l'abbesse de Baume, Béatrix de Bourgogne, Thiébaud IV se déclarait féal du monastère et jurait fidélité et protection à l'Abbesse et au chapitre. Mais dès 1331, son fils Thiébaud V s'affranchit de ce vasselage et il devient Vicomte de Baume et gardien de cette célèbre abbaye de Baume les Dames, dont la fondation remontait au 7^{ème} siècle. Trois dames de Neufchâtel furent Abbesses de Baume : Agnès et Catherine, filles de Thiébaud IX, et Marguerite, fille de Claude, seigneur du Fay et gouverneur du Luxembourg.

- La "garde" du Prieuré de Lanthenans fut confiée par le Comte de Bourgogne à Thiébaud IV le 13 mars 1315 et elle demeura aux mains de ses successeurs. Cette abbaye blasonnait "d'azur à un vaisseau équipé d'or, les voiles d'argent". Les prieurs Boutéchoix blasonnaient "Coupé d'argent et d'azur, le premier chargé de trois losanges de gueules mis en fasce, le second d'une ombre de soleil d'or".(ce blason se trouve sur la cheminée du prieuré de Lanthenans)

- La "garde" de l'abbaye cistercienne du Lieu Croissant, appelée plus tard abbaye des Trois Rois. En novembre 1292, Othon, Comte de Bourgogne, fit donation à Thiébaud III de la "garde" de l'abbaye, charge à laquelle étaient attachées la haute justice sur les terres de ce monastère et les jouissances des eaux, forêts et domaines. La famille de Neufchâtel avait sa sépulture dans la chapelle Notre Dame de l'abbaye du Lieu Croissant.

Les armes de l'abbaye étaient "D'azur à trois couronnes à l'antique d'or posées deux et une, surmontées d'une étoile d'argent à huit raies, posée au milieu du Chef". A l'origine le blason de l'Abbaye du Lieu-Croissant ne devait comporter que l'étoile d'argent, il est probable "que les trois couronnes à l'antique d'or y ont été ajoutées soit en 1164 lorsque les reliques des rois mages auraient passées une nuit à l'Abbaye ? , ou plutôt vers l'an 1500 lorsque le nom de trois rois fut donné à l'Abbaye du Lieu-Croissant.

- La puissante seigneurie de Montaigu. Héritage de Jean de Bourgogne, elle s'étendait sur de très nombreux villages au nord et à l'ouest de Vesoul (Jean I, Jean II et Ferdinand portent le titre de Seigneurs de Montaigu).

- Les seigneuries d'Amance et de Chemilly avec l'abbaye de Favorney donnaient au Neufchâtel le contrôle de la région du nord est de Vesoul.

- L'importante seigneurie de Fondremand les rendait maîtres de la région au sud de Vesoul.

Ainsi avec les Vergy ils contrôlaient une bonne partie de l'actuel département de la Haute Saône.

- Et ceci d'autant plus que la seigneurie de Marnay leur avait été apportée en 1398 par Agnès de Montbéliard, la première épouse de Thiébaud VIII.

- Et qu'en 1451 était venue s'y adjoindre l'importante seigneurie de Pesmes et de Valay, à la suite d'un prêt consenti par Thiébaud VIII à Jean de Grandson, et que celui ci n'avait pu lui rembourser.

- Entre Dôle et Besançon c'était la seigneurie de Rans, puis au sud de Besançon, entre cette ville et Ornans, l'important château et la seigneurie de Montrond, l'une des plus anciennes possessions des Neufchâtel, dont l'un des fils de Thiébaud IX, Guillaume, portera le titre.

- Plus au sud encore, la riche seigneurie de Montbarrey, dans le val d'Amour.

- Plus à l'est encore Vuillafans.

- Enfin très au sud de la Comté, la seigneurie de Nancuisse, apportée par Jeanne de Chalon à Thiébaud V.

Possessions des Neufchâtel en Champagne et Lorraine :

- Seigneurie de Fontenoy en Vôge : Le mariage de Thiébaud VI avec Marguerite de Bourgogne avait valu aux Neufchâtel l'acquisition de l'importante seigneurie de Fontenoy en Vôge. A la suite du décès sans héritiers en 1373 de Jean de Bourgogne, frère de Marguerite, cette ancienne baronnie était le chef lieu d'un Comté regroupant 26 villages. Philippe de Neufchâtel, fils aîné de Jean II sera connu sous le nom de Seigneur de Fontenoy.

- Seigneurie de Reynel, en Champagne, à l'ouest du duché de Bar. Thiébaud VII fut connu sous le nom de Seigneur du Chastelot et de Reynel.

- Seigneurie du Fay, (le Fayl-Billot). A l'occasion de son mariage avec Thiébaud VIII, Agnès de Montbéliard lui avait apporté en dot, entre autres terres, l'importante seigneurie du Fay, ainsi que celles de Bassières, Poinson et Bourguignon (1398).

- Seigneurie de Grancey, Thiébaud IX avait acquis de Jean, seigneur de Châteauvillain et de Thil, la seigneurie et le château de Grancey au sud ouest de Langres. Le Comté de Grancey groupait une quinzaine de villages.

En Lorraine

- Le mariage de Thiébaud VII de Neufchâtel avec Alix de Vaudémont (21 avril 1373) fit du Seigneur de Neufchâtel l'un des plus puissants de son temps. En effet, à ses possessions en Comté, il ajoutait des territoires considérables en Lorraine. Ceux-ci étaient centrés sur la puissante forteresse de Châtel, et axés sur la vallée de la Moselle, comprenant un vaste quadrilatère qui jalonnaient les villes d'Épinal au sud, de Rambervillers à l'est, de Bayon au nord et de Mirecourt à l'ouest.

- Plus au nord, l'importante seigneurie de Chaligny mettait les Neufchâtel aux portes de Nancy.

De même qu'en Comté, les possessions des Neufchâtel en Lorraine étaient centrées sur la puissante forteresse de Châtel sur Moselle qui flanquait tout un réseau de châteaux forts formant glacis et autant de points d'appui. Citons les châteaux de Romont et Clémentine, Froville et Bainville, Saint Germain et Nadigny proche de Châtel et enfin à l'extrême nord Chaligny.

Possessions au Luxembourg

- Par son mariage avec Bonne de Boulay (16 mai 1465) Claude de Neufchâtel acquiert d'importantes seigneuries au Luxembourg dont il devient gouverneur et échanson héréditaire. Il y possède notamment le célèbre château de Soleuvre où furent signées les fameuses trêves de ce nom entre Louis XI et Charles le Téméraire le 13 septembre 1475 ainsi que les seigneuries de Berbourg, Beurepaire, Dudelange et Mont Saint Jean

Seigneurie d'Héricourt

Blason : "Parti d'argent et de gueules"

La maison de Neufchâtel était maîtresse de la terre d'Héricourt de 1377 à 1505. Thiébaud VII a cédée celle ci indivis à son fils Humbert, évêque de Bâle et à son petit fils Thiébaud VIII, dont le père a été tué à Nicopolis en 1396.

Thiébaud VIII, comme Grand Chambellan de la maison de Charles VI, roi de France, acquiert, sous clause de rachat, la partie d'Héricourt qui dépendait de son oncle l'évêque, mais un successeur de ce dernier, Jean de Fleckenstein, la réclame. Refus du Sire de Neufchâtel et invasion des bâlois qui s'emparent du village de Clémont, échouent devant son château et la forteresse de Blamont, pillent et brûlent la campagne environnante, puis paraissent devant Héricourt. Le 11 novembre 1425, elle capitule. Par ailleurs, Thiébaud fait prisonnier doit abandonner les territoires en litige.

Mais sur intervention du sénat de Berne, et du Comte Jean de Fribourg-Neufchâtel, il paie une rançon de 8400 écus d'or pour recouvrer la liberté et finit par rentrer en possession (1427) des fiefs récemment saisis par l'évêque. Son premier soin est de relever le Château d'Héricourt partiellement détruit et les murailles de la ville, dont sept tours sur quinze avaient été démolies au cours du siège par les Suisses.

Peu après arrivent les écorcheurs qui ravagent les possessions des Neufchâtel (1437-1440), prennent les châteaux de Clémont et Blamont, reconquis bientôt par Thiébaud VIII, mais attaquent en vain Héricourt.

Thiébaud IX, associé au gouvernement des états de son père Thiébaud VIII du vivant de celui ci, protégea également Héricourt contre de nouvelles bandes de brigands, Les routiers du dauphin Louis, en plaçant dans la ville une assez forte défense. Il accorda aussi au Héricourtois des armoiries, fit des dons importants à leur église et supprima le four banal. On eut dès lors la possibilité de cuire le pain dans les maisons sous réserve de livrer au receveur des dîmes du seigneur, le jour de la Saint Martin, quatre livres de cire pour toute la communauté et deux quarts de froment par ménage.

A la mort de Thiébaud IX, en 1469, Claude, l'aîné de ses enfants, reçut les quatre seigneuries d'Héricourt, de Blamont, de Lomont et du Châtelot. Son suzerain, Charles le Téméraire les disputa aussitôt. Claude, ne pouvant résister à si puissant prince, lui fit hommage de sa terre de Blamont, refusant pour les trois autres, mais à l'instar de son père qui avait été maréchal de Bourgogne, il prit du service sous les bannières de Charles le Téméraire.

Sigismond d'Autriche ayant conquit la ville d'Héricourt, y plaça une garnison et garda quelques temps la seigneurie, puis la remit à l'archiduc Maximilien qui allait accéder à l'Empire et qui avait épousé Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire.

Claude de Neufchâtel réclama aussitôt au gendre de son ancien patron les domaines de ses pères et en obtint une partie, dont Héricourt, le Châtelot et l'Isle. Bien que résidant souvent à la Cour de Vienne en Autriche, Claude ne négligea pas la gestion de ses domaines du Pays. Il mourut en 1505 sans postérité mâle. Aussitôt ses deux gendres, Guillaume de Furstemberg et Félix de Werdemberg, se saisirent des territoires de leur beau-père malgré les protestations des neveux de Thiébaud IX prétendants à l'héritage.

Toute la première partie du XVI^{ème} siècle est alors marquée par des discussions et des procès entre les derniers Neufchâtel, Jean et Ferdinand, neveux de Thiébaud IX, ou leurs héritiers d'une part et les gendres de Claude, le dernier Comte, ou leurs descendants d'autre part.

Et les premiers cèdent leurs droits dès 1506 à Ulrich, duc de Wurtemberg-Montbéliard, contre 3000 florins d'or du Rhin comptant et 3000 à la prise de possession, à charge pour Ulrich d'assurer celle ci par ses propres moyens, deux arrêts sont rendus par le parlement de Dôle qui ordonne à Guillaume de Furstemberg de rendre aux réclamants les biens contestés (1516 à 1522). Les armes interviennent aussi. Guillaume, après entente avec son beau-frère Félix de Werdemberg en 1506, est demeuré seul possesseur d'Héricourt, du châtelot, de Clémont, l'Isle, Neufchâtel ainsi que de plusieurs fiefs en Franche Comté. Il attaque Ulrich, lui enlève les seigneuries d'Etobon et de Granges sans cependant les conserver longtemps (1520), et essaye vainement de s'emparer de Blamont et du comté de Montbéliard.

Furstemberg pour se débarrasser des domaines usurpés les vendit à Ferdinand, Roi de Bohême et de Hongrie, frère de Charles Quint, pour une somme de 20000 florins (15 mars 1524) et peu après, le Comte Gabriel d'Ortembourg favori de Ferdinand les acheta pour 35000 florins. Mais Ulrich continua d'en revendiquer la propriété, contre Gabriel d'abord, mort en 1545 puis contre ses quatre fils dont les tuteurs s'assurèrent l'appui de Charles Quint. De Vergy, gouverneur de la Comté de Bourgogne pour le compte de l'empereur, reçut le serment de fidélité des tuteurs des jeunes d'Ortembourg ainsi que des officiers et bourgeois d'Héricourt.

Simultanément, les Ortembourg et les tuteurs de Frédéric de Montbéliard portèrent plainte de tous cotés. L'empereur d'Allemagne, le Roi d'Espagne Philippe II, la cour de Dôle, les cantons Suisses, somment Claude François de Rye descendant des Neufchâtel, qui le 15 mars 1561, s'était saisi d'Héricourt par surprise, d'avoir à lâcher sa prise. En vain. C'est alors que les milices Montbéliardaises investissent Héricourt et la place tombe le 11 juin 1561.

Du même coup, toute la seigneurie, ainsi que celles du Châtelot et de Clémont, rentrera en la possession de la maison de Montbéliard qui en conservera la suzeraineté, tantôt effective, tantôt nominale jusqu'à la Révolution de 1789.

La Seigneurie de Bermont

Blason : "Burelé d'argent et d'azur de dix pièces" .

Famille tirant son nom d'un château près de Glainans,

Hugo Paganus dominus vivait en en 1134

la branche cagette de cette famille existait encore au 17ème siècle,

La seigneurie de Bermont comprenait le grand bourg de Bermont, le Petit bourg, et les villages de Glainans et de Tournedoze. Il est à croire que cette terre avait été donnée primitivement au prieuré de Lanthenans par les seigneurs de la contrée. Ce qui autorise cette croyance, c'est que Bermont devant l'Isle avait pour patron Saint Laurent, comme Bermont les Belfort dont l'église paroissiale appartenait aux religieux de Lanthenans

L'abbé Richard pense que ces religieux cédèrent ces domaines, lors de la lutte entre Otton II de Méranie et Etienne d'Auxonne, à quelque preux chevalier afin qu'il y bâtit une forteresse pour les protéger, et que dans la suite, ils donnèrent la suzeraineté de Bermont aux princes de Montbéliard qui, au moyen âge, traitèrent fréquemment avec le monastère de différents droits seigneuriaux.

Près de la route de Clerval à Dambelin, à l'est du village de Glainans, on aperçoit un petit plateau formant le sommet d'un rocher triangulaire dont les contours nus, extrêmement escarpés, ne sont accessibles que sur un seul point, du côté du couchant . Le rocher se termine par un angle aigu et une arête vive et tranchante, remarquable par ses aspérités qui se prolongent depuis son sommet jusqu'à sa base. C'est là que se trouvait le château de Bermont qui a donné son nom à la famille noble qui le possédait (Bermont, du celtique Ber, élevé et mont, montagne).

A l'époque de la révolution on en voyait encore les ruines. Le mur d'enceinte suivait tous les contours du rocher. Au couchant et sur la pointe la plus élevée étaient bâties deux tourelles. L'une en face de Glainans, appelée "Chatel-Devant", l'autre du côté du Lomont, désignée sous le nom de "Chatel-Derrière". La forteresse de Bermont occupait une position très importante. Elle était la clef des montagnes du lomont dont elle dominait la route et les abords. Vues du côté de Glainans, les ruines du château de Bermont présentent des pointes saillantes et majestueuses, surmontées de tourelles élevées. Ces rochers aigus devaient offrir un aspect imposant et terrible.

A l'est, et non loin du précédent, se trouvait un second château moins considérable, mais dominant également la seigneurie et complétant le système de défense.

La chapelle du château de Bermont était bâtie au pied de la tour dite "Chatel-Derrière". Le grand bourg de Bermont, composé de cinq à six maisons, occupait la base septentrionale de la montagne. Le petit bourg formé de deux ou trois habitations était assis dans le petit vallon du côté du Lomont.

Glainans et Tournedoze formaient les principales dépendances de Bermont. Le village de Glainans est mentionné pour la première fois dans la charte de l'archevêque de Besançon Humbert de l'an 1147, énumérant les possessions du prieuré de Lanthenans. Il est ainsi nommé du celtique Glæ, vallée et Nans cours d'eau, parce qu'il est situé dans une petite vallée où les eaux abondent.

Tournedoze occupe au levant un petit plateau séparé de Bermont par une colline. Il est ainsi appelé de ce que la façade des maisons regarde le levant et semble tourner le dos au château. Aussi est-il indistinctement désigné sous les noms de "Viredoze" et "Tournedoze" dans les chartes du moyen âge. Primitivement, Tournedoze ne fut qu'une maison de ferme dans

laquelle le seigneur de Bermont faisait héberger ses récoltes, mais à partir du XVIII^{ème} siècle, il prit une certaine importance par suite des deux routes qui venaient y aboutir. D'abord celle de Neufchâtel à Bermont par le Lomont, ensuite celle de Suisse à Salins.

Bermont (par l'Abbé Richard)

Parmi les feudataires de Thiébaud IV, on trouve : Vuillaume et Jean de Bermont. Ce nom, commun à de nombreuses localités de notre province, est le même que Beaumont, Belmont, Bealmont, Bémont. Tous ces mots signifient une belle montagne : "bellus mont". Jusqu'au XV^{ème} siècle, Bermont les Lanthenans s'appelait et s'écrivait : Belmont devant l'Isle. Depuis, il a été constamment dénommé Bermont, ce qui veut dire : montagne au dessus d'un ruisseau ou bien belle montagne.

Les ruines du château de Bermont existent à l'est de Glainans sur un des contreforts du Lomont à l'endroit où il s'entrouvre, en présentant une inclinaison de rochers dont le sommet est une arête. Au dessus de la pointe la plus élevée, au couchant, étaient bâties deux tourelles. Celle du côté de Glainans était le Chatel Devant, celle du côté du Lomont le Chatel Derrière. Au pied de celle ci se trouvait la chapelle, sur le revers oriental de la montagne, dont la partie supérieure était aplanie sur une petite étendue, en forme sphérique.

Le Grand Bourg de Bermont, composé de quatre à cinq maisons, occupait au nord la base de la montagne, et le petit bourg, formé de deux à trois habitations était dans le petit vallon du côté du Lomont. L'étang et le moulin qui existent encore sont dans la partie la plus basse de l'ouverture au dessous de la pente inclinée des rochers. Vues du côté de Glainans, les ruines du château de Bermont présentent des pointes saillantes et majestueuses. Lorsque des tourelles élevées surmontaient ces rochers aigus, ils avaient un aspect bien plus imposant et plus terrible.

La forteresse de Bermont n'eut d'autre destination que de protéger les terres et les habitations du voisinage.

Belmont est mentionné dans une charte de 1136 par laquelle Thiébaud de Rougemont donne à l'Abbaye des Trois Rois tout ce que ses ancêtres avaient possédé depuis la ville de Brucens (Blussans) vers Belmont. A Cette époque, ce contrefort du Lomont portait le nom de Belmont, mais il n'est point question d'une forteresse ni dans la charte de 1147 de l'archevêque Humbert, ni dans la bulle du pape Alexandre III qui rappellent avec le plus grand détail les possessions du prieuré de Lanthenans.

Puisque Glainans est cité dans ces titres, ils auraient parlé et du château et des bourgs de Belmont s'ils avaient existés, l'emplacement sur lequel ils furent établis par la suite appartenant au monastère de Lanthenans. Mais le château de Bermont existait vers le milieu du XII^{ème} siècle puisqu'on trouve à cette époque un fief de ce nom possédé par les Comtes de Montbéliard, et qui passa dans la maison de Neufchâtel comme partie de la dot de l'épouse de Thiébaud III. Enfin les deux Châtel et les deux bourgs de Bermont sont clairement exprimés dans des reprises de fief des années 1292, 1296, et 1299. Le monastère de Lanthenans possédait Belmont les Béfert dès le commencement du XII^{ème} siècle. Il est à croire que les religieux de cette maison cédèrent le monticule du même nom qui était dans leur voisinage à quelque preux chevalier afin d'y bâtir une forteresse pour les protéger, et dans la suite, en vertu de quelques échanges ou conventions, la suzeraineté du fief de ce Bermont aura été donnée aux Comtes de Montbéliard par les religieux de Lanthenans, qui au moyen âge traitèrent avec ces seigneurs, à maintes et maintes reprises, de différents droits seigneuriaux .

Saint Laurent, patron de l'église de Belmont-les-Belfort, fut choisi pour protecteur de Belmont-les-Lanthenans, et cette identité de patron confirme l'opinion que la forteresse et les

bourgs de Bermont doivent leur établissement au prieuré de Lanthenans qui possédait l'église paroissiale de Belmont-les-Béfort.

Glainans et Tournedoze formaient les principales dépendances de Bermont. Glainans est écrit "Glaenans" dans la charte de l'archevêque Humbert de l'année 1147, et "Glaynans" dans le cartulaire de Bermont. Ce village est situé au couchant du château de Bermont, sur le bord d'une petite vallée, à un kilomètre de distance, sur la route de Moulins à Bâle.

Tournedoze, au contraire occupe au levant un petit plateau séparé de Bermont par une colline. Dans une reprise de fief de 1299, il est appelé "Viredoze" et "Tournedolz" dans des actes du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle. Primitivement ce village n'était qu'une maison de ferme dans laquelle le seigneur de Bermont faisait héberger ses récoltes. Aussi fut-il d'abord dénommé "la grange" et "l'Aubergement". Quoique ce petit endroit soit en quelque sorte perdu dans les collines et au milieu des bois, il fut très fréquenté au moyen âge. D'abord le chemin de Neufchâtel à Bermont par le sommet du Lomont venait aboutir à Tournedoze, ensuite le chemin de Salins en Suisse traversait Tournedoze d'où il se dirigeait vers le prieuré de Lanthenans, longeant à droite le mont de Vannes, il conduisait en Suisse par le val de Dambelin. C'est à tort que certains auteurs ont cru que ce chemin était une voie romaine. Il ne fut établi qu'au XIII^{ème} siècle par les propriétaires des "puits à mire" de Salins pour l'exportation des sels vers la Suisse.

Le château de Bermont-Lanthenans a donné son nom à la famille noble qui le possédait. Mais "Bémont" près d'Orsans, "Belmont-les-Béfort", "Belmont" ou "Beaumont" dans le val d'Amour étaient aussi des fiefs dont les possesseurs portèrent ces noms tous analogues. Il est donc très difficile de distinguer à laquelle de ces familles appartenaient les personnages du nom de Belmont qu'on trouve dans les anciens titres. On a vu plusieurs généalogies de famille noble du nom de Belmont, mais comme elles ne sont pas exactes, il faut s'en tenir au cartulaire de Neufchâtel. Le premier des Bermont-Lanthenans est Guillaume ou Vuillaume de Bermont qui, selon Mr Duvernoy, entra dans la féauté de Thierry III, Comte de Montbéliard, en 1261. Ce fut lui qui vendit à Thiébaud IV de Neufchâtel le droit de "recept" à Bermont. Le traité fait à cette occasion fut passé avant 1282, car Guillaume de Bermont était mort en cette année. Il eut deux enfants : Jean et Alés de Bermont. Les historiens qui en ajoutent un troisième se trompent, car évidemment Guillaume de Bermont n'aurait pas donné le même nom à deux enfants vivants en même temps.

Jean de Bermont, chevalier, reprit de Thiébaud de Neufchâtel en 1292 la forteresse de Bermont avec les villages de Glainans, Tournedoze et le Chatelot. Jean de Bermont mourut vers 1296, car en cette année, sa veuve "Dame Jeanne" reprit aussi de fief ce qu'elle avait à prétendre au dit Bermont pour cause de douaire et don de noces. Aëlis de Bermont, soeur de Jean, fut son héritière "ab-intestat". Elle reprit de fief pareillement en cette année la succession de son frère. Des auteurs ont prétendu qu'elle avait été mariée en premières noces à son cousin Jean, fils de Pierre III de Bermont, mais ce qui est certain, c'est qu'en 1296 elle était épouse de Varry ou Varin d'Aucelle. En 1297, celui-ci reprit de fief de Thiébaud de Neufchâtel la seigneurie de Bermont et l'année suivante Jean, fils de Varry d'Aucelle, fit la même reconnaissance féodale que son père.

En 1325 Thiébaud V de Neufchâtel avait fait main mise sur la forteresse et les dépendances de Bermont. Ensuite il s'en empara à main armée, parce que la famille d'Aucelle, qui possédait une partie de cette seigneurie, et la maison de Bermont, qui tenait l'autre partie, refusaient de faire devoir de fief. Thiébaud ajouta quelques fois à ses titres celui de Sire de Bermont, car il posséda cette forteresse avec ses dépendances pendant vingt-cinq ans. Durant ce laps de temps, il en commit la garde à quelques uns de ses vassaux ou de ses serviteurs. C'est ainsi qu'en 1336, Perrin de Longeville, écuyer vassal de Neufchâtel, tenait Bermont, et qu'en 1349, Huguenin Jolya de Valonne, ancien serviteur de Neufchâtel, en était le possesseur. Mais

en 1350, Bermont fut rendu à l'ancienne famille. Guillaume de Bermont, chevalier, fils de Jean de Bermont, écuyer, le reprit de fief de Thiébaud de Neufchâtel. Il était parent de Jean de Montferrant, qui le nomme dans son testament fait en l'année 1351.

Guillaume mourut en 1354. Sa succession donna lieu à de grands débats entre les seigneurs de Cusance et de Bermont, et Thiébaud de Neufchâtel. Celui ci s'empara des biens du défunt sur lesquels les premiers réclamaient quarante livrées de terre.

Mais la même année, dans la fameuse pacification des seigneurs Franc- Comtois, les arbitres laissèrent à Thiébaud la liberté de leur rendre ce qu'il croyait leur devoir, et le prièrent de leur pardonner les maux qu'ils lui avaient faits pendant les guerres.

Le seigneurie de Bermont rentra dans la possession des Comtes de Montbéliard, car, quinze ans après, le Sire de Neufchâtel ne la tenait plus qu'à titre de fief. Elle passa dans la suite à la petite fille du Comte Renaud, mariée à Valeran de Thierstain. Ainsi, la maison de Bermont existait encore au milieu du XIV^{ème} siècle, pour une branche du moins. C'est donc à tort qu'on a écrit qu'elle s'était fondue dans la maison d'Aucelle au commencement de ce même siècle.

Othès, fils de Guillaume de Bermont, bailli du comté de Bourgogne en 1359, avait épousé Jeanne de Scey dont il eût quatre enfants : Aimé, Guillaume, Marguerite et Catherine. Il maria sa fille Marguerite à André de Peroie, vers l'année 1380. Il était mort avant l'année 1391. Guillaume, son fils, reprit en fief de Thiébaud de Neufchâtel sa part de la seigneurie de Bermont les Lanthenans,. Il mourut ainsi que son père sans postérité. En 1383 Marguerite fut mariée en secondes noces à Guillaume de Montjustin dont le frère, Jean de Montjustin, avait épousé Catherine. Jeanne de Scey dans son testament fait en l'année 1418, les appelle l'un et l'autre ses gendres. Ainsi l'ancienne famille de Bermont s'éteignit dans la maison de Montjustin à la fin du XIV^{ème} siècle.

En 1422 la seigneurie de Bermont passa, du moins en partie, dans la famille Arménier. Guy Arménier, qui avait été conseiller et grand maître du duc Jean Sans Peur, reçut le Chatel-Derrière de Bermont et ses dépendances, du chef de sa femme, Jeanne de Montjustin. Jean Arménier, son petit fils reprit de fief Bermont, de Thiébaud IX, maréchal de Bourgogne. Il fit avec Thiébaud de Cusance, baron de Belvoir, un traité par lequel il lui céda la haute justice sur les habitants de Valonne et Vellerot. Ceux-ci devaient, du reste, ainsi que les autres sujets du val de Sancey, le lost, la chevaulchie, etc, au Sire de Bermont, qui assigna de plus au baron de Belvoir soixante soudées de terre, en compensation de la remise de différentes servitudes à ses sujets de Bermont dans ces localités.

La seigneurie de Bermont qui, des Montjustin était passée en partie aux Arménier, fut transmise à Jean 1er d'Allanjoye, par son mariage avec Charlotte Arménier. Jean II d'Allanjoye , mari de Claudine de Colombier, mort sans enfants en 1526, au château de Bermont, donna par testament la seigneurie à Thiébaud de Saint Maurice, qui avait épousé Claudine de Colombier. Cet acte entraîna Thiébaud dans un long procès avec Anne de Roppe, mariée à Guillaume de Montjustin et nièce de Jean II d'Allanjoye, dont la soeur Madeleine avait épousé Rodolphe de Roppe. En 1548, le parlement adjugea la seigneurie de Bermont à Anne de Roppe, veuve à cette époque. Ses enfants la possédèrent jusqu'en 1555.

Desle de Montjustin, tant en son nom qu'en concessionnaire d'Anne de Roppe sa mère, de Jacqueline de Montjustin sa sœur, et d'Isabelle de Ferette sa nièce fille de Claudine de Montjustin, vendit la seigneurie et maison forte de Bermont à noble Simon Renard. Le château de Bermont fut donc reconstruit dans la première moitié du XVI^{ème} siècle.

En 1590, Charles Renard, fils aîné de Simon, possédait encore la seigneurie de Bermont, mais il la vendit quelques temps après à Desle de Mouthier, lequel acheta encore la seigneurie

de Nans, Adrisans, Gondenans les Moulins, pour trois mille Francs, à charge de rachat et de mouvance de Neufchâtel.

Le duc Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard qui avait acheté de Marguerite et Eléonore Chabot, leurs prétentions sur les terres d'Héricourt, Clémont et Châtelot ne voulait pas leur restituer la seigneurie de Bermont.

Desle de Mouthier avait épousé Antidie de Prat. Leur fils Philibert marié à Claire de Vyt eut deux filles : la première, Antidie Française née en 1624, tenue sur les fonds de baptême par Marc Antoine de Vyt et Antidie de Prat ses aieuls paternel et maternel, la seconde, Marguerite née en 1626 eut pour parrain Philibert Emmanuel de Montfort, abbé du Lieu Croissant et pour marraine Marguerite de Mouthier, veuve Capelle. Elle fut mariée le 13 août 1652 dans la chapelle de Bermont à Claude de Rambly. Thomas de Mouthier, qui fut plus tard seigneur de Bermont était frère de Philibert.

Une partie de la seigneurie de Bermont fut vendue par décret, ensuite d'autorité du parlement, sur Thomas de Mouthier, et achetée par Jean Baptiste Guyot, baron de Maiche qui la reprit de fief en 1681. Deux ans après Philibert de Mouthier possédait encore sa part de Bermont et Madame de Faimbe, belle sœur ou mère du baron Guyot jouissait d'une partie de cette terre.

Le 9 mai 1709, Gabriel Cenet, seigneur d'Accolans, et Anne Française d'Orival, son épouse, reprirent le fief de la seigneurie de Bermont qu'ils avaient acheté à Jean Baptiste Guyot de Maiche. La seigneurie de Bermont fut démembrée par Jean Cenet d'Accolans qui en 1750 en vendit un tiers à Henri son frère pour quinze mille Francs.

Actuellement ce sont les De Moustiers, descendants des Mouthiers, qui sont propriétaires de Bermont.

Seigneurie de Bermont

Le terrier de Bermont était consumé de vétusté. Desle de Mouthier obtint de l'archiduc Albert, Comte de Bourgogne, l'autorisation de faire reconnaître par ses sujets de Bermont les redevances auxquelles ils étaient tenus envers leur seigneur. Au mois de février 1603 et suivants, ceux ci comparurent par devant trois notaires qui reçurent les déclarations individuelles de ce que chacun reconnaissait devoir au seigneur. La collection de ces actes forma le nouveau terrier de Bermont et le parlement déclara qu'elle en tiendrait lieu.

Bermont, Glainans et Tournedoze formaient à cette époque la seigneurie, sauf quelques hommes dans les villages de Vellerot, Vyt les Belvoir, Valonne, Goux et Anteuil. Les habitants de Lanthenans, Hyémondans et Sourans avaient en cas d'éminent péril, droit de retraite dans la forteresse de Bermont et ils étaient en conséquence tenus à faire "l'escharget" et à travailler aux menues réparations. Les deux tourelles du château existaient encore à cette époque et comme la Seigneurie avait appartenu ensuite de partages à deux et même quelques fois à trois seigneurs, on les distinguait par les titres de "Sieur" du Châtel devant, de Sieur du châtel derrière.

Le Seigneur de Bermont était haut justicier. Il faisait dîmer à la douzième gerbe, il avait divers droits de cens, échutes, lods, poules et corvées. Les tailles se payaient par moitié à la Saint Michel et au 25 mars, les poules au "carême entrant". Les sujets de Bermont devaient encore trois corvées par chaque année, une pour les foins et les deux autres pour les moissons, ou bien en place quatre sous estevenants, au choix du seigneur, qui du reste nourrissait les travailleurs. Ils payaient aussi, pour la garde du château, une quarte de froment mesure de Bermont. C'est ce que l'on nommait la quarte de guet.

Au temps de la reconnaissance de ces droits, il y avait à Glainans trente deux sujets mainmortables et trois de franche condition, en tout trente cinq ménages. Ces derniers devaient deux livres de cire à la Saint Martin, sous peine de l'amende de trois sous estevenants, ils étaient tenus à la montre d'armes, à la justice seigneuriale, aux menues réparations du château, au guet lorsqu'ils étaient commandés, à comparaître à l'érection du signe patibulaire (gibet). Il n'existait en franchise, dans le même village, qu'une seule maison, quinze journaux de terres labourables, des vergers produisant cinq voitures de foin, et des prés sur lesquels on en récoltait treize. Le moulin de Glainans s'amodiait trente deux quartes de froment et une livre de cire livrables à la Saint Martin d'hiver.

Il y avait seulement à Bermont trois maisons habitées par des mainmortables.

Les vingt et une familles de Tournedoze partageaient la même condition. Les mainmortables devaient deux mesures de froment pour les quartes de four, les droits de retenue étaient de quatre blancs par franc. Les prés tenus en ascencement dans le Lomont par les habitants des villages voisins, étaient tous de franche condition .

La même année 1603, le seigneur de Neufchâtel fit reconnaître ses droits de haute justice sur une partie des communaux de Vellerot, et l'année suivante aux assises du 24 novembre, il fit condamner un assez grand nombre de ses sujets et tenanciers de meix qui n'acquittaient pas avec une égale bonne volonté les redevances seigneuriales.

Les justices de Dampierre, du Lieu Croissant, de Lanthenans, de Crosey, de Puessans, étaient astreintes à faire viser leurs registres à Neufchâtel à l'époque des assises.

Seigneurie du Châtelot

" D'azur au château d'or muni d'un double étage de tours crénelées de même "

La terre du Châtelot est située sur les deux rives du Doubs à l'est de l'Isle. Elle comprenait plusieurs villages. Il existe encore les ruines de la tour du Châtelot à proximité de l'emplacement de l'ancien château. Nous n'avons trouvé aucun titre indiquant l'époque de sa fondation. Il fut bâti sans doute à la même époque que celui de Clémont et de Chatillon sous Maiche. Ce qui est certain, c'est qu'il existait au XII^{ème} siècle, puisqu'en 1293, Adolphe roi des romains y reçut l'hommage du Comte Otton qui se déclara "homme lige" de l'empereur et vassal de l'empire.

La maison de Colombier Châtelot est connue dès le XI^{ème} siècle. On voit en effet en 1098, Eudes, seigneur de Colombier Châtelot, témoin d'une donation faite à l'abbaye de Bèze par Clauda de Beaujeu, femme d'Ulric de Traves. Cette maison a fourni quantité de chevaliers et d'hommes d'armes dans les armées de Bourgogne, de chambellans et d'autres grands officiers des Ducs. Ses principales alliances sont : Allenjoye, Aucelles, Amance, Bavans, Cicon, Cléron, Mandelot, Neuville, Rocourt et Traves. Elle s'est éteinte à la fin du XVI^{ème} siècle dans celle des Saint Mauris, ses armes étaient : "de gueules à la clef d'argent chargé de trois coquilles de champ".

Seigneurie de Blamont

Blason : " d'argent chargé de trois monts d'azur posés deux et un "

L'une des filles de Thierry III le grand Baron, Marguerite de Montbéliard, avait épousé en 1259 Thiébaud le Grand Sire de Neufchâtel. Elle lui apporta en dot les seigneuries de Blamont, Châtelot, Belmont et Cusance détachées du Comté, ces deux dernières pour ne plus jamais rentrer dans sa mouvance, la seconde pour y retourner dès 1294.

Depuis 1259, les Neufchâtel tinrent Blamont (où ils construisirent un château à une date que l'on ignore) et les villages indépendant, qu'ils placèrent sous la protection des comtes de Bourgogne pour les soustraire à la convoitise de ceux de Montbéliard.

Thiébaud IV vivant au début du XIV^{ème} siècle, apprécia la position défensive du roc de Blamont. Il en fit une place fortifiée. Les fortifications de la petite ville (murailles avec portes) subirent maints rudes assauts, endommagées déjà par les écorcheurs du dauphin Louis, elles furent entièrement démantelées par les Suisses en 1475. Le château ayant été incendié, la place détruite de fond en comble, la seigneurie de Blamont passa à l'évêque de Bâle ainsi que les terres de Pont de Roide et de Clémont, mais la paix faite avec Marie de Bourgogne, la future épouse de Maximilien d'Autriche, les vainqueurs rendirent le tout aux Neufchâtel en 1478.

Les deux derniers seigneurs de cette famille, Jean et Ferdinand cédèrent, pour 6000 florins du Rhin en 1506, Blamont, Clémont et Le Châtelot ainsi qu'Héricourt au duc Ulrich de Wurtemberg-Montbéliard. Celui ci vendit la seigneurie de Blamont à l'état de Soleure (suisse) le 7 janvier 1525 pour 12000 florins du Rhin avec une condition de rachat qui joua en 1534.

Clémont.

Blason : " de gueules à la clé d'argent posée à plat "

La forteresse de Clémont dominait la vallée de Pont de Roide . Les seigneurs de Clémont avaient la réputation d'attaquer les voyageurs et de les rançonner. En 1700, Montécheroux. était le chef lieu de la seigneurie de Clémont.

PERSONNALITE DES SEIGNEURS DE NEUFCHATEL

Thibaut I, premier du nom (1210-1268). Comme son père et son oncle, Thibaut I fut le fidèle serviteur des Comtes de Bourgogne. Il recueillit les fruits de cette politique, il eut comme enfants :

Thiébaud II, seigneur de l'Isle, mort sans enfants en 1308.

Richard I époux de Marguerite de Montbéliard, (+ 1259) qui fut le père de :

Thiébaud III, époux d'Agnès de Chateauvillain-Commercy. Il n'attendit pas la mort de son aïeul, le Comte Thierry III de Montbéliard pour prendre une option sur sa succession, et il rendit hommage par anticipation au Comte de Bourgogne, Othon IV, pour la forteresse de Blamont, qui entra ainsi dans les propriétés des Neufchâtel. Déjà maître de la vicomté de Baume et gardien de l'Abbaye, Thiébaud I reçut du Comte Othon IV les gardes de l'Abbaye du Lieu Croissant, et du prieuré de Lanthenans, que ses descendants ne cessèrent de revendiquer par la suite. Il fut le fondateur de l'Isle-sur-le-Doubs, où il établit des foires et marchés réputés. Thiébaud III eut cinq enfants.

Thiébaud IV, époux successif d'Agnès de Geroldseck et d'une Isabelle de famille non connue (peut-être une Vienne). Il arrêta à l'Isle Rodolphe de Wart, le meurtrier du Roi Albert d'Autriche, et le remit au Duc Léopold. Le sort apparemment lui fut contraire et il mourut en 1339, laissant de ses deux unions deux fils et quatre filles.

Thiébaud V (+ 1366) ; Son premier souci fut de poursuivre la lutte contre le Duc Eudes IV auquel il adressa un défi très fier. Il ne traita qu'en juin 1337 pour reprendre à nouveau les armes en 1342 contre l'évêque de Langres, puis contre le Duc Eudes IV et même contre le Roi de France Philippe VI. Le traité de Vincennes en 1348 le rétablit dans tous ses droits. Après la mort du Duc Eudes, Thiébaud V fut choisi en 1342 comme "gardien du Comté", fonction qu'il parait avoir exercée plusieurs années durant. Ce qui ne l'empêcha nullement de prendre parti dans les guerres que les Barons Comtois se faisaient entre eux. En 1350, il était l'allié du Comte Louis de Neuchâtel (Suisse) contre le Comte Henri de Montbéliard et en 1354, il était en guerre contre Thibaud, seigneur de Blamont en Lorraine, alors allié du Comte de Montbéliard. Après le désastre de Poitiers (1356), les Seigneurs de Neufchâtel et de Faucogney prirent ouvertement parti pour le roi d'Angleterre témoignant ainsi la volonté d'indépendance comtoise à l'égard du roi de France. Par son mariage avec Jeanne de Châlon-Auxerre, Thiébaud V acquit la terre de Nancuisse (Jura) et l'hommage des Seigneurs de Rougemont (Doubs). Thiébaud V se serait remarié en 1342 avec Catherine de Chalon-Arlay. Il eut cinq enfants peut-être six.

Thiébaud VI (+1400) ; bien qu'il eut adhéré au pacte de non agression que les Barons Comtois conclurent entre eux, la guerre que le Sire de Coucy et son allié le Comte de Montbéliard livraient au Duc d'Autriche, provoqua son intervention. En 1369, Valéran de Thierstein et sa femme, Marguerite de Bade, Dame de Belfort, avaient cédé les

fiefs du Châtelot, de Cusance et de Belmont au Comte de Montbéliard. Ils ordonnèrent alors à Thiébaud d'entrer en son hommage. Celui-ci refusa catégoriquement. Pour éviter la guerre, la Comtesse Marguerite de Bourgogne saisit ces fiefs. Peu après, usant du droit de rachat sur les fiefs vendus, les Ducs d'Autriche transmirent la suzeraineté de ces terres à Thiébaud VI. En août 1375, pour rétablir la paix, Etienne de Montbéliard céda à Thiébaud tous ses droits sur ces seigneuries en litige, moyennant 2000 florins. Deux ans plus tard, les Ducs d'Autriche lui cédaient le château d'Héricourt pour 11300 florins à charge de les recevoir à toutes réquisitions. Thiébaud VI avait épousé Marguerite de Bourgogne et, en 1373, à la mort de Jean de

Bourgogne, son beau frère, il hérita des biens de cette maison : Montaigu, Amance, Fontenoy en Vôges, Fondremand. Thiébaud eut six enfants.

Thiébaud VII de Neufchâtel, Seigneur du Châtelot et de Reynel, né vers 1360, mort le 25 septembre 1396 à Nicopolis, il était encore très jeune lors de son mariage en 1373 avec Alix de Vaudémont. L'acte de mariage a été rédigé à Arc en Barrois au château de Jean de Bourgogne, le 21 avril. Son mariage fait de Thiébaud VII l'un des plus puissants Seigneurs de son temps. Durant les premières années du mariage de Thiébaud, comme il était encore mineur, c'est son père Thiébaud VI qui agit au nom de son fils. Devenu majeur, Thiébaud VII administra les biens de sa femme et il est associé par son père au gouvernement et à l'administration de ses nombreux fiefs. Il se qualifie de Seigneur du Châtelot et de Reynel, il avait du être émancipé fin 1383, et gratifié de la seigneurie du Châtelot titre qu'il portera désormais, et sous lequel il sera connu dès le 29 mai 1373. Thiébaud VI agissant au nom de son fils reconnaît avoir reçu de Jean de Bourgogne les châteaux et châtellenies de Châtel sur Moselle et de Bainville. Thiébaud VII accompagne le futur Duc Jean sans Peur à la croisade de Hongrie et meurt sur le champ de bataille de Nicopolis le 25 septembre 1396. Son épouse, Alix de Vaudémont meurt le 2 juin 1413 et est inhumée à Clairlieu. La mort prématurée de Thiébaud VII, ne lui laissa pas le temps de remplir comme chef de sa maison, le rôle auquel il semblait naturellement appelé. Il ne portera donc jamais le titre de Seigneur de Neufchâtel, ni les armes pleines de sa maison. Son père Thiébaud VI, lui survécut, et à la mort de celui-ci en 1400, ce fut son petit fils Thiébaud VIII encore enfant qui reprit le titre de Seigneur de Neufchâtel.

Après la mort à Nicopolis de Thiébaud VII, sa veuve à peine âgée de trente cinq ans élève ses trois enfants et administre avec compétence ses vastes domaines. Elle réussit pour son fils et sa fille de brillants mariages. Marguerite épousa Bernard Sire de Ray, Jeanne la dernière dut mourir sans enfants. On est sans renseignements à son sujet. Le fils :

Thiébaud VIII, encore mineur épouse à Soye, le lundi 22 avril 1398, la toute jeune Agnès de Montbéliard-Montfaucon. Le contrat de mariage est conclu à Soye le 22 avril 1398, entre Thiébaud VI, Seigneur de Neufchâtel, le grand père du marié et Henri, Comte de la Roche, Seigneur de Villersexel, en sa qualité d'administrateur des biens des petites filles du Comte Etienne de Montbéliard, décédé depuis le 2 novembre 1397, et dont il était le neveu. Ce mariage prestigieux procurait au jeune Thiébaud d'illustres alliances familiales mais il lui apportait aussi d'importants domaines qui allaient s'ajouter encore aux vastes possessions dont il était l'héritier tant de la maison de Neufchâtel que de celle de Joinville-Vaudémont. Il devenait ainsi l'un des plus puissants Seigneurs de son temps.

Mais Alix de Joinville sa mère veille à sauvegarder l'autorité qu'elle possédait sur son fils et le 24 janvier 1403, elle signe avec lui une convention par laquelle ils s'obligent tous deux à habiter ensemble et à ne pas aliéner leurs héritages respectifs. A partir du printemps 1402, le jeune Thiébaud VIII avait du atteindre la majorité féodale (14 ou 15 ans), car il procède à des actes d'affranchissement qu'un mineur n'aurait pas été capable d'accomplir. La liste de ces actes atteste à la fois l'activité de son administration et l'opulence de sa fortune. Ainsi Alix réglait la vie de son fils de façon à réduire à néant l'influence que sa jeune belle fille pouvait prendre sur lui et l'on ne sait comment Agnès de Montbéliard apprécia cette manœuvre. Toujours est il qu'Alix et son fils tinrent en politique la même conduite et qu'ils s'associèrent au même parti, celui du Duc de Bourgogne auquel ils furent fidèles.

Thiébaud VIII est réputé être l'un des premiers à la cour et à la guerre. Par son mariage avec Agnès de Montbéliard, il devient l'un des héritiers de la puissante famille de Montfaucon. Homme de guerre réputé et ambassadeur à maintes reprises du Roi et du Duc de Bourgogne, il accède en octobre 1418 à l'une des premières charges du royaume. En octobre 1418, il est donc établi "Grand Maître de France ou Souverain Maître de l'Hôtel et de la maison du Roi" et il le

demeure jusqu'à la mort du Roi Charles VI (1422). Enfin, en 1433, il est élu "Chevalier de la toison d'or N° 37".

Thiébaud VIII est fait prisonnier lors de l'attaque d'Héricourt par les Bâlois. Pour être remis en liberté, il paye une rançon de 8400 écus d'or mais il garde l'intégralité de la seigneurie d'Héricourt.

De son mariage avec Agnès de Montbéliard, il eut deux enfants : Thiébaud IX et Jean II de Montaigu. Celle-ci mourut en 1439 et fut inhumée à la chapelle de la Vraie Croix à l'Isle sur le Doubs où viendra la rejoindre en 1459, Thiébaud VIII son mari (leur tombeau fut détruit par les troupes du Roi Louis XIII le 2 juillet 1637 lors de la guerre de trente ans). Le partage de la succession d'Agnès de Montbéliard entre ses deux fils Thiébaud IX et Jean II eut lieu au château de Gy le 31 octobre 1447 avec l'accord de leur père Thiébaud VIII. Mais Jean II s'estimera lésé par ce partage et en voudra long temps à son frère, bien que de son côté, il ait recueilli l'opulente succession de son grand oncle, Jean I de Neufchâtel Montaigu.

Le 8 novembre 1440, Thiébaud VIII se remarie à Port sur Saône avec Guillemette de Vienne, veuve d'Antoine de Vergy. Il testa le 15 février 1451 et mourut âgé le 21 mai 1459. Il fut inhumé à la chapelle de la Vraie Croix à l'Isle sur le Doubs auprès de sa première femme Agnès de Montbéliard. Quant à Guillemette de Vienne, elle mourut le 4 août 1472 et fut inhumée à la collégiale de Champlitte auprès de son premier mari, Antoine de Vergy.

De son second mariage, Thiébaud VIII eut trois enfants : Antoine, Bonne et Henri. Antoine de Neufchâtel (+1412) était Seigneur de Clémont et de l'Isle sur le Doubs. Il mourut prématurément. et est inhumé à la chapelle de la Vraie Croix à l'Isle sur le Doubs.

Thiébaud IX fit une étonnante carrière. Fils aîné de Thiébaud VIII, il fut le plus prestigieux seigneur de son temps. Dès 1432, âgé à peine de 26 ans, il est nommé Maréchal de Bourgogne. Heureux et fier des hautes qualités et de la conduite de son fils, Thiébaud VII voulut l'en récompenser par un don qui reflète sa tendresse à l'égard de son fils. L'année même de la mort de son épouse, il lui donne en toute propriété la châtellenie de Blamont (le jeudi 20 août 1439).

La réputation de stratège de Thiébaud IX est telle que le Duc Philippe le Bon par lettre donnée à Dijon, le nomme "Maréchal de Bourgogne". Voici une partie de cette lettre : "Si fut avisé que Thibaut de Neuf-Chastel, escuyer, seigneur de Blamont, fils aîné du seigneur de Neuf-Chastel, âgé de 26 ans, estait homme de fait, de sens, d'exécution et d'emprise, et combien que de sa personne, il n'estoit d'apparence ou de force corporelle que peu de chose, toutefois il s'estoit montré homme magnanime, hardy et entrepreneur... ainsi fut fait le seigneur de Blamont Mareschal de Bourgogne".

Thiébaud accède ainsi à la plus haute autorité militaire de l'état Bourguignon, étant précisé que celui-ci ne comportait qu'un seul Maréchal. Cette haute fonction, ces lourdes responsabilités, Thiébaud IX les assume jusqu'à sa mort, c'est à dire pendant plus de vingt cinq ans, durée tour à tour exceptionnelle et qui témoigne la confiance que sa compétence et son autorité lui avait méritée.

Le 8 septembre 1444, il est nommé "Gardien de la terre de Luxeuil" puis "Bailli du Duché et du Comté de Bourgogne". Il devient ainsi de 1444 à sa mort, une sorte de Vice roi en Bourgogne et en Comté.

Le 29 septembre 1451, le Duc Philippe le Bon institue Thiébaud de Neufchâtel, seigneur de Blamont, Maréchal de Bourgogne "Capitaine de Besançon". Il le restera Jusqu'à sa mort et son fils Henri lui succédera en 1470.

Thiébaud IX fait de Châtel sur Moselle, sa résidence habituelle, et transforme le château en forteresse .

La puissance de l'Etat Bourguignon est alors à son apogée et toute l'Europe respecte et admire le grand duc d'occident. Malheureusement, il meurt prématurément le 4 décembre 1469, à l'âge de 52 ans. Il fut inhumé à l'Abbaye Cistercienne des Trois Rois où sa femme viendra le rejoindre le 9 août 1474. Un magnifique tombeau leur fut élevé par leur fils Henri de Neufchâtel. Il fut malheureusement détruit par les troupes françaises en 1637.

Thiébaud IX avait épousé fort jeune (à l'âge de vingt ans) Bonne de Châteauvillain en janvier 1437, celle ci originaire d'une puissante famille. De leur mariage naquit douze enfants, huit garçons et quatre filles. Quatre garçons seront Chevaliers : Thiébaud X, Henri, Claude et Guillaume. Quatre autres entreront dans les ordres : Antoine, Liénard, Louis et Jacques. Quand aux quatre filles : Jeanne épousera Girard de Longvy, Agnès et Catherine seront religieuses, et Marguerite mourra jeune fille.

Thiébaud IX est élu Chevalier de la Toison d'or N° 61 en 1461.

Thiébaud X de Neufchâtel (1437-1462), Seigneur d'Héricourt et capitaine général de Bourgogne, son père le fait Seigneur d'Héricourt et très vite il assume des charges importantes. il meurt à vingt cinq ans. Il pourrait avoir épousé Catherine de Rougemont. Le tombeau de Thiébaud X transféré à Nancy en 1818, est actuellement l'un des plus beaux ornements de la salle du Moyen âge au musée lorrain de Nancy.

Thiébaud XI était le fils de Claude de Neufchâtel et de Bonne de Boulay. Il était seigneur de Soleuvre, et sa naissance peut être fixée avant 1476. Il vivait encore le 24 février 1497. Il meurt à l'Isle sur le Doubs. Thiébaud XI brise les armes de Neufchâtel d'un lambel à quatre pendants.

Parmi les personnalités les plus importantes, hors de la lignée directe des Thiébaud, citons : le Cardinal Jean de Neufchâtel, fils de Thiébaud V, mort à Avignon le 4 octobre 1498 ; Jean I de Neufchâtel Montaigu (+ avril 1433), forte personnalité, Capitaine Général des deux Bourgognes (Duché et Comté), Gardien du Comté, etc.. ; Humbert de Neufchâtel, prince évêque de Bâle (+ 22 juin 1418) ; Antoine de Neufchâtel, Evêque et Comte de Toul (1448-février 1495) ; Claude de Neufchâtel (vers 1446- mars 1505), Gouverneur du Luxembourg, Seigneur du Fay (aujourd'hui Fayl Billot) ; Jacques de Neufchâtel-Fay (vers 1453-août 1490), "Abbé Trimitré" de Saint-Vincent de Metz, abbé de Luxeuil. Il est appelé "l'abbé trimitré" car il est élu successivement abbé de trois importants monastères ; Jean II de Neufchâtel Montaigu (vers 1418 1504), Seigneur de Montaigu, Marnay, Reynel etc... Ferdinand de Neufchâtel Montaigu (vers 1440-1523), Seigneur de Marnay, Amance, Fénétrange ; Charles de Neufchâtel, Archevêque de Besançon (vers 1443-20 juillet 1498) ; Jean III de Neufchâtel (+ 1510), Seigneur de Saint Aubin ; Antoine II, bâtard de Neufchâtel (+ 18 juin 1532), Seigneur de Montrond ; Guillaume de Furstenberg, époux de Bonne de Neufchâtel ; Félix de Werdenberg.

LES HAUTES FONCTIONS ASSUMÉES PAR LES SEIGNEURS DE NEUFCHATEL

1°) les dignitaires de l'église

Jean	:	Cardinal, évêque d'Ostie et de Toul
Charles	:	Archevêque de Besançon
Humbert	:	Prince évêque de Bâle
Antoine	:	Comte évêque de Toul
Jacques	:	Abbé de Saint Vincent de Metz, de Sainte Marie
Henri	:	Chambrier de l'archevêché de Besançon
Marguerite	:	Abbesse de Baume et de Remiremont
Agnès	:	Abbesse de Baume les Dames
Catherine	:	Abbesse de Baume les Dames

2°) Grands dignitaires de France

Thiébaud VIII	:	Grand Maître de France Jean I, Grand Bouteiller de France
Henri	:	Conseiller et Chambellan du Roi, Capitaine de la grande ordonnance
Jean II	:	Conseiller et Chambellan du Roi
Philippe	:	Conseiller et Chambellan du Roi
Jean de la Baume	:	Conseiller et Chambellan du Roi

3°) Grands dignitaires de Bourgogne

Thiébaud IX	:	Maréchal de Bourgogne, Bailli du Duché et de la Comté de Bourgogne, Capitaine de Luxeuil et de Besançon.
Guillaume de Vergy	:	Maréchal et Sénéchal de Bourgogne
Jean I	:	Grand Maître de la maison du Duc, Maréchal du Duché, Capitaine Général de Bourgogne
Henry	:	Grand Chambellan, Capitaine de Besançon, Gouverneur de la Franche Comté, Lieutenant Général aux frontières d'Allemagne
Claude	:	Grand Chambellan, Gouverneur du Luxembourg, Gouverneur des Pays de Bourgogne, Gardien de Trèves, Echanson du Luxembourg
Thiébaud X	:	Capitaine Général de Bourgogne
Thiébaud VI et VIII	:	Gardiens de la Comté

Thiébaud VIII	:	Lieutenant, Général des deux Bourgognes
Guillaume	:	Lieutenant Général de la Comté
Jean de la Baume	:	Conseiller et Chambellan du Duc, Capitaine de la ville de Paris
Girard de Longvy	:	Conseiller et Chambellan du Duc, Gouverneur de la Vicomté d'Auxonne
Louis de Vienne	:	Gouverneur du Bailliage d'Aval
Ferdinand	:	Procureur du Bailliage d'Amont
Philippe	:	Bailli de Jonvelle

4°) Grands dignitaires de l'Empire

Guillaume de Furstenberg	:	Maréchal de la maison de l'Empereur, Bailly de Ferrette
Félix de Werdenberg	:	Membre du conseil de l'Empire, Conseiller du Gouvernement des Pays de Par Deça, Capitaine Général des Lances de l'armée impériale
Guillaume de Ribeaupierre	:	Grand Bailli d'Alsace

5°) Ambassadeurs extraordinaires

Thiébaud VIII	:	Auprès des Rois de Castille et d'Aragon
Thiébaud IX	:	en Italie, Angleterre, Autriche, Suisse
Félix de Werdenberd	:	En Angleterre

6°) Chevaliers de l'ordre prestigieux de la Toison d'or

Jean I de Neufchâtel	Chevalier N° 25	1° Chapitre	Bruges 1430
Thiébaud VIII	Chevalier N° 37	3° Chapitre	Dijon 1433
Jean II de Neufchâtel	Chevalier N° 53	8° Chapitre	Mons 1451
Thiébaud IX	Chevalier N° 61	10° Chapitre	St Omer 1461
Claude de Neufchâtel	Chevalier N° 103	15° Chapitre	Malines 1491
Félix de Werdenberg	Chevalier N° 143	18° Chapitre	Bruxelles 1516

La Sainte chapelle de Dijon était le siège de l'ordre de la toison d'or. Malheureusement elle fut détruite en 1802.

Le repli sur le champ de bataille était l'un des cas reprochables qui entraînaient l'expulsion de l'ordre de la Toison d'or. Les deux autres étaient l'hérésie et la trahison.

Jean I de Neufchâtel à la bataille d'Anthon le 11 Juin 1480, avait du se replier devant un ennemi supérieur en nombre, et alors il s'est vu retirer le collier de cette décoration.

Pour situer la valeur de l'Ordre de la Toison d'or, il n'y avait dans toute la Bourgogne que Trente seigneurs qui pouvaient l'obtenir, avec en plus le Duc.

JEAN I DE NEUFCHATEL, SEIGNEUR DE MONTAIGU

(+ avril 1433).

De son mariage avec Jeanne de Ghistelle, Jean I de Neufchâtel, seigneur de Montaigu, Amance, Fontenoy, Saint-Lambert etc..., Prévot d'Arlon, Vicomte de Blaigny, Grand Bouteiller de France, Conseiller et Chambellan du roi, Grand maître de la maison du Duc de Bourgogne, Gardien du Comté de Bourgogne et de Luxeuil, Chevalier de la Toison d'or (première promotion), n'eut pas de descendance mais il laissa plusieurs bâtards:

- Thibaut, bâtard de Neufchâtel (vers 1400-1454), légitimé en 1424, probablement fils d'Isabelle de Villers, Seigneur de Nanteuil, Conflans, Chemilly. Inhumé à Favernay. Il épouse Anneline de Bavans puis Catherine de Vergy (dont descendance des Neufchâtel)

Le bâtard Thibaut était un guerrier valeureux et un chef militaire distingué de l'armée bourguignone mais il était aussi un bon diplomate et avait grande réputation étant considéré comme un "moult saige chevalier", il remplira d'importantes fonctions dans l'armée et à la Cour de Bourgogne où il sera Chambellan du Duc Philippe le Bon.

- Antoine légitimé en 1424 fils probable de Isabeau de Buissy
- Jacques, bâtard de Montaigu (+1476)
- Jean (+ après 1445)
- Isabelle qui épouse le 23 Mars 1452 Henri Brabant de Chaumont

GENEALOGIE DE LA MAISON DE CUSANCE

La Maison de Cusance, l'une des plus anciennes de la Comté, remonte au XII^{ème} siècle, le plus anciennement connu est Gérard de Cusance signalé en 1170

Génération 1

Gérard sire de Cusance eut un fils :

- Guy

Génération 2

Guy marié à Marguerite de Neufchâtel (sœur de Thiébaud III) eurent 2 enfants :

- Thibaud époux d'Oiselay de Flagey
- Agnès épouse de Jean de Scey

Génération 3

Thibaud époux d'Oiselay de Flagey eut 6 enfants :

- Jean marié à d'Isabelle de Belvoir.
- Vauthier seigneur de Flagey.
- Gérard marié à Simone de Villersexel.
- Vauthier.
- Liébaut évêque de Verdun.
- Agnès mariée à Richard de Montferrand.

Génération 4

Jean marié à d'Isabelle de Belvoir eut un fils :

- Vauthier qui épousa le 13 Janvier 1365 Catherine de Neufchâtel (+1378) sœur de Thiébaud VI

Génération 5

Vauthier marié à Catherine de Neufchâtel eut un fils :

- Jean qui épousa Jeanne de Beaujeu

Génération 6

Jean marié à Jeanne de Beaujeu eut 6 enfants:

- Guichard
- Louis seigneur de Cusance qui épousa Catherine de Monnet

- Gérard qui épousa Claude de Melle
- Isabelle qui épousa Gaspard de Varax puis Guy de la Palud (dont descendance de la palud)
- Agnès qui épousa Gauthier de Beaufremont

Génération 7

Gérard qui épousa Claude de Melle eut 3 enfants :

- Ferry marié le 11 mars 1454 à Louise de la Baume (sœur de Jean qui épousa Bonne de Neufchâtel)+ le 5 janvier 1477
- Agnès mariée à Guillaume de Champdivers
- Chrétienne mariée à Guillaume de Saint Seine, seigneur de Charmilles, gouverneur du Luxembourg

Génération 8

Ferry marié à Louise de la Baume eut 5 enfants :

- Thibaud marié à Peronne de Savoisy
- Ermenfroy
- Vandelin abbé de Pothières
- Agnès
- Catherine

Génération 9

Thibaud marié à Peronne de Savoisy qui donna la descendance des seigneurs de Cusance dont au XVIII ème siècle Béatrix de Cusance, épouse de Léopold Eugène d'Oiselay puis du Duc Charles IV de Lorraine et Marie Henriette épouse de Ferdinand François Just de Rye (+1658) dernier héritier de cette famille. Puis en seconde noces Charles Eugène d'Aremberg

CHRONOLOGIE DES SEIGNEURS DE L'ISLE

maison des Neufchâtel

- 1- Thiébaud I + 1261 ou 1268
- 2- Thiébaud II + 1259 ou 1308 sans postérité
- 3- Thiébaud III "le grand Sire" + 1304
- 4- Thiébaud IV +1339
- 5- Thiébaud V +1366
- 6- Thiébaud VII tué à Nicopolis le 30 septembre 1396
- 7- Thiébaud VI + 1400
- 8- Thiébaud VIII + le 21 mai 1459
- 9- Thiébaud IX + le 4 décembre 1469
- 10- Bonne de Neufchâtel, Dame de Vergy, fille de Thiébaud VIII + 1491
- 11- L'archiduc Sigismnd d'Autriche est investi de la seigneurie de l'Isle par le traité de Zurich le 28 mai 1477.
- 12- L'archiduc Sigismond donne le seigneurie de l'Isle à Ulrich et Henri de Raneck.
- 13- Le 14 juin 1480, l'Archiduc Sigismond attribue à nouveau le seigneurie de l'Isle à Henri et Claude de Neufchâtel fils de Thiébaud IX, au mépris de Bonne de Neufchâtel Dame du Vergy.
- 14- Bonne de Neufchâtel est rétablie dans ses droits par arrêt du Parlement de Dôle en 1491.
- 15- En 1493, l'Empereur Maximilien confirme la restitution faite par l'Archiduc Sigismond de la seigneurie de L'Isle à Claude de Neufchâtel.
- 16- Bonne de la Baume, Dame de Montferrand, fille de Jean de la Baume et de Bonne de Neufchâtel est maintenue dans la possession de l'Isle par l' Archiduc Philippe en 1503.
- 17- En 1504, l'Archiduc Philippe revenant sur sa décision de 1503, ordonne à ses officiers de laisser jouir Henri de Neufchâtel de la seigneurie de l'Isle.
- 18- La même année, cette seigneurie est rendue par ordre du Parlement à Bonne de Neufchâtel femme de Marc de la Baume.
- 19- Par suite du décès de Henri de Neufchâtel, Guillaume de Montrond, fils de Thiébaud IX recueille la seigneurie de l'Isle en 1504.
- 20- Guillaume de Montrond meurt en octobre 1505. La substitution prévue dans le testament de Thiébaud IX s'ouvre au profit de la branche cadette des Neufchâtel représentée par Ferdinand de Neufchâtel.
- 21- Les Comtes de Furstenberg et de Wurtemberg au nom de leurs femmes, filles de Claude de Neufchâtel, s'emparent de la seigneurie de l'Isle et s'y maintiennent pendant plus de quinze ans malgré tous les arrêts successifs du Parlement. Les Neufchâtel Montaigu vendent

leurs droits au Comte de Montbéliard le 15 mars 1506, qui entame un long procès contre les détenteurs.

22- Bonne de Neufchâtel, mariée en premières noces au Comte de Blamont en Lorraine et en deuxièmes noces à Guillaume Comte de Furstemberg le 25 octobre 1505.

23- Guillaume de Furstemberg héritier de sa femme, seigneur de l'Isle en 1515.

24- Le même vend la seigneurie de l'Isle à Ferdinand d'Autriche, Roi de Hongrie, frère de Charles Quint en 1524.

25- Le Roi de Hongrie, Ferdinand rétrocède la seigneurie de l'Isle et celle d'Héricourt au Comte Gabriel d'Ortembourg qui en prend possession en 1521 et s'en démet en 1535.

26- Ferdinand, Comte d'Ortembourg, seigneur de l'Isle de 1535 à 1545.

27- Bernard et Jean, Comtes d'Ortembourg, seigneurs de l'Isle (Bernard seul à partir de 1568) de 1545 à 1606.

28- Sébastien d'Ortembourg, Baron de Morimont, seigneur de l'Isle de 1614 à 1620.

29- Ferdinand de longvy dit de Rye, Archevêque de Besançon, Prince de l'Empire, Baron de l'Isle de 1620 à 1636.

30- Ferdinand François Just de Rye, Marquis de Varembois, Archevêque de Besançon de 1636 à 1657.

31- Ferdinand Eléonore de Rye dit de Poitiers de 1658 à 1664.

32- Jeanne Philippine de Rye, veuve du précédent de 1664 à 1692.

33- Ferdinand François de Rye, fils des précédents de 1692 à 1705.

34- Ferdinand Joseph de Poitiers de 1705 à 1713.

35- Elisabeth Philippine de Poitiers, femme du Maréchal de Lorges, Duc de Randan, gouverneur de la Franche Comté de 1715 à 1773.

36- Adélaïde Philippine de Durfort-Quintin de Lorges, femme de Jean Laurent de Durfort-Civrac, Duc de Lorges, Dame d'honneur de la Comtesse d'Artois, Dame de Neufchâtel et de l'Isle à la révolution de 1773 à 1790.

CHRONOLOGIE DES PRINCES DE MONTBELIARD

XV ème siècle

Ebhérard IV de Wurtemberg dit le jeune et Henriette de Montbéliard de 1397 à 1419

Henriette seule de 1419 à 1444.

Louis I et Ulrich le bien aimé de 1444 à 1446

Louis I seul de 1446 à 1450

Louis II et Ebhérard V l'aîné ou le barbu de 1482 à 1496

Ebhérard VI le jeune de 1496 à 1498

XVI ème siècle

Ulrich de 1498 à 1526

Georges I de 1526 à 1534

Ulrich de 1534 à 1553

Christophe de 1550 à 1553

Georges I de nouveau de 1553 à 1558

Frédéric de 1558 à 1608

XVII ème siècle

Jean Frédéric de 1608 à 1617

Louis Frédéric de 1617 à 1631

Léopold Frédéric de 1631 à 1662

Georges II de 1662 à 1699

XVIII. ème siècle

Léopold Ebhérard de 1699 à 1723

Ebhérard Louis de 1723 à 1733

Alexandre de 1723 à 1737

Charles Eugène de 1737 à 1793

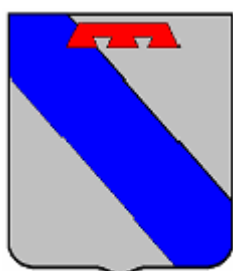
BLASONS

Ecu ancien
des NeuchâtelAmédée
de Dramelay

Neuchâtel en Suisse



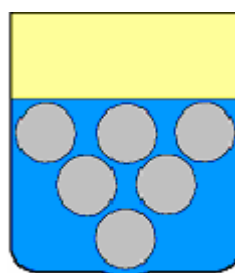
L'Isle sur le Doubs



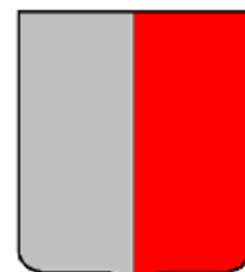
Durfort de Lorges



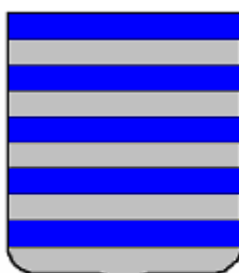
Durfort Civrac



Famille de Poitiers

L'Isle sur le Doubs
armoriesAbbaye du
Lieu CroissantAbbaye de
Lanthenans· | 6 3 · | ·
Prieurs Boutéchoix

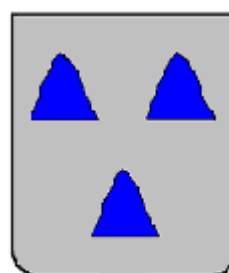
Seigneurie d'Héricourt



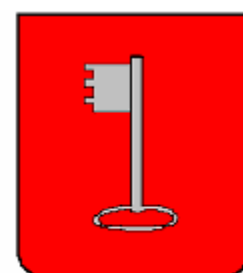
Seigneurie de Bermont



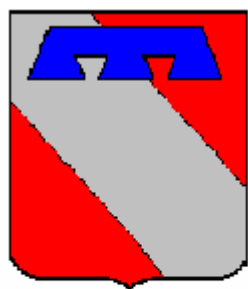
Seigneurie du Châtelot



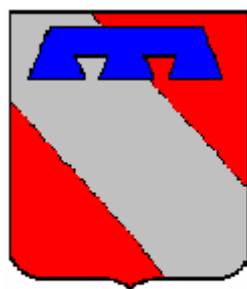
Seigneurie de Blamont



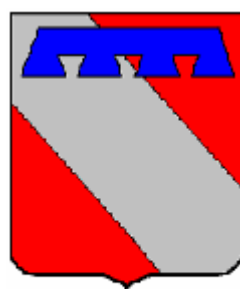
Seigneurie de Clémont



Thiébaud VII
de Neufchâtel
Seigneur du Chatelot
Et de Reynel



Thiébaud X
de Neufchâtel



Thiébaud XI
de Neufchâtel



Jean de Boulay
Seigneur de Soleuvre



Thiébaud IX de Neufchâtel
Maréchal de Bourgogne
Chevalier de la toison d'or



Thiébaud VII de Neufchâtel
Chevalier de la toison d'or



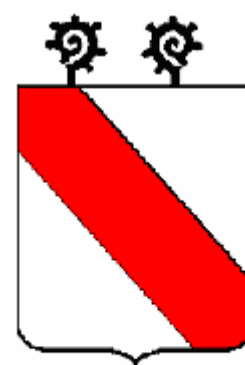
Jean I et Jean II de
Neufchâtel Montaigu



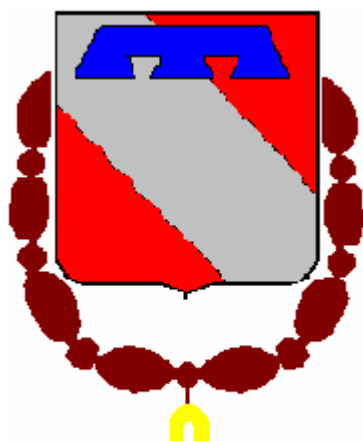
Furstemberg



Félix de Wurtemberg
Chevalier de la toison d'or



Marguerite de Neufchâtel
Abesse de Baume
et de Remiremont



Claude de Neufchâtel
Chevalier de la toison d'or



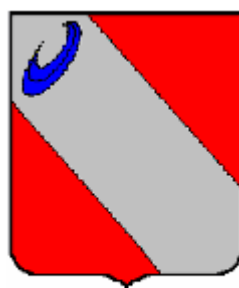
Cardinal Jean de Neufchâtel
Capitaine d'Avignon



Jacques de Neufchâtel
Abbé de Luxeuil



Girard de Longvy
Sr de Givry



Guillaume
de Neufchâtel



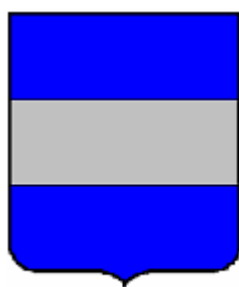
Chateauvillain



Gerrevod



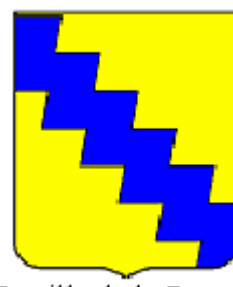
Rye



Fénétrange



Vergy



Famille de la Baume

Blason de la ville de l'Isle sur le Doubs

"d'argent à trois fasces de gueules" (Ce blason est celui d'origine de la ville de l'Isle).

Armoiries de l'Isle sur le Doubs

En haut : château d'or crénelé,

A gauche : bande d'argent sur fond de gueules (Neufchâtel)

A droite : gironné de sable sur argent

Au centre : d'argent à trois faces de gueules

L'Isle est appelée Via par le chroniqueur Albert de Strasbourg (1388). Renaude de l'Isle veuve de Jean de Verchamp vivait en 1377.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé Loye (Histoire de la Seigneurie de Neufchâtel)

Abbé Richard (Recherches sur la seigneurie de Neufchâtel)

Louis Renard (Histoire du pays de Montbéliard)

Charles Lemonier (le Château de Neufchâtel Urtière)

Jacques Debry (Châtel sur Moselle)

Blussans le 15 juin 1975

Document mis en forme pour l'association "Doubs généalogie" par Philippe Pelletier avec l'autorisation de Bernard Dodivers fils de l'auteur